

Université de Montréal

Types de famille et ségrégation résidentielle croisée à Montréal, 2006

par

David Pelletier

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)

Août, 2011

© David Pelletier, 2011

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Types de famille et ségrégation résidentielle croisée à Montréal, 2006

présenté par :
David Pelletier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Thomas K. LeGrand
président-rapporteur

Solène Lardoux
directrice de recherche

Marc Termote
membre du jury

Résumé

Le sujet principal de ce texte est une forme très ciblée de ségrégation démographique : la ségrégation selon le type de famille. Cependant, puisque la répartition spatiale des familles mariées, des familles en union libre, des familles monoparentales à chef féminin et de celles à chef masculin ne dépend pas uniquement de leur structure, il faut aussi considérer d'autres facettes de leur identité, notamment leurs caractéristiques socio-économiques et ethnoculturelles. La combinaison de ces facteurs engendre une *ségrégation croisée* que nous explorons avec les données du recensement de 2006 pour la région métropolitaine de Montréal. Nous utilisons d'abord des indices de ségrégation pour mettre en évidence une ségrégation familiale « brute », puis nous avons recours à des modèles de *locational attainment* pour déterminer l'effet « net » du type de famille sur le revenu médian du quartier de résidence et sur la distance qui sépare ce quartier du centre-ville. Nous trouvons qu'il existe une interaction importante entre l'appartenance ethnoculturelle, le revenu familial et le type de famille ce qui nous conduit à relativiser les résultats de recherches qui ne prennent pas en compte l'hétérogénéité interne des types de famille.

mots-clés : répartition spatiale; types de famille; ségrégation raciale; monoparentalité; union libre; mariage; quartiers de résidence; statut d'immigrant; groupes ethnoculturels; locational attainment.

Abstract

The main topic of this text is a narrowly defined form of demographic segregation : segregation by family type. However, since the spatial distribution of married, cohabiting, lone-mother, or lone-father families does not depend solely on their structure, we must also consider other aspects of their identity, including their socio-economic and ethno-cultural characteristics. The combination of these factors produces a *cross-segregation* that we investigate using 2006 census data for the Montreal metropolitan area. We first use segregation indices to highlight a "raw" family type segregation and we then use *locational attainment* models to determine its "net" effect on the median household income of the neighborhood and on the distance between the neighborhood and the city core. We find a significant interaction between ethnicity, family income and family type which leads us to put in perspective the findings of studies that do not take into account the internal heterogeneity of family types.

keywords : spatial distribution; family types; racial segregation; single-parenthood; cohabitation; marriage; neighbourhoods; immigration status; ethnocultural groups; locational attainment.

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	iv
Liste des tableaux	viii
Table des figures	ix
Liste des cartes	x
Remerciements	xi
Introduction	1
1 Villes et familles : une recension des écrits	6
1.1 Pourquoi Montréal?	8
1.2 Organisation spatiale des villes	11
1.2.1 Assimilation spatiale : l'immigration et la question de la « race »	12
1.2.2 La ségrégation résidentielle	15
1.3 Ségrégation démographique	17
1.3.1 Biparentalité et monoparentalité	22
1.3.2 Préférences et contraintes	25
1.3.3 Pères seuls	29

1.3.4	Union libre	33
1.3.5	Habitat	36
1.4	Caractéristiques des familles et ségrégation croisée	40
1.4.1	Caractéristiques démographiques	40
1.4.2	Caractéristiques socio-économiques	42
1.4.3	Caractéristiques ethnoculturelles	45
1.4.4	Ségrégation croisée	47
1.5	<i>Locational attainment</i>	51
1.5.1	Une nouvelle façon d’appréhender la ségrégation	52
1.5.2	Et les familles dans tout ça?	56
1.6	Typologie des familles et trajectoire familiale individuelle	59
1.6.1	Comment étudier la famille?	62
1.6.2	Discours et absurdité	69
1.7	Hypothèses de travail	70
2	Données, variables et modélisation	73
2.1	Concepts et définitions	74
2.1.1	Famille	74
2.1.2	Quartier de résidence	77
2.2	Description des variables	78
2.2.1	Caractéristiques des familles	79
2.2.2	Caractéristiques des quartiers	84
2.3	Les modèles multivariés	85
2.3.1	Un seul quartier, plusieurs familles	86
2.3.2	Toutes les familles, un seul modèle	88
2.3.3	Un seul modèle, plusieurs variables	92
2.4	Les indices de ségrégation	94

3	Description de l'échantillon	100
3.1	Variables de quartier	100
3.2	Variables démographiques	102
3.3	Variables socio-économiques	105
3.4	Variables de logement	108
3.5	Variables ethnoculturelles	110
4	Ségrégation	116
4.1	Ségrégation selon le type de ménage	116
4.2	Ségrégation selon le type de famille	119
4.2.1	Répartition spatiale	119
4.2.2	Égalité	124
4.2.3	Centralisation	125
4.2.4	Exposition	125
4.3	Ségrégation croisée	128
5	<i>Locational Attainment</i>	133
5.1	Revenu médian des ménages du quartier de résidence	133
5.2	Distance entre le centre-ville et le quartier de résidence	143
	Conclusion	151
	Bibliographie	158

Liste des tableaux

3.1	Caractéristiques du quartier de résidence selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006	101
3.2	Caractéristiques démographiques selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006 (en pourcentages, sauf indication contraire)	103
3.3	Caractéristiques socio-économiques selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006 (en pourcentages, sauf indication contraire)	107
3.4	Caractéristiques du logement selon le type de famille (en pourcentages, sauf indication contraire)	109
3.5	Caractéristiques ethnoculturelles selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006 (en pourcentages, sauf indication contraire)	112
4.1	Indices de dissimilarité par paire de types de famille, RMR de Montréal, 2006	125
4.2	Indices de centralisation absolue et relative des types de famille, RMR de Montréal, 2006	126
4.3	Indices d'exposition/d'isolement aux familles de quatre types selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006	127
4.4	Indices d'exposition aux familles FRANCOPHONES mariées à revenu suffisant selon le type de famille, le groupe ethnoculturel et le statut de faible revenu (<i>effectifs des sous-groupes</i>), RMR de Montréal, 2006	132
5.1	Coefficients de régression linéaire des modèles de <i>locational attainment</i> pour le revenu médian des ménages du quartier	135
5.2	Coefficients de régression linéaire des modèles de <i>locational attainment</i> pour la distance entre le centre-ville et le quartier de résidence	144

Table des figures

1.1	Distribution des secteurs de recensement selon leur proportion de logements loués, Montréal, 2006	38
2.1	Composition de l'échantillon de familles de recensement (effectifs et pourcentages)	76
2.2	Synthèse de l'élaboration des variables conjointes des parents en couple (scolarité et activité)	90
4.1	Décomposition de l'effet du type de famille, du revenu et du groupe ethnoculturel sur l'indice d'exposition aux familles FRANCOPHONES mariées à revenu suffisant, RMR de Montréal, 2006	129
5.1	Revenu du quartier prédit selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par groupe ethnoculturel	140
5.2	Revenu du quartier prédit selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par type de famille	141
5.3	Distance du centre-ville prédite selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par groupe ethnoculturel	149
5.4	Distance du centre-ville prédite selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par type de famille	150

Liste des cartes

4.1	Représentation relative de trois types de ménages dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006	117
4.2	Représentation relative des familles mariées dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006	120
4.3	Représentation relative des familles en union libre dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006	121
4.4	Représentation relative des familles monoparentales (femmes et hommes combinés) dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006	122

Remerciements

Finir un mémoire en plein été, sous le soleil, n'est pas toujours chose facile et je dois rendre grâce à mon conjoint et à mes collègues/ami(e)s de m'avoir supporté et accompagné dans ce processus. Je voudrais aussi remercier ma directrice de recherche pour avoir su gérer les très courts délais de révision que je lui ai imposés et pour ses commentaires pertinents qui ont permis au texte de trouver sa forme actuelle. Je suis, finalement, très reconnaissant envers le CRSH, le CIQSS et le Département de démographie pour l'aide qu'ils m'ont octroyée et qui m'a permis de me consacrer entièrement à mon travail académique.

Introduction

Dans le dernier demi-siècle environ, les populations occidentales, et en particulier les populations urbaines, ont connu des transformations d'au moins deux types majeurs; des transformations qui ont eu pour effet d'accroître considérablement l'hétérogénéité interne de ces populations. Il y a d'abord eu l'arrivée de cette « nouvelle » immigration, composée non plus d'Européens blancs et chrétiens, mais d'Asiatiques, d'Arabes, d'Africains ou de Latino-Américains qui forment maintenant des minorités beaucoup plus *visibles*. Il s'est aussi, et peut-être surtout, produit un bouleversement fondamental au niveau des structures familiales, bouleversement qui se cristallise autour de la remise en question de l'institution du mariage. Celui-ci n'évoque plus, comme autrefois, la permanence et l'universalité; son monopole institutionnel sur la famille a bel et bien été brisé.

Les signes de cette nouvelle ère sont nombreux. On a assisté, d'une part, à une hausse importante du nombre de séparations et de divorces chez les couples avec enfants, ce qui a eu comme conséquence directe un accroissement « spectaculaire » (Péron, 1999 : 88) du nombre et de la proportion de familles monoparentales. D'autre part, on a aussi pu assister à la chute de la primonuptialité et à la généralisation de l'union libre,

non seulement comme prélude au mariage, mais comme cadre socialement acceptable pour la formation d'une famille. Ce dernier élément est particulièrement manifeste au Québec, où 63 % des naissances sont survenues à l'extérieur d'un mariage en 2010, contre moins de 4 % en 1960 (Institut de la statistique du Québec, 2011). Ces changements considérables ont bien sûr généré une formidable quantité d'études portant sur leurs déterminants, leurs conditions et leurs conséquences. Mais toutes les facettes de ces nouveaux développements de la famille n'ont pas encore été explorées. Très peu d'intérêt a été porté jusqu'à maintenant aux effets de la diversification des familles sur leur distribution géographique à l'intérieur des villes. Pourtant, la place – dans son sens géographique le plus pur – qu'occupent les familles dans la ville peut avoir des conséquences importantes.

La simple expérience du promeneur urbain lui donne l'impression que la ville est composée d'une myriade de quartiers possédant chacun leurs caractéristiques et leurs identités propres. Les forces sociales et économiques par lesquelles la ville s'étend, se maintient ou se dissout finissent par forger dans l'espace urbain des espaces distincts les uns des autres par leur histoire et leur bâti, bien sûr, mais aussi par leur population particulière. Pittoresque, voire naturelle pour certains, cette distribution inégale des habitants dans la ville relève pour d'autres d'une discrimination systémique vécue par certains groupes minoritaires. Chose certaine, les quartiers d'une ville ne sont pas tous égaux :

Some offer their residents superior access to community resources, such as schools or personal security, that enhance the quality of life. Others, abandoned by both public facilities and private business and left behind by previous residents with greater opportunities, do not. (Logan et al., 1996b : 443)

Dans ces conditions, accéder aux *meilleurs* quartiers possibles, offrir à ses enfants un

environnement sûr et stimulant, devient une espèce de compétition dans laquelle s'engagent les familles, des familles qui luttent toutefois à armes très inégales. Jusqu'à quel point la structure d'une famille influence-t-elle son accès à ces ressources communautaires? Les familles monoparentales, par exemple, sont-elles systématiquement désavantagées, par rapport aux familles biparentales, dans leur recherche d'un endroit où habiter? Et est-ce que ces handicaps se traduisent par un isolement géographique de certains types de familles dans l'espace urbain?

Si ces questions ne sont triviales dans aucune circonstance, elles se posent actuellement dans un contexte où les inégalités à l'intérieur des agglomérations vont croissant. Dans cette *Ère des extrêmes* (Massey, 1996), les quartiers riches deviennent de plus en plus riches et les quartiers pauvres, de plus en plus pauvres. Dans les villes canadiennes, en particulier, cette dynamique est bien présente (Heisz et Mcleod, 2004). Or, puisqu'une des caractéristiques les plus courantes des quartiers pauvres est leur proportion démesurée de familles monoparentales, cette polarisation a pour effet direct de dégrader l'environnement local de plusieurs familles monoparentales. Ceci implique que les enfants de ces familles, au-delà des conséquences affectives, économiques et sociales que la rupture de leurs parents pourrait avoir sur leur développement, pourraient souffrir de conséquences supplémentaires liées à la pauvreté de leur milieu de vie. Résultats scolaires, scores comportementaux, état de santé physique et mentale, délinquance, entrée précoce en sexualité et grossesses adolescentes ont par exemple tous été associés, au-delà des caractéristiques personnelles des individus et des familles, à des caractéristiques mesurées au niveau des quartiers de résidence, comme le taux de pauvreté, le revenu médian ou le taux de chômage (Leventhal et Brooks-Gunn, 2000; Sampson et al., 2002). Au bout du compte, cela signifie que les conditions de vie et la mobilité sociale

des enfants qui grandissent dans des familles monoparentales risquent d'être affectées indirectement par leur simple localisation géographique.

Avec ces effets de quartiers et ce processus de polarisation intra-urbaine en toile de fond, on comprend mieux pourquoi il devient fondamental d'explorer la relation qu'entretiennent les différentes formes de familles avec le territoire urbain, en particulier la façon dont elles se le partagent. Mais s'il est naïf de croire, par exemple, qu'une famille mariée¹ et une famille monoparentale dirigée par une femme subissent les mêmes contraintes et jouissent des mêmes opportunités dans le choix de leur emplacement résidentiel, il est tout aussi naïf de croire que c'est le cas des familles riches de la majorité blanche et des familles immigrantes pauvres appartenant à une minorité visible. Cette analogie nous ramène à la diversification ethnoculturelle de la population qui a été évoquée au tout début de ce texte. Puisque l'identité des familles est multiple, il peut arriver que plusieurs formes de ségrégation en viennent à se croiser, et leurs effets à se combiner de façon complexe. Et c'est justement là, à la jonction de préoccupations familiales, socio-économiques et ethnoculturelles, que se situe le cœur du présent projet.

Étant donné la relative absence d'études récentes qui s'intéressent à la ségrégation et aux inégalités de quartier au niveau des familles avec enfants, surtout en combinaison avec des préoccupations de nature ethnoculturelle (Fossett, 2005), la présente étude, limitée à la grande région de Montréal, revêt foncièrement un caractère exploratoire. Dans cette optique, la revue de littérature du premier chapitre se veut assez dense pour pouvoir mettre en place tous les concepts importants qui seront utiles à la compréhension des analyses subséquentes et surtout au contexte dans lequel elles se font. Suivra,

1. Afin de faire l'économie de vocabulaire, les expressions *familles mariées* et *familles en union libre* seront employées tout au long de ce document dans le sens respectif de *familles dirigées par un couple marié* et de *familles dirigées par un couple vivant en union libre*.

dans un second chapitre, une présentation des données du recensement canadien de 2006, des variables qui en sont tirées et de la méthodologie des modèles de *locational attainment*. L'échantillon de familles montréalaises sera ensuite décrit au chapitre 3. Les analyses du chapitre 4 porteront sur l'étude de la distribution spatiale et de la ségrégation selon le type de famille, tandis que celles du chapitre 5 tenteront d'évaluer le *locational attainment* de plusieurs sous-groupes de familles. Par la mise en œuvre de modèles multivariés, nous chercherons à déterminer si toutes les familles réussissent à atteindre les quartiers auxquels, compte tenu de leur statut socio-économique, elles peuvent aspirer ou si, au contraire, le *rendement spatial* que retirent certains types de familles de leurs ressources personnelles est plus faible que celui d'autres types.

Chapitre 1

Villes et familles : une recension des écrits

On ne retient bien souvent de la définition statistique de la famille (Statistique Canada, 2010; voir aussi la page 74 du présent document) que la partie portant sur la nature des liens qui unissent ses membres. Le critère de leur corésidence dans un même logement en est pourtant un élément tout aussi essentiel. Au-delà du caractère limitatif des liens familiaux qu'il définit – que ce soit par rapport au parent biologique non résidant (Lapierre-Adamcyk et al., 2009) ou à la famille élargie (Bonvalet, 2003; Bonvalet et Lelièvre, 2005) – cet élément du logement commun a aussi l'effet implicite de spatialiser la famille, de l'attacher à un endroit précis. Et qu'on le définisse de façon restreinte (le logement) ou un peu plus large (le quartier), cet endroit possède ses caractéristiques propres. Ce lien direct entre famille et territoire, champ de recherche à mi-chemin entre géographie et démographie, est malheureusement trop souvent négligé.

La présente étude va tenter de dresser un portrait général des connaissances sur la relation entre villes et famille en portant, quand cela est possible, un intérêt particulier à la situation montréalaise (section 1.1).

Comme outil de base de cette exploration, nous utiliserons la vaste littérature qui s'est bâtie depuis près d'un siècle sur l'organisation spatiale des villes et sur la répartition géographique des groupes sociaux (section 1.2). Ne serait-ce que pour exposer l'origine de plusieurs concepts et des principaux outils employés dans cette littérature, un passage par la ségrégation raciale sera nécessaire dans cette section. Nous aborderons ensuite la question plus ciblée de la ségrégation démographique et, dans une forme encore plus restreinte, la question de la ségrégation selon le type de famille (section 1.3). À partir de la section 1.4, lorsqu'on abordera les multiples caractéristiques des familles et le concept de *ségrégation croisée*, il deviendra de plus en plus évident que le recours traditionnel aux données agrégées dans l'étude de la ségrégation entraîne plusieurs limites. La disponibilité récente des microdonnées de recensement permet d'y pallier en grande partie. Grâce à ces données individuelles, on peut aborder la problématique de la ségrégation de manière nouvelle et prometteuse, notamment en construisant des modèles de *locational attainment* (section 1.5). Avant de conclure et d'énoncer plus formellement nos hypothèses de travail à la section 1.7, nous tenterons de positionner notre étude dans l'univers de la recherche québécoise. Nous ferons alors une incursion plus conceptuelle dans les différents paradigmes de la recherche sur la famille et dans leurs implications sur l'interprétation des résultats de cette étude (section 1.6).

1.1 Pourquoi Montréal?

Le seul espace urbain qui sera examiné dans ce texte est la région métropolitaine de Montréal telle qu'elle a été définie par Statistique Canada lors du recensement de 2006. Bien qu'il eût été intéressant de comparer les différentes villes du pays ou du continent entre elles pour bien marquer leurs différences et leurs similitudes, Montréal nous semble être assez singulière pour faire office de seul et unique objet d'étude. Loin d'une description totalisante d'une quelconque *famille urbaine*, ce texte se veut donc avant tout une étude de cas spatialement et temporellement circonscrite.

Si Montréal mérite ce traitement particulier, c'est qu'elle se distingue des autres villes québécoises et canadiennes sur de nombreux points. Parmi toutes les villes québécoises, elle est la seule à être aussi ethniquement et économiquement diversifiée. Alors que la proportion d'immigrants dans la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal dépassait les 20 % en 2006, elle n'atteignait pas 6 % dans aucune des autres RMR de la province (Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières) (Statistique Canada, 2007b). Au-delà de la diversité ethnique de sa population et de ses quartiers, Montréal est surtout la seule ville québécoise qui peut prétendre au qualificatif de *grande*. Ceci est important parce que, règle générale, plus une communauté est peuplée, plus les contrastes entre ses parties sont importants (Bourne, 1989). Dans les villages, la notion même de quartier est pour ainsi dire inexistante; les ménages sont distribués plutôt uniformément sur le territoire. Dans les petites et les moyennes villes, les différences entre quartiers sont de moindre importance que dans les grandes villes. Elles sont aussi moins porteuses de sens. À Drummondville, par exemple, l'écart entre le revenu médian des ménages du secteur de recensement le plus favorisé et celui du sec-

teur le plus défavorisé est d'environ 35 000\$. À Montréal, ce même écart est de 250 000\$ (Statistique Canada, 2008c, calculs de l'auteur). Le fait d'habiter dans le quartier le plus pauvre de Drummondville, par rapport au fait d'habiter dans le quartier le plus riche, n'implique ni une énorme différence de milieu, ni, probablement, l'existence d'une stigmatisation particulière. À Montréal, par contre, l'expérience vécue par les enfants qui grandissent dans le quartier de Parc-Extension (un des plus pauvres et des plus multiethniques) n'a probablement pas grand-chose à voir avec celle des enfants du quartier contigu, mais extrêmement différent, de Ville Mont-Royal (un des plus riches). En raison de la diversité ethnique et économique de ses quartiers, Montréal fait nettement bande à part par rapport aux autres villes québécoises.

Parmi la poignée de grandes villes canadiennes qui sont aussi, sinon plus, diversifiées que Montréal, la métropole québécoise présente encore deux traits distinctifs; des traits qui rendent parfois hasardeuses les comparaisons au niveau de l'ensemble de la fédération. En premier lieu, le marché résidentiel de Montréal se distingue de celui de Toronto, Vancouver, Ottawa ou Calgary par une proportion beaucoup plus élevée de ménages locataires : 47 % dans la RMR de Montréal contre moins de 35 % dans les autres. Cette différence est significative parce que l'accès à la propriété est un facteur essentiel dans l'explication de la mobilité intra-urbaine et dans la distribution spatiale des habitants (voir section 1.3.5). En second lieu, Montréal est la seule ville où sont présentes en aussi grand nombre les deux principales communautés linguistiques du pays. Et même après plusieurs décennies d'érosion et de transformations importantes (Germain et Rose, 2000), le schéma des « deux solitudes » – deux mondes parallèles et géographiquement isolés, avec les anglophones à l'ouest du boulevard St-Laurent et les

francophones à l'est – continue de dominer le paysage résidentiel montréalais (Charron, 2002).

L'importance primordiale de la question linguistique dans le choix de l'emplacement résidentiel d'un ménage à Montréal et le fait que le groupe culturel majoritaire ne soit pas le même – francophones à Montréal et anglophones dans le reste du Canada – limite les comparaisons directes qu'on pourrait faire entre les grandes villes canadiennes. Les auteurs qui, comme Fong et Shibuya (2000), conjuguent toutes les municipalités du pays dans une même analyse risquent d'aboutir à un modèle incohérent. Comment en effet interpréter les résultats d'un modèle de régression qui prédit le niveau de ségrégation de la « minorité » francophone simultanément dans toutes les municipalités canadiennes? Même en ajoutant une variable dichotomique pour identifier les villes québécoises, le sens à donner aux coefficients des autres variables explicatives demeure obscur parce que le groupe majoritaire n'est pas le même dans toutes les villes et que le niveau de ségrégation des groupes ethniques dans une ville dépend étroitement de leur statut majoritaire/minoritaire. Dès lors qu'on s'intéresse à la ville, conçue comme un amalgame de quartiers, et qu'on s'attarde spécifiquement aux déterminants de la concentration, dans ces quartiers, de tel type de famille ou de tel sous-groupe ethnoculturel, Montréal apparaît clairement nécessiter un traitement exclusif. D'ailleurs, l'année précédente, Fong et Wilkes (1999 : 600) ne s'y étaient pas trompés, ou presque :

We selected all tracts in the two largest (*sic*) census metropolitan areas (CMAs) in Canada – Toronto and Vancouver. [...] We did not include Montreal, another major immigrant city in Canada, because the Quebec government has different immigration policies from the rest of Canada. Moreover, the distinctive ethnic relations in Quebec may complicate the interpretation of the results.

1.2 Organisation spatiale des villes

Les observations de Robert E. Park, Ernest W. Burgess et des autres collaborateurs de ce qu'on appellera plus tard l'École de Chicago ont donné formellement naissance, dans les années 1920, à la sous-discipline de l'écologie urbaine (Grafmeyer et Joseph, 1979). En observant le Chicago du début du siècle dernier, une ville alors en très forte croissance, notamment en raison de l'arrivée massive d'immigrants européens, ces auteurs ont donné le coup d'envoi à l'étude de la différenciation résidentielle des quartiers. Un phénomène qu'on nomme plus souvent aujourd'hui, et pas forcément de façon péjorative, la *ségrégation résidentielle*. Au moins depuis cette époque, sociologues, géographes, urbanistes et démographes ont mis de l'avant le fait que l'emplacement résidentiel d'un individu sur le territoire urbain est relié à trois facteurs principaux : son appartenance ethnoculturelle, son statut socio-économique et son emplacement dans le cycle de vie. Et comme il en est des individus, les quartiers d'une ville diffèrent aussi par leur degré de concentration des caractéristiques reliées à ces trois facteurs. On parlera par exemple d'une enclave immigrante ou d'un secteur cossu, ou encore, en combinant les trois facteurs, d'une banlieue de jeunes familles blanches de classe moyenne. Si les outils et les méthodes employées pour étudier la ségrégation ont depuis ce temps été considérablement raffinés et sont maintenant de nature beaucoup plus quantitative, le constat original demeure : les sous-populations urbaines se répartissent très inégalement à l'intérieur de la ville.

Une des principales théories issues de ce mouvement a d'abord été proposée par Burgess (1967 [1925]). Ce dernier conçoit un modèle théorique de la distribution des populations urbaines dans lequel, au fur et à mesure que la ville croît et que le déve-

loppement des moyens de transport facilite la mobilité des travailleurs, les individus des classes supérieures cherchent à s'éloigner de plus en plus du centre pour s'installer dans les espaces moins denses, plus propres et plus calmes de la périphérie. La ville de Burgess prend alors l'allure d'une série de cercles concentriques qui irradiant du quartier central des affaires et dans laquelle un éloignement du centre s'accompagne d'une hausse du statut socio-économique des habitants. Bien que ce modèle théorique soit fortement teinté par l'expérience des vieilles villes industrielles du Nord-Est ou du *Midwest* américain et bien que d'autres modèles – comme le modèle sectoriel de Hoyt et le modèle polynucléaire – soient aussi en usage, il sous-tend toujours de très nombreuses recherches sur l'organisation spatiale des villes, sur les différences socio-économiques entre quartiers ou sur l'opposition centre/banlieues, surtout en Amérique du Nord (Fossett, 2005). Il sert aussi de colonne vertébrale à deux autres modèles théoriques qui seront exposés dans les sections qui suivent : l'assimilation spatiale (section 1.2.1) et la ségrégation démographique (section 1.3), elle-même une forme particulière de ségrégation résidentielle dont nous discuterons de manière plus générale à la section 1.2.2.

1.2.1 Assimilation spatiale : l'immigration et la question de la « race »

Des constats initiaux de Park (1979 [1926]) sur l'intégration des immigrants découle un autre modèle théorique qui sera enrichi et formellement élaboré par la suite (Massey et Mullan, 1984) : l'*assimilation spatiale*. Ce modèle postule que les immigrants, pauvres à l'arrivée, s'installent d'abord dans des quartiers du centre-ville, vieux et délabrés, mais

proches des emplois industriels. Ces lieux deviennent des communautés ethniques plus ou moins homogènes où la concentration d'un groupe donné procure à ses membres un accès à des services communautaires (commerces, églises, écoles...) qui facilite leur établissement dans leur nouveau pays. Ces enclaves immigrantes vont aussi permettre une intégration en douceur dans le groupe majoritaire, en assurant entre autres une maîtrise graduelle de la langue dominante et une familiarisation avec le marché de l'emploi. Une fois qu'eux-mêmes, ou leurs descendants, auront assimilé la culture de la majorité et atteint un niveau socio-économique plus élevé, par une meilleure éducation, un meilleur emploi et un meilleur revenu, ils pourront alors quitter le centre-ville et ses ghettos pour aller s'installer en périphérie, avec des membres de la majorité du même statut socio-économique qu'eux. Ce modèle traduit assez bien l'expérience des immigrants européens blancs qui sont arrivés en masse au début du XX^e siècle dans les villes industrielles du nord-est de l'Amérique du Nord et qui se sont intégrés plus ou moins rapidement à la majorité anglo-saxonne.

Dans le modèle d'assimilation spatiale, théoriquement, le statut socio-économique prédomine donc sur l'appartenance ethnique : l'atteinte d'un meilleur statut socio-économique et d'une certaine aisance culturelle garantit, peu importe les origines ethniques, une cohabitation avec les membres de la majorité dans les beaux quartiers de la périphérie. Les différences de localisation résidentielle entre groupes ethnoculturels découleraient essentiellement d'inégalités socio-économiques. En réalité toutefois, ce processus ne se vérifie pas pour tous les groupes.

Un des exemples les plus frappants de cette situation, celui qui retient d'ailleurs l'attention de la majorité des chercheurs du domaine, est sans aucun doute la ségrégation

des Noirs dans les villes américaines. Descendants des esclaves, les Afro-Américains habitent encore, en 1870, à 80 % dans les campagnes du sud du pays (Massey et Denton, 1995). Ce n'est qu'au tournant du XX^e siècle qu'ils migrent en masse vers les villes du Nord, où ils sont relégués dans des habitats de seconde zone. Contrairement aux immigrants européens phénotypiquement blancs, les Noirs restent généralement confinés au ghetto, quel que soit leur statut socio-économique. À partir des années 1970, les changements structurels de l'économie mondiale et la délocalisation des emplois industriels ont particulièrement affecté les Noirs et amené une concentration aiguë de la pauvreté dans les quartiers où ils étaient majoritaires (Wilson, 1987). Aux États-Unis, le phénomène de séparation spatiale des individus selon la race est parfois si intense et est devenu si permanent que certains auteurs n'hésitent pas à parler d'*hyperségrégation* et à désigner toutes les politiques et les pratiques individuelles ayant mené à sa création ou contribuant à son maintien par l'expression d'*apartheid américain* (Massey et Denton, 1995).

Si la ségrégation des Afro-Américains n'a décliné que très légèrement dans les dernières décennies (Massey et Denton, 1995; Charles, 2003), Jargowsky (1996) note cependant une ségrégation économique croissante à l'intérieur même de ce groupe. Les Noirs des classes moyennes sortent de plus en plus des ghettos pour aller s'installer en banlieue. Si ces migrations ne conduisent pas à une diminution plus rapide de la ségrégation raciale, c'est que contrairement à l'hypothèse de l'assimilation spatiale, la *banlieusardisation* des Noirs n'est pas synonyme d'intégration avec la majorité blanche. Les quartiers de banlieues, à leur tour, se différencient selon la race de leurs habitants. Et même si les Noirs des classes moyennes de banlieue habitent effectivement dans des

quartiers un peu plus *blancs* que les Noirs pauvres du centre, les Blancs de leur voisinage sont en moyenne plus pauvres qu’eux-mêmes ne le sont (Alba et al., 2000b).

Force est donc d’admettre que le modèle d’assimilation spatiale ne fonctionne pas également pour tous. La ségrégation raciale n’est pas qu’une conséquence indirecte de la ségrégation économique et il faut en déduire l’existence d’une hiérarchisation sociale des groupes, une stratification qui demande un ajustement du modèle théorique original. C’est la volonté de tester le modèle théorique d’assimilation spatiale qui ont amené les chercheurs à formuler les modèles empiriques de *locational attainment* qui seront discutés plus en profondeur à la section 1.5.

1.2.2 La ségrégation résidentielle

Compte tenu de son lourd bagage historique, dont les ghettos afro-américains font partie, il n’est pas étonnant que le terme *ségrégation* fasse peur. S’il peut, à la limite, renvoyer l’image des ghettos juifs de la Seconde Guerre mondiale ou des *townships* sud-africains de l’apartheid, il ne faut pas perdre de vue qu’il s’agit là de cas de racisme extrêmes et de structures de confinement physique imposées d’en haut par des régimes fascistes. De tout temps, cependant, les habitants des villes ont cherché à s’associer spatialement avec des personnes présentant des caractéristiques culturelles ou économiques similaires aux leurs. Ainsi, au-delà des barrières structurelles et de la discrimination sur le marché immobilier, la ségrégation raciale aux États-Unis est aussi perpétuée parce que Blancs (Krysan, 2002) et Noirs (Krysan et Farley, 2002) font preuve de préférences individuelles par rapport à la composition de leurs quartiers qui engendrent et reproduisent de la ségrégation au niveau collectif.

De plus, la ségrégation n'a pas qu'un côté négatif. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, les immigrants choisissent souvent leur emplacement résidentiel pour pouvoir profiter des avantages d'une concentration spatiale élevée de compatriotes qui parlent la même langue, partagent la même religion et consomment les mêmes produits qu'eux. Ils s'établissent donc souvent dans des endroits où résident déjà d'autres membres de leur groupe : parents, amis ou covillageois. En partie subie, en partie souhaitée, la ségrégation est donc un phénomène complexe et l'usage du terme doit être pris ici dans un sens très neutre. Il s'agit simplement de décrire la façon dont les différents quartiers de la ville se différencient les uns des autres et d'essayer de mesurer le plus objectivement possible le niveau de contact résidentiel entre les groupes.

Pour des raisons sociales et historiques évidentes, la forme de ségrégation la plus étudiée est certainement la ségrégation basée sur la couleur de la peau ou sur l'origine ethnique. Il en existe pourtant plusieurs autres manifestations dont l'étude est souvent négligée². On peut résumer la diversité des situations observées par l'identification de trois grandes formes de ségrégation qui correspondent aux trois facteurs d'organisation spatiale mentionnés au début de la précédente section : la ségrégation ethnoculturelle, la ségrégation socio-économique et la ségrégation démographique. Alors que la première est basée sur des différences au niveau de l'ethnicité, de la race, du groupe de minorités

2. En ce qui concerne le cas spécifique de Montréal, il faut noter le travail réalisé par l'équipe de chercheurs en études urbaines de l'Institut national de la recherche scientifique - Centre Urbanisation Culture Société (INRS-UCS). Elle a poursuivi, dans les années 2000, une investigation multidimensionnelle du phénomène ségrégatif en mettant à profit toute la panoplie des indices de ségrégation. Si leurs travaux présentent efficacement la distribution de divers sous-groupes d'immigrants (Apparicio et al., 2006), des personnes à faible revenu (Ades et al., 2009), des personnes âgées (Séguin et al., 2008) et des individus de diverses langues maternelles (Apparicio et Séguin, 2002), ils ne permettent cependant pas de faire la lumière sur les interactions possibles entre ces différentes formes de ségrégations. Cette limitation provient au moins en partie du fait qu'ils travaillent à partir de compilations spéciales de variables agrégées et non pas directement à partir des microdonnées de recensement. Nous reviendrons sur ce point à la section 1.4.4

visibles, de la langue ou du statut d'immigrant, la seconde est relative à la classe sociale, au revenu, au niveau d'éducation ou à l'occupation professionnelle. La dernière forme, la ségrégation démographique, résulte de différences au niveau du cycle de vie, du sexe ou de l'âge des individus. Quoique la littérature sur la ségrégation socio-économique soit déjà beaucoup moins substantielle que celle portant sur la ségrégation ethnoculturelle, le parent pauvre de ces études est certainement la ségrégation démographique. C'est qu'elle est considérée, et souvent à juste titre, comme plus volontaire et donc moins porteuse d'enjeux de société que les deux premières formes qui, elles, sont beaucoup plus visibles et, souvent, socialement dérangeantes. Même si la présente étude s'intéresse à une forme très particulière de ségrégation démographique – la ségrégation selon le type de famille –, il convient d'en dresser d'abord un portrait plus général.

1.3 Ségrégation démographique

Bien qu'il ait été développé pour décrire la ségrégation socio-économique, le modèle des zones concentriques de Burgess serait en fait particulièrement bien adapté à la description de l'emplacement résidentiel des individus selon le cycle de vie, autant aux États-Unis (White, 1987), qu'au Canada (Balakrishnan et Jarvis, 1991) et en France (Rhein, 1988). Dans une ville en croissance, les jeunes adultes de la ville-centre qui quittent le foyer parental peuvent profiter des valeurs foncières plus faibles en banlieues pour y acheter des maisons neuves, laissant le centre-ville à leurs aînés. Après un séjour au centre pour étudier, vivre leur célibat ou rencontrer un partenaire, chaque nouvelle génération de jeunes adultes va devoir s'installer dans une zone encore plus en périphérie que la génération précédente. À contre-sens, on observe aussi un retour vers le centre-

ville des personnes d'âge mûr dont les enfants ont déjà quitté le foyer familial. Ces flux, exacerbés par le taux de natalité beaucoup plus élevé en périphérie, ont comme conséquence de créer une relation à trois entre l'âge des habitants, la distance au centre-ville et l'âge de l'habitat (Rhein, 1988). En schématisant, le centre de la ville est donc principalement le domaine des personnes seules, des colocataires et des couples sans enfants – principalement des jeunes adultes (très mobiles) et des personnes âgées (peu mobiles) – tandis que la banlieue est celui des familles avec enfants.

L'élément qui a attiré le plus d'attention dans ce modèle général de différenciation des quartiers selon le cycle de vie est probablement l'âge des habitants (Lagory et al., 1980; Chevan, 1982). Plus que la ségrégation des enfants toutefois, c'est la ségrégation des personnes âgées qui a fait l'objet d'une bonne partie de ces recherches. Séguin et al. (2008), à la suite d'Okroku (1987), ont mené une analyse de huit RMR canadiennes en se basant sur plusieurs d'indices de ségrégation³ Si Okroku concluait à une hausse croissante de la ségrégation des personnes âgées au Canada dans la décennie 1970, Séguin et ses collaborateurs constatent un revirement de situation. Entre 1981 et 2006, parallèlement à la croissance de leur part dans la population, la ségrégation des personnes âgées s'est légèrement amenuisée, notamment en ce qui concerne leur centralisation. Même si leur présence continue d'être plus forte au centre, on retrouve donc de plus en plus de personnes âgées en périphérie des villes.

Qu'en est-il des familles avec enfants? Observe-t-on, simultanément à la décentralisation des personnes âgées, à une *dépériphérisation* des familles avec enfants? À l'aide, entre autres, d'analyses en composantes principales⁴, Charron remarque qu'entre 1951

3. Voir la section 2.4 à la page 94 pour des détails sur ces indices.

4. Voir Durand (2003) pour une explication de cette méthode.

et 1996, le statut familial acquiert au contraire un impact ségrégatif croissant, ce qu'il explique par « l'institutionnalisation de l'espace suburbain en tant que référence résidentielle pour la famille » (Charron, 2002 : 111). Les familles avec enfants étaient donc davantage excentrées dans les années 90 qu'elles ne l'étaient dans les années 50.

Mais serait-il possible d'assister, comme cela s'est produit pour les personnes âgées, à un renversement du phénomène pour les familles avec enfants? Le mouvement de retour à la ville qu'on observe un peu partout en Occident et qui est associé à la gentrification des quartiers centraux représente une évolution récente de la ville postindustrielle. La délocalisation de l'industrie vers les zones périphériques libère un espace au centre pour la construction de nouveaux logements que la proximité des emplois du secteur tertiaire rend désirables pour une certaine partie de la classe moyenne, surtout les couples où les deux partenaires travaillent au centre-ville. La réduction du temps de transport vers le travail et la possibilité de mener un mode de vie « urbain » sont des arguments appréciables dans la décision des jeunes familles de s'installer au centre (voir Karsten, 2006; Schwabe, 2007 respectivement pour les villes néerlandaises et françaises). L'impact de ce changement de perspective et de valeurs sur les soldes migratoires interrégionaux reste toutefois limité. Malgré une amélioration temporaire à la fin des années 1990 (Girard et al., 2002), le solde migratoire de l'Île de Montréal reste toujours fortement négatif. Pour la seule période 2009-2010, ce solde atteignait -23 640 et le déficit était particulièrement important chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, soit les groupes d'âge dont font majoritairement partie les membres des familles avec enfants (Lachance, 2011). Le schéma concentrique de répartition des individus selon le cycle de vie semble donc encore tenir globalement la route, du moins pour la RMR de Montréal.

Avec un regard contemporain, ce schéma classique apparaîtrait toutefois donner une importance démesurée au modèle de la famille dite traditionnelle. La réalité sociale du début du siècle dernier ne pouvait certainement pas laisser présager la quasi-révolution qui s'est opérée depuis les années 60 dans les formes légales et opérationnelles de la famille. Ces changements, que certains regroupent sous l'appellation de *Seconde transition démographique* (Beaujot, 2000; Lesthaeghe, 2010), comprennent entre autres : la chute de la fécondité sous le seuil de renouvellement des générations, la montée de l'union libre et des naissances hors mariage, la libéralisation des divorces et l'arrivée d'une « nouvelle » et nombreuse monoparentalité, plus souvent féminine et constituée, non plus de veuves, mais plutôt de divorcées, de séparées et de célibataires jamais mariées (Leaune, 1985; Denis et al., 1994). Ce qui s'est produit, et continue de se produire, en définitive, c'est surtout une diversification des parcours de vie. L'époque où une majorité d'individus passait par les mêmes étapes d'un cycle familial standardisé (mariage, enfants, décohabitation, veuvage/décès) semble aujourd'hui bien révolue.

L'article d'Avery Guest (1972), qui date d'une période où ces changements commençaient à peine à faire parler d'eux, est un bon exemple de la vision de l'époque. Avec des données agrégées au niveau des secteurs de recensement, il emploie un *path model* pour essayer de prédire la composition familiale des quartiers à l'aide de la distance au centre-ville et de quelques autres variables explicatives comme la densité de population et l'âge de l'habitat. Ses quatre premières catégories familiales sont les suivantes : les jeunes couples mariés, les jeunes familles mariées, les vieilles familles mariées et les vieux couples mariés. Elles représentent clairement le cycle familial *normal* : le mariage avec une période initiale sans enfants, l'arrivée des enfants, le vieillissement des parents et des enfants, puis la décohabitation des enfants. Ses deux dernières catégories ras-

semblent tous les autres ménages sous les appellations « single heads » (ménages non dirigés par un couple marié, mais comportant des individus apparentés) et « primary individuals » (ménages composés de personnes seules ou de personnes non apparentées seulement). Le premier de ces groupes comprend donc, entre autres, les familles monoparentales et les couples en union libre avec enfants, tandis que le second, au travers des personnes seules et des colocataires, contient les couples en union libre sans enfants. Avec ce modèle, Guest confirme que les familles mariées sont beaucoup moins centralisées que les couples mariés sans enfants qui, eux, sont à leur tour moins centralisés que les « single heads » et les « primary individuals ». S'il arrive à mettre en évidence l'existence de dynamiques résidentielles particulières, toutes ses conclusions demeurent imprécises en raison de la typologie familiale obsolète qu'il emploie.

Malgré l'hétérogénéité croissante du grand groupe des familles avec enfants, les manifestations spatiales des transformations familiales demeurent peu étudiées et la réponse à plusieurs questions concernant des groupes spécifiques reste vague. Comment en effet les familles monoparentales s'insèrent-elles dans ce schéma? Existe-t-il une différence de localisation entre les familles monoparentales dirigées par une femme et celles dirigées par un homme? Entre les couples mariés et les couples en union libre? La réponse courte à ces questions serait, comme les résultats de Guest le laissent entendre et comme Arbonville et Bonvalet le résumant explicitement, d'opposer deux « modes de vie » distincts :

- celui des couples mariés avec enfants qui sont dans la grande majorité propriétaires et habitent une maison individuelle en périurbain;
- celui des ménages « atypiques » – les jeunes, les cohabitants, les divorcés et les familles monoparentales –, qui sont loin d'être marginaux et dont la demande se résume ainsi : un logement locatif privé ou social en centre-ville ou proche du centre urbain. (Arbonville et Bonvalet, 1992 : 1305)

Les sous-sections qui suivent vont servir à nuancer ce portrait général en différenciant d’abord la situation résidentielle des familles monoparentales et des familles biparentales (section 1.3.1 et 1.3.2), puis celle des mères et des pères seuls (section 1.3.3), et enfin celle des couples en union libre et des couples mariés (section 1.3.4). Nous nous intéresserons aussi, à la section 1.3.5, au lien étroit unissant les caractéristiques d’un logement et celles de son environnement.

1.3.1 Biparentalité et monoparentalité

Les quelques études qui s’intéressent à la localisation des familles monoparentales concluent, schématiquement, qu’elles sont beaucoup plus nombreuses au centre des agglomérations, alors que les familles biparentales dominent en périphérie. Aux États-Unis, dans les années 1980, White (1987) a utilisé les données du recensement pour mesurer la ségrégation résidentielle dans une vingtaine d’agglomérations de toutes tailles. Parmi les très nombreuses caractéristiques qu’il étudie, il remarque que le fait d’appartenir à une famille monoparentale est une de celles qui sont le plus fortement, et le plus linéairement, associées au modèle d’organisation concentrique de la ville : plus une zone est éloignée du centre, plus la proportion de familles monoparentales y est faible. Il constate aussi que parmi toutes les variables relatives au cycle de vie, le fait d’être un enfant en famille monoparentale est la situation qui entraîne le plus de ségrégation résidentielle. Dans une ville américaine moyenne de cette époque, 30 % de ces enfants auraient dû changer de quartier pour que leur distribution soit uniforme par rapport à celle des autres individus dans la cité. Il ajoute que l’intensité de cette forme particulière de ségrégation est généralement plus élevée dans les grandes villes où la croissance est

faible que dans les villes plus petites ou celles à développement rapide. Si ce constat vaut aussi, aujourd'hui, pour les villes canadiennes, il est probable que cette forme de ségrégation soit importante à Montréal, une grande ville à la croissance faible. Il est toutefois difficile de vérifier cette affirmation puisque, à notre connaissance, aucune étude ne s'est intéressée à mesurer directement la ségrégation des familles monoparentales à Montréal ni à identifier la structure de cette ségrégation.

Ce champ d'investigation n'est cependant pas tout à fait vierge dans la métropole. Quelques auteurs ont fait des observations, directement ou indirectement, qui permettent de tracer un portrait grossier de la situation montréalaise. En tête de liste, on retrouve le mémoire de maîtrise de Viviane Leaune (1985). Sans faire de comparaison directe avec la répartition spatiale des familles biparentales, elle constatait qu'en 1971 les familles monoparentales dirigées par une femme étaient concentrées près du centre-ville. Concurrément avec la hausse de leur proportion (9,5 % en 1971 et 11,3 % en 1981), elles ont cependant connues une diffusion géographique notable durant la décennie qui a suivi. À partir de la simple cartographie de leurs quotients de localisation⁵, Leaune note qu'au début des années 80 les quartiers où les familles monoparentales étaient surreprésentées ne correspondaient plus uniquement aux secteurs défavorisés du centre, comme en 1971, mais qu'on en retrouvait désormais aussi dans la proche banlieue.

Comme la proportion de familles monoparentales n'a cessé de croître depuis cette époque, atteignant 15,9 % en 2006 (Milan et al., 2007), on pourrait croire que cette tendance à la diffusion géographique s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Pourtant, une

5. Voir la section 2.4 à la page 94 pour une description des quotients de localisation.

relecture des scores factoriels⁶ des analyses de Charron (2002), dont nous avons parlé au début de cette section, nous porte à en douter. Bien que l'auteur ne discute aucunement des résultats liés à sa variable **familles monoparentales**, on peut observer qu'aux recensements de 1991 et 1996, elle est associée au côté central, non familial et locataire de la composante *opposition centre/banlieues*. À Montréal, dans les années 90, l'emplacement résidentiel des familles monoparentales serait donc plus similaire à celui des célibataires et des jeunes couples sans enfant qu'à celui des familles mariées avec enfants. Il est intéressant de noter que cette composante est le facteur qui explique la plus grande fraction de la variance totale. Il s'agirait donc de l'axe principal de la structure résidentielle montréalaise.

Mais pourquoi observe-t-on cette ségrégation entre les familles monoparentales et les familles biparentales et pourquoi cette ségrégation prend-elle la forme d'une centralisation des premières par rapport aux secondes? La plupart des raisons invoquées ont trait à des différences de composition entre les deux sous-populations, en particulier au niveau du revenu, mais aussi par rapport à d'autres indicateurs socio-économiques (éducation, emploi, accès à la propriété) ou à l'appartenance ethnique. Nous reviendrons sur ces caractéristiques à la section 1.4. Dans les prochaines pages, nous nous attarderons davantage aux préférences et aux contraintes résidentielles des familles; des éléments qui sont plus difficilement mesurables dans de grandes enquêtes quantitatives.

6. Voir la note 4 au bas de la page 18.

1.3.2 Préférences et contraintes

Les familles biparentales et monoparentales, au-delà de leurs caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles personnelles, ont des besoins, des préférences et des contraintes spécifiques qui influencent leurs choix résidentiels. Il faut chercher à savoir dans quelle mesure leur répartition actuelle traduit ces préférences et ces contraintes.

La possession d'une maison unifamiliale en banlieue, et le mode de vie qui vient avec, en sont venus à symboliser le *rêve américain* (Shlay, 1986, 2006). Certes, ces maisons offrent de grands espaces, autant intérieurs qu'extérieurs, pour accommoder les jeux des enfants, tout en procurant intimité et sentiment de sécurité aux parents, mais elles sont en contrepartie très chères. Et puisque ces maisons se trouvent habituellement en banlieue, loin des zones d'emploi, il faut presque obligatoirement ajouter, au coût de la maison elle-même, les dépenses reliées à la possession d'une automobile. Ces maisons demandent aussi un entretien difficile pour qui n'en a ni le temps, ni l'argent, ni le savoir-faire, une situation bien fréquente chez les familles monoparentales. Par opposition, les appartements au centre-ville semblent beaucoup moins bien adaptés à la présence d'enfants : ils sont plus petits, mal isolés contre le bruit et sans espace de jeu extérieur privé. Ils ont toutefois l'avantage d'être relativement peu dispendieux. En termes d'habitation, les familles monoparentales se retrouvent donc dans une impasse (Spector et Klodawski, 1993). Même si ces logements ne répondent pas à leurs besoins, les familles monoparentales, en raison de leurs ressources modestes, n'ont souvent pas d'autre option que de se contenter des petits appartements du centre-ville

qu'elles peuvent se payer ou des logements sociaux auxquelles elles réussissent à avoir accès.

Mais cette situation n'est peut-être pas, après tout, si catastrophique. Les familles monoparentales ayant un « style de vie » différent de celui des familles biparentales, elles ont aussi des besoins différents en matière d'aménagement urbain. Si elles veulent pouvoir intégrer toutes leurs activités dans leur horaire chargé, elles doivent pouvoir bénéficier de la proximité de garderies, de lieux de travail et de commerces ayant de longues heures d'ouverture (Robertson, 1984). Il est donc tout à fait normal qu'elles soient attirées par l'environnement des quartiers centraux où la forte densité de population permet d'avoir accès à tous ces services, à pied ou en transport en commun (Rose et Le Bourdais, 1986). Ainsi, la centralisation des familles monoparentales n'est peut-être pas exclusivement la conséquence de leur pauvreté, mais résulte peut-être aussi d'une décision délibérée.

En somme, l'idéal, pour une famille monoparentale, serait d'habiter dans un grand logement peu coûteux ne demandant pas beaucoup d'entretien et qui posséderait des aires de jeux extérieures. Ce logement serait situé près du centre et des transports en commun pour permettre un accès rapide et à faible coût à un vaste bassin d'emplois et de services comme des commerces de proximité, des garderies et des écoles. Les coopératives d'habitation, ou encore les condominiums avec cour et les rez-de-chaussée de *plex*, sont souvent cités en exemple d'habitats urbains qui peuvent répondre, s'ils sont bien aménagés⁷, aux besoins des familles monoparentales (Spector et Klodawski, 1993).

7. Dans les années 1990, des urbanistes et des architectes féministes ont non seulement réclamé une meilleure adéquation des espaces individuels et collectifs aux nouveaux besoins des femmes, notamment des cheffes de famille monoparentale, mais elles ont aussi proposé plusieurs innovations urbanistiques et architecturales pour y arriver (Birch, 1985; Franck et Ahrentzen, 1991; Hayden, 2002 (1984)). Leurs

Malheureusement, ces logements idéaux sont peu nombreux et cette rareté crée une compétition entre les familles monoparentales qui, elles, sont de plus en plus nombreuses. Cette compétition est aussi accentuée par la gentrification récente des quartiers centraux qui entraînent une hausse du coût des loyers. Ainsi, seules les familles les mieux socio-économiquement équipées pourront accéder à ces espaces convoités :

We may be seeing the beginnings of a situation in which only the "relatively privileged" single mothers will be able to make use of inner-city habitats where housing and neighborhood design appropriate to their economic and social needs already exist, while low-income single-parent families may be increasingly concentrated in suburban habitats in which spatial arrangements reinforce societal constraints. Indeed, the combination of high density and cheaply built apartment housing, grafted on to an environment conceived for the middle-income "traditional" family and with a low density of service provision, is surely the worst of both worlds. (Rose et Le Bourdais, 1986 : 51)

Dans cette perspective, une décentralisation des familles monoparentales ne devient pas synonyme d'un meilleur habitat, comme le laissait présager la théorie de Burgess, mais plutôt d'un habitat inadapté.

La discrimination sur le marché immobilier est un autre élément qui peut influencer l'emplacement résidentiel des familles. Quoique la discrimination selon le type de famille n'est assurément pas de la même ampleur que celle touchant les Afro-Américains (Massey et Denton, 1995), elle peut contribuer à restreindre les choix résidentiels des familles monoparentales, notamment sur le marché locatif. Parce que les familles monoparentales ont une aura de groupe défavorisé et leurs enfants, d'enfants à problèmes, certains propriétaires préfèrent probablement louer leurs logements à des couples sans enfants ou à des familles biparentales. Des études américaines suggèrent que les femmes en général, et les mères monoparentales en particulier, subiraient, par exemple, des inter-

commentaires demeurent toujours fort pertinents.

rogatoires plus intensifs et qu'on leur mentirait même régulièrement sur la disponibilité des logements (Novac et al., 2002).

Tout récemment, le *Centre for Equality Rights in Accommodation* (CERA, 2009) a publié les résultats d'une recherche téléphonique effectuée sur le marché locatif de Toronto. Il s'agit de la première étude canadienne à utiliser une méthodologie qui consiste à former des paires d'individus ne se distinguant que sur un élément particulier. Il ressort de cette étude que 15 % des mères seules ont vécu de la discrimination sévère ou modérée lors de leur recherche de logement, alors que la même proportion pour le groupe-contrôle de mères en couple n'était que de 2 %. Cela démontre bien que les mères monoparentales souffrent parfois de discrimination au moment de choisir le logement et le quartier dans lequel établir leur famille.

Quelles que soient les causes de la ségrégation des familles monoparentales au centre des villes, préférences ou contraintes, cette centralisation les rend plus susceptibles d'habiter dans des quartiers défavorisés. En effet, même si la répartition géographique de ceux-ci s'est quelque peu fragmentée dans les dernières décennies, les quartiers pauvres demeurent en vaste majorité situés près du centre-ville (Heisz et Mcleod, 2004; Ades et al., 2009). Pour les familles biparentales, la situation est plus simple. Grâce à leur revenu plus élevé, elles peuvent plus facilement s'offrir le milieu périurbain qui a été développé essentiellement pour les accueillir. Les quartiers où elles sont concentrées se trouvent donc loin des quartiers à faible revenu du centre.

1.3.3 Pères seuls

La plupart des constats effectués au sujet des familles monoparentales depuis le début de cette section concernent, explicitement ou implicitement, surtout les mères seules. C'est que les recherches qui prétendent étudier les familles monoparentales en général traitent souvent exclusivement de celles qui sont dirigées par une femme, laissant les pères seuls dans un vide analytique. Leaune explicite bien les raisons de cette situation :

Nous avons restreint notre étude aux familles monoparentales à chef féminin à cause de leur importance numérique d'une part (plus de 80 % des parents uniques sont des femmes), et d'autre part parce que leur situation économique apparaît comme étant plus précaire que celle des familles monoparentales à chef masculin dont la situation économique se rapproche fort de celle des familles biparentales. (Leaune, 1985 : 2)

Les deux éléments principaux de cette omission sont donc un effectif faible et des ressources économiques plus importantes. Dans les deux cas, les choses ont pourtant beaucoup évolué dans les dernières années et le peu d'intérêt porté aux familles monoparentales à chef masculin devient intenable.

Les études menées à partir d'enquêtes sont particulièrement touchées par le relativement faible effectif de familles monoparentales à chef masculin. Ces dernières sont en effet souvent trop peu nombreuses dans ces bases de données pour que les estimations qu'on en tire soient de qualité convenable. Mais cette situation est souvent une question de perspective. Comme le montrent Desrosiers et al. (1999), si seulement 2 % des hommes adultes étaient des pères seuls lors du passage de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990, on en trouve tout de même 23 % qui avaient été chef de famille monoparentale au moins une fois au cours de leur vie. Même si ces proportions restent bien en deçà des proportions correspondantes chez les femmes (8 % au moment de l'enquête

et 35 % au cours de la vie), l'écart entre les sexes est considérablement moins large d'un point de vue longitudinal que d'un point de vue transversal. En fait, si les hommes sont peu nombreux à diriger des familles monoparentales lors des observations transversales, c'est surtout parce qu'ils restent moins longtemps que les femmes dans l'état de monoparentalité (Mckie, 1993). Ils se remettent en union plus rapidement qu'elles – 40 % des hommes sont de retour en couple après 2 ans contre environ 30 % pour les femmes – et leurs épisodes de monoparentalité se terminent plus fréquemment par un départ des enfants du foyer parental – 19 % après 3 ans contre 6 % chez les femmes –, probablement en grande partie parce que les enfants vont vivre avec leur mère (Desrosiers et al., 1999). Sur ce dernier point, il est important d'ajouter que même si les pères obtiennent de plus en plus la garde de leurs enfants, il s'agit habituellement d'une garde partagée. Or, on assiste dans ces cas à des mouvements plus fréquents des enfants d'un foyer à l'autre. Les hommes, au contraire des femmes, sont encore très peu nombreux à avoir la garde exclusive et donc à devoir demeurer longtemps le seul parent responsable (Milan et al., 2007).

Avec les données du recensement, l'étude des pères seuls est plus aisée qu'avec les enquêtes. Leur échantillon y est beaucoup plus important; il est même en forte croissance. En raison de la hausse récente du nombre de gardes partagées, on a en effet observé, entre les deux derniers recensements, une hausse deux fois plus rapide du nombre de familles monoparentales dirigées par un homme que de celles dirigées par une femme (Milan et al., 2007). Cela a entraîné une baisse du rapport de féminité des familles monoparentales : parmi les familles dont tous les enfants avaient moins de 6 ans, il y avait 10,5 mères seules pour chaque père seul en 1981 (Leaune, 1985), tandis qu'il y en avait 6,1 en 2001 et 5 en 2006 (Statistique Canada, 2007a, calculs de l'auteur).

Pour ce qui est de la situation économique des pères monoparentaux, si elle demeure toujours plus avantageuse que celle des mères seules, elle n'en demeure pas moins plus difficile que celle des familles biparentales. Entre la fin des années 1970 et la fin des années 2000, parallèlement à la hausse de la participation des femmes au marché du travail, et donc de l'augmentation du nombre de familles biparentales à deux revenus, la hausse du revenu moyen (en dollars constants) des familles biparentales et des familles monoparentales dirigées par une femme a été, respectivement, de 25 % et 26 % (Statistique Canada, 2011, calculs de l'auteur). La hausse pour les familles monoparentales à chef masculin n'a été, elle, que de 4 %. Donc si le revenu moyen des familles monoparentales à chef féminin représente toujours autour de 43 % du revenu moyen des familles biparentales, ce rapport a considérablement chuté pour les familles monoparentales à chef masculin passant, pour la même période, de 80 % à 62 %. Ainsi, s'il est vrai que la monoparentalité masculine diffère structurellement de la monoparentalité féminine et qu'elle n'est pas aussi fortement associée avec une situation d'exclusion sociale et économique, la croissance de leurs effectifs et la détérioration relative de leurs conditions matérielles rendent de plus en plus pertinente leur prise en compte comme un groupe de familles distinct.

Quant à la façon dont les pères seuls et leurs enfants se répartissent dans l'espace urbain, les sources d'informations sont pratiquement inexistantes. Il est donc impossible de savoir si leur répartition est différente de celle des familles monoparentales dirigées par une femme. La seule information pertinente recensée concerne l'identité du parent qui continue d'habiter le domicile conjugal après une séparation. L'intérêt de cette question réside dans le fait que le domicile conjugal, acquis du temps où la famille était biparentale, se trouve probablement dans un quartier relativement aisé. Ainsi, contrai-

rement au parent qui devra chercher un nouveau logement, le parent qui va conserver le domicile conjugal va aussi conserver les qualités de son quartier. Si les parents d'un sexe continuent systématiquement d'habiter ce domicile lorsqu'ils obtiennent la garde des enfants cela pourrait créer un déséquilibre sexuel dans la répartition des familles monoparentales.

Des données françaises datant du milieu des années 1980 nous apprennent que dans 53 % des cas où la mère a obtenu la garde des enfants, elle a continué à habiter le même logement après la rupture. Lorsque c'est l'homme qui obtient la garde, il conserve le logement dans 74 % des cas (Festy, 1988). Une étude plus récente, cette fois en provenance de Bruxelles, semble elle aussi aller dans la même direction (Eggerickx et al., 2002). À l'inverse, aux États-Unis, les enfants de couples divorcés qui sont allés vivre avec leur père sont plus susceptibles de changer de résidence, durant l'année du divorce, que les enfants qui sont allés vivre avec leur mère (South et al., 1998). Cela semble indirectement indiquer que les Américaines qui ont la garde de leurs enfants conservent plus souvent l'ancien domicile conjugal que si c'est leur ex-conjoint qui les garde.

Mais que les familles biparentales montréalaises suivent le modèle européen ou le modèle américain lors de la passation du domicile conjugal lors de leur rupture, il est de toute façon possible que cette décision initiale n'ait pas beaucoup d'effet à long terme. Les taux de migration des familles monoparentales à chef féminin, même de celles ayant conservé le domicile conjugal, sont en effet tellement élevés dans les années qui suivent une séparation (Festy, 1988; Clark et Dieleman, 1996) que cette mobilité risque tout simplement d'annuler l'avantage ou le désavantage résidentiel initial. Il est

ainsi difficile, a priori, de déterminer s'il existe des différences transversales entre la distribution spatiale des familles monoparentales à chef féminin ou masculin. Comme les mêmes contraintes espaces-temps qui jouent sur les décisions résidentielles des femmes devraient peser aussi lourdement sur les décisions des hommes, il est toutefois probable que ces différences, si elles existent, s'expliquent dans une large mesure par l'écart de revenu entre les deux types de famille.

1.3.4 Union libre

Parce qu'on trouve deux parents dans chaque, les familles en union libre et les familles mariées semblent avoir beaucoup plus de choses en commun que d'éléments qui les distinguent. Les familles des deux types n'ont par exemple pas à gérer des horaires aussi chargés que les familles monoparentales et elles ont la possibilité de se reposer sur deux salaires au lieu d'un seul. Pourtant l'union libre et le mariage, même s'ils représentent des alternatives valables pour la vie familiale ne sont pas totalement équivalents, notamment au niveau des valeurs qu'ils véhiculent (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2004). Ces différences de valeurs pénètrent le domaine résidentiel principalement au travers du mode d'occupation du logement : les couples mariés sont beaucoup plus susceptibles que les couples en union libre d'être propriétaires de leur logement. À partir du recensement français de 1982 et d'une enquête qualitative datant de la même époque, Audirac et Chalvon-Demersay associent l'union libre à une « mythologie de la bohème » où le rejet du mariage et celui de la propriété, deux institutions conservatrices, sont intimement liés :

Or, derrière le refus du mariage se profile souvent le refus d'une forme classique et conformiste d'intégration dans la société. [...] Ainsi, ceux qui sont réticents à l'idée

de passer devant le maire ne sont guère plus enthousiastes à la perspective de passer devant le notaire. [...] Dans un cas comme dans l'autre, il faut accepter l'ingérence un peu solennelle de la loi et du droit dans la vie individuelle et dans la destinée du couple. « Acheter ensemble, ce serait presque comme si on se mariait ». [...] Aussi peut-il paraître logique qu'en refusant l'un, on refuse l'autre. (Audirac et Chalvon-Demersay, 1988 : 75-76)

Ce commentaire date d'une époque qui semble déjà lointaine. L'union libre est devenue depuis une pratique beaucoup moins marginale, du moins au Québec, et elle n'a plus vraiment, à part peut-être dans certains milieux conservateurs et religieux, ce côté rebelle et revendicateur. Seulement quelques années plus tard, toujours en France, Arbonville et Bonvalet (1992 : 1305) écrivaient d'ailleurs déjà que ce « militantisme » commençait à se faner et que « les cohabitants semblent actuellement plus pragmatiques et envisagent plus volontiers l'achat d'un logement que leurs aînés ».

Mais même au début des années 80, cette mise à distance conceptuelle du mariage et de la propriété par les couples en union libre se devait d'être mise en contexte :

La plupart des arguments avancés ressemblent à des rationalisations : si les concubins refusent avec tant de vigueur l'hypothèse d'une acquisition, c'est aussi parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Car la cohabitation correspond aussi à une situation de précarité économique. (Audirac et Chalvon-Demersay, 1988 : 76)

De ce côté aussi les choses ont beaucoup changé : dans le Québec contemporain, on ne peut plus vraiment parler de la « précarité économique » des couples en union libre. Aussi, quand on s'attarde aujourd'hui au mode d'occupation des jeunes Canadiens, est-il surprenant de constater que même en contrôlant pour l'âge et plusieurs caractéristiques socio-économiques, dont le revenu, ceux qui vivent en union libre ont au moins deux fois moins de chance d'être propriétaires de leur logement que ceux qui vivent dans le mariage, qu'il y ait présence d'enfants ou non (Turcotte, 2007).

Une des façons d'expliquer cette différence de mode d'occupation selon le statut conjugal est de considérer l'hétérogénéité des parcours familiaux parmi les populations de mariés et de cohabitants. Si l'union libre est populaire comme mode d'entrée en première union (Dumas et Bélanger, 1997) et comme mode de formation des familles, elle l'est encore plus comme mode de recomposition familiale. En effet, lors d'une remise en union après une séparation ou un divorce, la majorité des parents seuls préfèrent l'union libre au mariage (Desrosiers et al., 1999), si bien que la proportion de familles recomposées et de familles dites complexes est beaucoup plus élevée chez les familles en union libre que chez les familles mariées. Selon l'ESG de 1990, 88 % des enfants québécois vivant dans une famille biparentale mariée vivaient dans une famille *intacte* alors que ce n'était le cas que de 47 % des enfants des familles en union libre (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1999).

Or, si une séparation entraîne souvent le passage de la propriété à la location (Clark et Dieleman, 1996) et le déménagement des enfants vers un quartier plus pauvre que celui dans lequel ils habitaient à l'origine, une recomposition n'a pas nécessairement l'effet inverse. Il semble que l'effet d'une telle transformation familiale, par rapport au fait de demeurer monoparental, soit plutôt neutre au niveau de la qualité de l'environnement immédiat de la famille (South et al., 1998). Pour la France, Catherine Bonvalet (2005 : 65) remarque qu'en matière de logement la situation des familles recomposées « est toujours intermédiaire entre celle des couples mariés et celle des familles monoparentales ». C'est le cas, notamment, du taux de propriété, de la proportion vivant en maison unifamiliale et de la taille des logements.

Cette différence observée entre familles recomposées et familles dites intactes, au

niveau du taux de propriété, est peut-être une conséquence du passage des premières par une période préalable de monoparentalité. Comme la monoparentalité est souvent synonyme de précarité économique, le parent seul n'a pas souvent les liquidités nécessaires pour économiser ou pour investir dans une propriété durant cette période. On peut alors voir la plus faible proportion de propriétaires parmi les familles recomposées comme un effet différé d'une période de défavorisation antérieure (Spector et Klodawski, 1993).

Qu'elle s'explique par un rejet volontaire, par des différences de composition au niveau de la recomposition familiale ou par un tout autre facteur, la différente propension des couples en union libre et des couples mariés à être propriétaire risque d'avoir des conséquences sur leur répartition spatiale respective. Malgré leurs similitudes structurales et socio-économiques, les familles mariées et les familles en union libre, uniquement parce qu'elles ne font pas les mêmes choix ou n'ont pas les mêmes opportunités par rapport au mode d'occupation de leur logement, risquent d'être géographiquement séparées. Nous verrons en effet, à la prochaine section, toute l'importance du mode d'occupation sur la répartition spatiale des ménages.

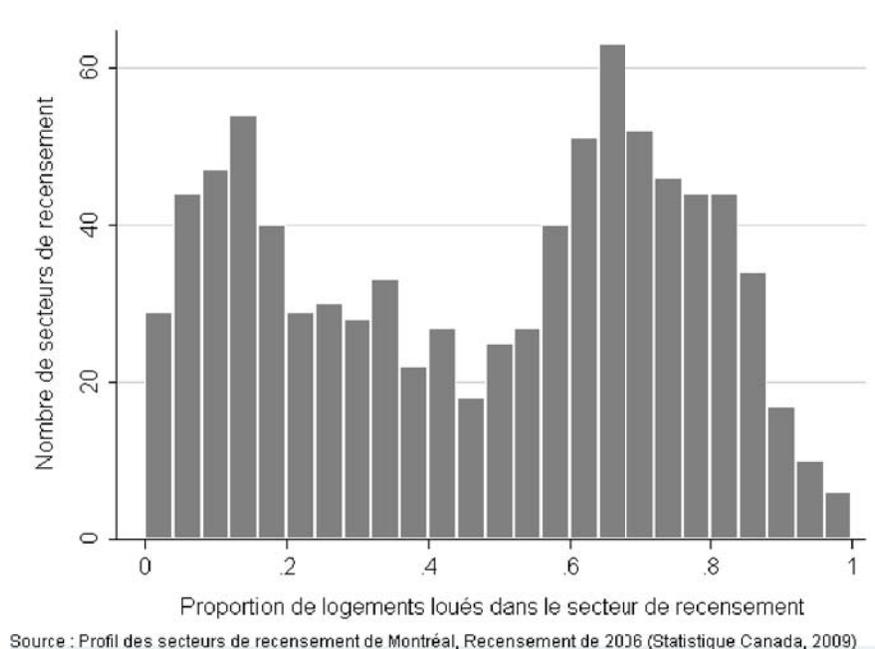
1.3.5 Habitat

Les situations décrites dans les sections précédentes mettent indirectement en lumière une importante relation qui n'a pas encore été abordée de front : celle entre le mode d'occupation et l'emplacement géographique. Puisque les quartiers d'une ville se singularisent entre autres par la proportion de leurs logements qui sont en location ou en propriété, le quartier dans lequel une famille habite dépend largement de son

mode d'occupation. En bref, les quartiers de la périphérie sont caractérisés par la présence de maisons unifamiliales habitées par leur propriétaire alors qu'on retrouve plus d'appartements en location dans les quartiers centraux. Ainsi, un couple qui désire demeurer locataire pourra difficilement avoir accès à certains quartiers de banlieue où la majorité, si ce n'est la totalité, des logements sont en propriété. L'inverse est vrai des couples qui désirent accéder à la propriété ou s'y maintenir. La distribution des secteurs de recensement de Montréal selon leur proportion de logements loués (figure 1.1) illustre bien cette problématique. Alors que la proportion de logements loués avoisine les 50 % dans l'ensemble de la RMR, la forme bimodale de cet histogramme indique une franche dichotomisation des secteurs de recensement entre ceux où les logements loués dominant et ceux où les propriétés sont les plus nombreuses; peu de quartiers exhibent une répartition égalitaire.

L'impact de cette situation sur la répartition des différents types de famille ne peut qu'être immense, tant leur propension à être propriétaire est dissemblable. En 2006, les familles biparentales canadiennes avec enfants étaient propriétaires dans une proportion de 84 % alors que ce n'était le cas que de 65 % des pères seuls et de 53 % des mères seules (Rea et al., 2008). Les familles monoparentales dont le parent est une femme ne sont par contre pas un groupe homogène. Les veuves, par exemple, continuent souvent d'habiter le domicile familial original (72 % de propriétaires en 1991) et, même si leurs revenus annuels sont faibles, leurs conditions de logement sont donc généralement avantageuses. En revanche, elles sont parfois obligées de louer une partie de leur maison à des personnes non apparentées. En raison de cette situation économique particulière, les veuves ont été décrites comme étant pauvres au niveau du revenu, mais riches en ce qui concerne les biens (« income poor, but asset rich ») (Spector et Klodawski, 1993 : 240).

FIGURE 1.1 : Distribution des secteurs de recensement selon leur proportion de logements loués, Montréal, 2006



Par contraste, les femmes séparées ou divorcées (40 % de propriétaires) et les célibataires (12 % de propriétaires) sont pauvres sur les deux niveaux (« income poor and asset poor »). Elles habitent aussi plus fréquemment avec des personnes apparentées. De ces différences découle probablement une ségrégation résidentielle marquée selon le type de famille et l'état matrimonial, mais aussi des différences dans la qualité des quartiers habités.

En effet, de cette relation entre le mode d'occupation d'une famille et le quartier dans lequel elle habite en découle une seconde qui lie le statut socio-économique d'un quartier à la composition de son parc de logements. Puisque pour accéder à la propriété il faut d'abord avoir amassé un capital important et/ou avoir des revenus annuels élevés et stables, les propriétaires sont habituellement plus riches que les locataires et,

conséquemment, les quartiers de propriétaires plus riches que les quartiers de locataires.

À ce propos, Myles et Hou notent que les pratiques historiques de zonages :

[...] have created a high level of de facto economic segregation between neighbourhoods with high density rental accommodation and neighbourhoods of owner-occupied, single family, dwellings. In 1996, the correlation between the percentage of renters and median family income in Toronto census tracts was $-.57$. A non-linear specification would provide an even better fit. (Myles et Hou, 2004 : 39)

À Montréal, en 2006, ce même coefficient de corrélation était de $-0,67$, ce qui en dit très long sur la force de cette relation entre mode d'occupation et statut socio-économique au niveau des quartiers.

L'importance substantive des caractéristiques des logements en matière de quartier provient également de leur inertie. À moins de circonstances extraordinaires, une fois la construction des immeubles d'un quartier achevée, ses caractéristiques sont pratiquement immuables. Un quartier de maisons unifamiliales en propriété dans la banlieue sud d'une ville va demeurer pour très longtemps un quartier de maisons unifamiliales en propriété dans la banlieue sud, peu importe les caractéristiques de ses habitants. Bien sûr, on verra apparaître plusieurs modifications au fil du temps, mais au niveau agrégé, ces changements sporadiques ne seront pas perceptibles avant longtemps. En conséquence, on peut dire qu'une famille donnée ne se localise pas dans un espace neutre, mais s'ancre très concrètement dans un espace construit, largement inerte et prédéterminé, dans une matérialité qui joue puissamment sur l'identité du quartier et qui conditionne en grande partie le caractère de ses occupants.

1.4 Caractéristiques des familles et ségrégation croisée

On a déjà mentionné dans la section précédente l'immense rôle joué par le mode d'occupation du logement sur la répartition géographique des familles. Mais puisque ces dernières diffèrent sur plusieurs autres aspects que sur ce seul point, il convient maintenant d'en faire un survol rapide. Nous recenserons d'abord les caractéristiques démographiques des familles (section 1.4.1), puis leurs caractéristiques socio-économiques (section 1.4.2) et enfin leurs caractéristiques ethnoculturelles (section 1.4.3). Nous verrons de plus comment les caractéristiques de ces trois sphères peuvent se combiner pour aboutir à un système complexe de ségrégations croisées qui borne la localisation résidentielle de certains sous-groupes particuliers de familles (section 1.4.4).

1.4.1 Caractéristiques démographiques

État matrimonial

Avec l'adoption de la Loi canadienne sur le divorce en 1968 s'est amorcée une transition dans le mode d'entrée en monoparentalité. Dans la « nouvelle » monoparentalité, les veuves et veufs ne sont plus majoritaires, ils sont remplacés par des personnes divorcées ou séparées, voire jamais mariées (Dandurand, 1982; Leaune, 1985). La proportion de veufs et veuves parmi toutes les familles monoparentales du pays, quel que soit l'âge des enfants, est effectivement passée de 67 % en 1951 à 19 % en 2006 (Péron, 1999; Milan et al., 2007). En contrepartie, la proportion de personnes jamais mariées a bondi

de 2 % à 30 % et celles des personnes séparées ou divorcées de 31 % à 52 %. Chez les personnes en union libre aussi, le recensement permet de connaître l'état matrimonial légal. En 2006, 70 % des personnes en union libre n'avait jamais été mariées, mais cette proportion était fonction de l'âge : près de la totalité des personnes de moins de 25 en union libre était légalement *célibataire* contre 27 % chez les 55-59 ans.

Âge des parents et des enfants

Compte tenu de leur manière différente d'accéder à la monoparentalité, les générations récentes de parents seuls sont plus jeunes que les générations précédentes. Dans la génération récente, les veuves et veufs étaient toujours en moyenne plus âgés que les séparés ou les divorcés qui, à leur tour, étaient plus âgés que les personnes jamais mariées. En 2001, les mères seules et les mères en couples avaient exactement le même âge moyen, mais puisque les mères seules avaient eu leur premier enfant en moyenne plus tôt que les mères en couples, leurs enfants étaient en moyenne plus âgés que ceux des mères en couple (Galarneau, 2005). Toutefois, si on ne considère que les mères d'enfants de moins de 13 ans (Lero et Brockman, 1993) ou de moins de 18 ans (Myles et al., 2006), les mères monoparentales sont légèrement plus jeunes que les mères en couple. Les pères seuls sont, eux, légèrement plus âgés que les pères en couple. Leurs enfants sont aussi plus vieux que ceux des mères seules, probablement parce que la garde des jeunes enfants continue d'être donnée plus fréquemment aux mères qu'aux pères après une séparation (Péron, 1999). Enfin, comme l'union libre est beaucoup plus fréquente dans les générations récentes que dans les générations plus anciennes, l'âge moyen des

parents en union libre est plus faible que celui des parents mariés, même chose pour l'âge des enfants dans ces familles (Péron, 1999).

Nombre d'enfants

Au recensement de 2001, les familles québécoises avec enfants comptaient en moyenne 1,8 enfant. Ce nombre variait toutefois selon le type de famille : 1,91 enfant dans les familles biparentales mariées, 1,70 dans les familles biparentales en union libre, 1,56 dans les familles monoparentales dirigées par une femme et 1,44 dans les familles monoparentales dirigées par un homme. Le nombre différent d'enfants dans les familles mariées et les familles en union libre n'est pas une conséquence de la structure par âge plus jeune des familles en union libre, on retrouve des écarts équivalents dans tous les groupes d'âge (Péron, 1999; Institut de la statistique du Québec, 2005).

1.4.2 Caractéristiques socio-économiques

Éducation

Pour la période allant de 1981 à 2001, Myles et al. (2006) montrent qu'il s'est produit une amélioration considérable du niveau d'éducation des mères seules au Canada. La proportion de mères monoparentales sans diplôme d'études secondaires a baissé de 24,8 points de pourcentage tandis que la proportion de celles ayant terminé des études universitaires s'est accrue de 6,4 points. Malgré cette forte progression, les mères seules demeurent en moyenne moins scolarisées que les mères mariées parce que la hausse du niveau d'éducation de ces dernières a été encore plus importante. L'écart entre les

mères seules et les mères en couple est plus large chez les jeunes que chez les plus âgées. Les mêmes constatations, quoique avec moins d'amplitude, sont aussi valables pour les pères (Galarneau, 2005).

Pour ce qui est du niveau de scolarité des parents en couple, la situation est un peu plus complexe, non seulement parce qu'on doit prendre en compte la scolarité des deux conjoints, mais aussi parce que la relation entre l'éducation et le statut conjugal se modifie d'une génération à l'autre. Bien que Bélanger et Turcotte (1999) analysent uniquement l'entrée en première union, leurs conclusions sont tout de même fort intéressantes ici. Alors que dans les générations nées avant 1960, avoir fait des études collégiales ou universitaires avait pour effet d'augmenter considérablement le risque de former une première union par union libre, ne pas avoir complété d'études secondaires avait le même effet pour les générations 1971-1980. On retrouve cette même tendance dans des données plus récentes : dans le recensement de 2006, Martin et Hou (2010) notent que la propension des Canadiennes de 25-29 ans à vivre en union libre est plus élevée chez celles qui n'ont pas de diplôme universitaire que chez celles qui ont complété au minimum un baccalauréat. Finalement, ces mêmes auteurs montrent aussi que l'homogamie éducationnelle des femmes mariées est plus forte que celle des femmes en union libre, c'est-à-dire que les femmes universitaires mariées sont plus souvent en couple avec des hommes eux-mêmes universitaires (64 %) que les femmes universitaires en union libre (48 %).

Participation au marché du travail

La composition des groupes selon leurs niveaux d'éducation a une influence sur leur participation au marché du travail. Globalement, le taux d'emploi de toutes les mères a augmenté entre 1980 et 2000, mais celui des mères en couple a crû davantage et est donc venu rejoindre celui des mères seules. La hausse n'a toutefois pas été uniforme : elle a été pratiquement nulle chez les jeunes mères seules peu éduquées et très forte chez les mères âgées scolarisées. En 2000, les pères seuls travaillaient moins souvent à temps plein que les pères en couples (59 % contre 71 %) et l'écart s'est légèrement élargi dans les 20 années précédentes.

Revenu

Une grande partie de la littérature sur les familles, autant académique que populaire, tend à mettre en évidence les importantes disparités de revenu qui existent entre familles biparentales et monoparentales. Si les secondes sont aussi défavorisées par rapport aux premières, c'est essentiellement parce qu'elles ne peuvent compter que sur un seul salaire. Qui plus est, les mères seules doivent aussi subir l'iniquité salariale des genres sur le marché du travail. Dans une société où les familles les plus riches comptent presque systématiquement deux travailleurs, les familles monoparentales se retrouvent inéluctablement surreprésentées parmi les familles les plus pauvres (Mongeau, 1999). En 2006, peu importe l'âge des enfants, le revenu médian des familles de recensement⁸ était de 78 500\$ pour les familles en union libre, soit un montant presque identique

8. Il s'agit ici seulement des familles de recensement (parents et enfants) qui n'habitaient pas avec d'autres personnes, que ces personnes soient apparentées (ex. : un parent) ou non apparentées (ex. : un chambreur).

à celui des familles mariées (79 900\$). Les familles monoparentales dont le parent est une femme avaient quant à elles un revenu médian de 37 200\$, beaucoup moins que les 51 600\$ chez les familles à chef masculin (Statistique Canada, 2008e).

Ces différences de revenu ne s'expliquent pas uniquement par le manque à gagner résultant de l'absence d'un parent ou par les gains d'emploi inférieurs des femmes par rapport aux hommes. Si on s'intéresse uniquement aux gains d'emploi des femmes, on remarque que leur hausse a été beaucoup plus importante entre 1980 et 2000 pour les mères en couples que pour les mères seules. De plus, parmi les mères seules ces gains ont augmenté uniquement chez les mères âgées et sont demeurés stables chez les plus jeunes (Myles et al., 2006). L'évolution contrastée des niveaux d'éducation et de participation au marché du travail évoquée dans les paragraphes précédents peut expliquer en partie le déclin relatif de la situation économique des jeunes mères seules (Galarneau, 2005).

Pendant que les pères en couple enregistraient, comme la plupart des sous-groupes de mères, une hausse de leurs gains moyens d'emploi, les pères seuls, eux, affichaient une baisse. Encore une fois, cette baisse a été plus importante pour les jeunes et les moins scolarisés.

1.4.3 Caractéristiques ethnoculturelles

Au Canada, personne ne semble s'être intéressé de près à la composition familiale des divers groupes ethnoculturels du pays. Pourtant, aux États-Unis, le *Current Population Survey* de 2010 faisait état de différences parfois phénoménales dans la répartition par type de famille des enfants de moins de 18 ans (U.S. Census Bureau, 2010). Ainsi, seulement 33 % des enfants noirs américains vivent avec leurs deux parents biologiques

contre 61 % des enfants hispaniques, 70 % des blancs et 81 % des asiatiques. Parmi ceux-ci, la proportion d'enfants dont les parents forment un couple en union libre est beaucoup plus élevée chez les Noirs et les Hispaniques que chez les Blancs et les Asiatiques. De même, on remarque qu'après une séparation la garde des enfants est assumée beaucoup plus régulièrement par les pères blancs que par les pères noirs. Compte tenu de ces différences ethniques, il va sans dire qu'un constat basé sur les statistiques de l'ensemble de la population américaine, et qui alors serait profondément influencé par le poids démographique du groupe majoritaire, ne refléterait que très partiellement la réalité familiale des enfants de ce pays. Qu'en est-il au Canada? Même si la composition ethnoculturelle des populations canadienne et américaine diffère sensiblement en raison de leur histoire respective, il est probable que des écarts existent ici aussi entre francophones et anglophones, entre immigrants et non-immigrants ou encore entre les différents groupes de minorités visibles.

Statut d'immigrant et groupe de minorité visible

Pour ce qui semble être la première fois de son histoire, Statistique Canada a publié des tableaux sur le sujet en s'appuyant sur les données du recensement de 2006 (Statistique Canada, 2008b, 2008d). Malheureusement, ces tableaux présentent plusieurs lacunes et ne permettent pas de dégager de véritables conclusions⁹. Au mieux, on peut

9. La classification employée dans ces tableaux ne distingue pas, parmi les personnes en couple, celles qui ont des enfants de celles qui n'en ont pas. Et deux groupes qui présentent la même proportion de *couples en union libre* pourraient bien avoir des proportions très différentes de *couples en union libre avec enfants*. Il existe en effet des différences fondamentales au niveau de la signification de l'union libre dans les différentes sociétés (Villeneuve-Gokalp, 1990; Dumas et Bélanger, 1997; Kiernan, 2001; Heuveline et Timberlake, 2004) et tous ces *stades* ne sont pas aussi propices les uns que les autres à la formation de familles.

dire que, pris dans leur ensemble, les immigrants et les minorités visibles comptent une proportion de parents seuls semblable, respectivement, à celle des non-immigrants et des Blancs. Il existe toutefois une hétérogénéité importante à ce chapitre. Les Noirs, les Latinos-Américains et les immigrants en provenance des Caraïbes comptent par exemple beaucoup plus de parents seuls que les autres groupes. Les Arabes et les Asiatiques de l'Est en comptent moins. L'union libre est quant à elle nettement plus populaire chez les Blancs et les non-immigrants que chez les groupes de minorités visibles et les immigrants. Chez les personnes qui se déclarent autochtones, on dénombre légèrement plus d'unions libres et de monoparentalité que chez les Blancs.

Langue maternelle

Au niveau des groupes linguistiques, les données publiées sont assez peu utiles. La seule information disponible est le nombre de personnes de 15 ans et plus qui vivent en union libre selon la langue maternelle. On constate que l'union libre semble être beaucoup plus populaire chez les francophones (22 %) que chez les anglophones (10 %) ou les allophones (5 %) de Montréal (Statistique Canada, 2008a). Mais sans les nombres correspondants de personnes mariées et de personnes non en couple, il est difficile de faire des comparaisons sérieuses, d'autant plus qu'on ne connaît pas, là non plus, la proportion de ces unions qui comptent des enfants.

1.4.4 Ségrégation croisée

Même si la plupart des études sur la ségrégation ne traitent que d'une seule variable à la fois (ex. : race, âge, statut d'immigrant. . .) et que c'est de cette manière dont nous

avons principalement envisagé la ségrégation selon le type de famille à la section 1.3, nous avons aussi vu, de façon moins explicite, que l'influence de différents éléments pouvait se combiner. Parce que les caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles des familles ne sont pas toujours facilement dissociables les unes des autres, il peut devenir difficile de dégager l'influence propre de chacune.

Revenons par exemple à la problématique de la centralisation des familles monoparentales. Reprenant le *path model* de Guest (1972), dont nous avons discuté à la section 1.3 (page 20), d'autres auteurs américains ont tenté de l'appliquer aux ménages à chef féminin en général et aux familles monoparentales en particulier (Roncek et al., 1980; Cook et Rudd, 1984). Ces auteurs concluent que plus un quartier est près du centre, plus la proportion de Noirs est élevée et plus le statut socio-économique est faible. À leur tour, ces deux variables poussent la proportion de familles monoparentales vers le haut. Si leurs études confirment la plus grande centralisation des ménages féminins par rapport aux ménages dirigés par des couples, l'effet de la distance au centre-ville est ici médiatisé par deux éléments nouveaux : la race et le statut socio-économique. Les familles monoparentales sont donc centralisées parce qu'elles vivent là où les Noirs et les pauvres vivent. Or, nous avons vu que les familles monoparentales étaient disproportionnellement noires et pauvres et que les Noirs et les pauvres étaient disproportionnellement centralisés. Dans une telle modélisation, il est ainsi difficile de dire si les familles monoparentales sont centralisées parce qu'elles sont monoparentales ou parce qu'une large part d'entre elles sont noires et pauvres.

Malgré de profondes différences quant à la composition de la population, on retrouve aussi ces interactions au Canada. Dans l'étude torontoise portant sur la discrimination

sur le marché locatif dont il a été question à la section 1.3.2 (CERA, 2009), les mères seules qui parlent avec un fort accent « noir » des Caraïbes étaient nettement plus souvent victimes de discrimination (31 %) que les mères en couple (2 %) ou les mères monoparentales parlant avec un accent « canadien » (15 %). Même ici, donc, la discrimination selon le type de famille et celle selon l'origine ethnique se combinent pour créer des situations très particulières pour les familles concernées, des situations qui sont trop rarement prises en compte (Novac et al., 2002). Un exemple de cette carence nous est donné par une publication de Statistique Canada, autrement très instructive, sur le faible revenu dans les RMR canadiennes (Heisz et Mcleod, 2004). On y apprend que les nouveaux immigrants, les Autochtones et les membres de familles monoparentales étaient surreprésentés non seulement parmi les personnes à faible revenu, mais aussi à l'intérieur des quartiers à faible revenu. On ne sait toutefois pas si les familles monoparentales immigrantes ou autochtones sont plus touchées par le phénomène que les autres familles monoparentales. Cette information aurait certainement permis de nuancer les observations et d'approfondir les conclusions.

Le rôle exact joué par la ségrégation familiale dans ces situations est difficile à établir, car les informations obtenues au niveau agrégé laissent planer beaucoup de mystère sur les relations effectives au niveau individuel. Est-ce que les familles monoparentales blanches, latino-américaines, chinoises, indiennes ou arabes sont aussi ségrégées et centralisées que les familles monoparentales noires? Est-ce que les familles monoparentales noires sont plus ou moins spatialement séparées des familles monoparentales blanches que les familles biparentales noires ne le sont des familles biparentales blanches? Ou, dans le sens, inverse, est-ce que les monoparentales noires sont plus ou moins proches des biparentales noires que les monoparentales blanches ne le sont des biparentales

blanches? Et surtout, vers quel genre de quartier (emplacement et qualité) ces rapprochements et ces mises à distance canalisent-ils les différents sous-groupes de familles?

Howden (2005) réussit assez efficacement à contrôler l'influence de différents facteurs en constituant des sous-groupes de ménages au croisement de trois variables : pauvreté (pauvre vs non-pauvre), race (Blancs, Noirs, Hispaniques) et type de famille (biparentales mariées vs monoparentales à chef féminin). En décomposant, une par une, les différences d'interaction entre ces 12 sous-groupes et le groupe majoritaire, elle arrive à déterminer que la race joue un rôle prépondérant dans la séparation spatiale des familles, suivie de la pauvreté et, ensuite seulement, du type de famille. Cependant, bien que l'effet net du type de famille soit faible, cet effet existe bel et bien, et ce indépendamment de l'effet de la race ou de la pauvreté.

Il semble clair que la ségrégation familiale n'est pas qu'un sous-produit de la ségrégation socio-économique ou de la ségrégation ethnoculturelle. Il est par contre indéniable que les trois formes s'entrecroisent. À la famille traditionnelle blanche dans sa riche banlieue, on oppose souvent, aux États-Unis, la famille noire « brisée » habitant un quartier pauvre du centre. Là, probablement plus que nulle part ailleurs, ségrégation socio-économique, ségrégation ethnoculturelle et ségrégation démographique sont intimement imbriquées. Devant ce constat, il devient essentiel de contrôler séparément pour l'appartenance simultanée à différents groupes. La façon de faire de Howden représente une avenue intéressante et sera reprise au chapitre 4. Mais même cette méthode apparaît rapidement limitative : plus on accroît le nombre de facteurs étudiés, plus le nombre de catégories augmente et plus on risque de se retrouver avec des cellules comportant de faibles effectifs. Nous présenterons dans la prochaine section une méthode multivariée

qui ne mesure pas le niveau de ségrégation en tant que tel, mais qui permet d'évaluer l'influence de chaque caractéristique individuelle sur la qualité et l'emplacement du quartier habité par les familles sans recourir à cette multiplication des sous-groupes.

1.5 *Locational attainment*

À une époque où les microdonnées n'étaient presque jamais accessibles, les indices de ségrégation ont remarquablement réussi à tirer profit d'informations écologiques et à résumer en un seul ou en quelques chiffres l'organisation spatiale d'une agglomération entière. Il y a toutefois deux choses en particulier que les auteurs ayant utilisé ces indices n'ont pas réussi à accomplir : prendre en compte plusieurs caractéristiques à la fois et décrire les quartiers où sont concentrés les sous-groupes dont ils mettent la ségrégation en évidence. Même si, dans ce cas, on sort un peu de l'étude de la ségrégation proprement dite – la ségrégation étant un attribut de la structure d'une ville et non de ses habitants – des analyses multivariées au niveau individuel permettent de combler ces deux lacunes. Une analyse menée à partir de microdonnées peut nous renseigner sur la qualité et l'emplacement des quartiers dans lesquels les familles résident (variable dépendante), tout en contrôlant pour l'influence de plusieurs caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles (variables indépendantes). On nomme les modèles de ce type des modèles de *locational attainment* ou d'*accomplissement spatial*¹⁰. Nous verrons

10. Bien qu'aucun texte ayant recours à ce type d'analyse n'ait encore été publié en français, on retrouve une traduction du terme *locational attainment* dans la version française d'un résumé d'article (Myles et Hou, 2004) publié dans une revue bilingue : *The Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*. Cet « accomplissement spatial » nous semble toutefois une expression un peu maladroite qui ne convie pas tout à fait la même signification qu'en anglais. À défaut d'une meilleure formule, nous utiliserons donc l'expression originale anglaise dans le texte.

dans les deux prochaines sections comment ils sont habituellement utilisés et comment leur adaptation à l'étude des types de famille peut se faire.

1.5.1 Une nouvelle façon d'appréhender la ségrégation

Comme nous l'avons vu plus tôt (section 1.2.1), la théorie de l'assimilation spatiale a été développée à partir d'observations initialement formulées par les membres de l'École de Chicago. C'est un processus inscrit dans la durée : l'immigrant récent qui ne parle pas bien la langue de son nouveau pays et qui a un faible statut socio-économique, va pouvoir quitter le quartier pauvre dans lequel il s'est d'abord installé seulement à partir du moment où sa maîtrise de la langue et des codes culturels, de même que son instruction et son revenu, auront atteint un niveau équivalent à celui de la population native. Il s'agit donc d'un processus géographique couplé à des processus d'intégration culturelle et socio-économique.

Depuis les années 80, plusieurs modèles statistiques ont été construits pour évaluer le degré d'assimilation spatiale de divers groupes populationnels. Parmi les premiers exemples de *spatial assimilation models*, on retrouve quelques modèles d'équations structurelles, d'abord au niveau agrégé (Massey et Mullan, 1984), puis avec des données individuelles (Massey et Denton, 1985). Rapidement toutefois, on en vient à utiliser de simples modèles de régression logistique (Alba et Logan, 1991) ou de régression par moindres carrés ordinaires, toujours avec des données agrégées (Massey et al., 1987) ou individuelles (Gross et Massey, 1991). À défaut d'avoir couramment accès à des microdonnées de recensement, Richard Alba et John Logan développent, aux débuts des années 90, une technique particulière permettant de simuler des données individuelles

en utilisant des matrices de corrélations créées à partir de fichiers agrégés et individuels provenant des publications courantes du recensement (Alba et Logan, 1992). Ils ont ensuite largement exploité cette technique durant la décennie 1990 (Alba et Logan, 1991, 1992; Logan et Alba, 1993; Alba et al., 1994; Logan et al., 1996a; Logan et al., 1996b; Alba et al., 2000a, 2000b). Plutôt que de qualifier leurs modèles de *spatial assimilation models* comme on le faisait alors, ils préfèrent l'expression *locational attainment models*, soulignant par là le fait que certains groupes sont plus handicapés que d'autres dans le processus d'assimilation spatiale et donc qu'une autre théorie, celle de la *stratification des lieux*, apparaît peut-être plus appropriée à la description du phénomène :

The place stratification model indicates that group membership is fundamental to any analysis of locational processes. Those minority groups most vulnerable to discrimination, e.g., blacks and some Hispanics, are limited in their ability to reside in the same communities as comparable whites. Thus, the members of these groups may not be fully able to convert socioeconomic and assimilation gains into residence in the same communities as the majority. This reasoning implies that the "returns" on individual achievements, such as income and English-language ability, may differ substantially across groups. In effect, it "costs" members of some groups more to achieve desirable locational outcomes, if they are able to achieve them at all. (Alba et al., 1994 : 399)

La construction et le mode de fonctionnement des modèles de *locational attainment* sont très simples. Faisant écho à la théorie de l'assimilation spatiale, ils considèrent les attributs du quartier de résidence comme des caractéristiques individuelles. Vivre dans un quartier riche, par exemple, devient une réalisation personnelle au même titre qu'avoir décroché un baccalauréat ou de gagner plus de 50 000\$ par année. Les premiers *spatial assimilation models* de Massey et de ses collègues s'intéressaient essentiellement à une seule mesure de l'assimilation : la proportion du groupe majoritaire (Blancs non hispaniques) dans le quartier de résidence. Mais avec les *locational attainment models*, on diversifie la gamme des attributs considérés et le revenu médian des ménages du

quartier devient une des variables dépendantes les plus en usage¹¹. Plusieurs autres variables sont toutefois utilisées de façon plus épisodique comme le taux de criminalité, le taux de détention juvénile ou de fécondité adolescente, la présence de bâtiments abandonnés ou de détritrus, le fait d’habiter ou non en banlieue, le taux de chômage, etc.

Quels que soient les indicateurs utilisés, les conclusions restent similaires. Au niveau de l’immigration, on trouve généralement que la théorie de l’assimilation spatiale s’applique assez bien : les immigrants récents obtiennent un moins bon *rendement spatial* sur leurs réalisations socio-économiques que les non-immigrants ou les immigrants de longue date. Au niveau des minorités ethniques, les Noirs, et parfois les Hispaniques, sont désavantagés par rapport aux Blancs, ou même aux Asiatiques. La situation des Afro-Américains est tellement extraordinaire qu’il s’agit du seul groupe racial à l’intérieur duquel les immigrants s’en sortent en fait *résidentiellement* mieux que les natifs (Rosenbaum et Friedman, 2001).

Ce genre de modèles a aussi été appliqué à des données canadiennes, principalement par Eric Fong et Feng Hou, d’abord avec des données agrégées (Fong et Gulia, 1999; Fong et Wilkes, 1999), puis avec les microdonnées du recensement (Myles et Hou, 2004; Fong et Hou, 2009). Ces chercheurs canadiens concluent, comme aux États-Unis, que la théorie de l’assimilation spatiale des immigrants correspond généralement assez bien à la réalité, mais que les membres des minorités visibles éprouvent plus de difficultés

11. C’est le fait d’utiliser des données individuelles qui permet d’étendre les possibilités d’analyse en général et d’utiliser le revenu médian des ménages comme variable-réponse en particulier. Dans les modèles avec données agrégées, le revenu du quartier sert essentiellement de *proxy* pour le revenu des individus qui y habitent et est donc employé comme variable explicative. En rendant superflue cette contrainte, les données individuelles permettent alors d’utiliser le revenu individuel pour prédire celui du quartier.

que les Européens à *traduire* leur statut socio-économique en accomplissement spatial. Même si les Noirs constituent aussi au Canada le groupe le moins avantagé, l'intensité de ce désavantage y est moindre qu'il ne l'est au sud de la frontière.

Bien que les conclusions des auteurs aillent essentiellement toutes dans le même sens et que la théorie de l'assimilation spatiale, modulée par celle de la stratification des lieux, semble être confirmée par les données empiriques, la prudence prescrit qu'on s'interroge un peu plus soigneusement sur ce que les modèles statistiques utilisés évaluent véritablement. Pour tester l'hypothèse d'assimilation spatiale, les modèles de *locational attainment* font en fait l'approximation d'un long processus individuel à partir de différences transversales au niveau des cohortes. Et alors même qu'il s'agit d'une inférence hautement contestable, cette approximation est devenue tellement usuelle dans le milieu qu'elle n'est pratiquement plus discutée par les auteurs. De simples contrôles pour l'âge, la période d'arrivée ou la maîtrise des langues sur des échantillons de recensement sont censés remplacer des évolutions individuelles qui nécessitent clairement des données longitudinales. Si Massey et Denton pouvaient affirmer en 1985 qu'en l'absence de données longitudinales appropriées leurs modèles étaient ce qui pouvait se faire de mieux dans l'étude de l'assimilation spatiale, ce n'est plus le cas aujourd'hui avec toutes les enquêtes prospectives et rétrospectives qui s'intéressent aux immigrants.

Villemez (1980), qui a probablement été un des premiers chercheurs à utiliser un modèle de ce genre, où un indicateur de niveau quartier est régressé par rapport à des variables indépendantes mesurées au niveau individuel, reste celui qui, d'après nous, a le mieux su articuler le raisonnement derrière ces modèles. Par opposition aux chercheurs qui vont suivre, Villemez n'évoque pas explicitement le concept d'assimilation spatiale,

mais se contente de décrire la situation telle qu'il la constate au moment du recensement de 1970. Et c'est probablement ce qu'il y a de mieux à faire vu la nature des modèles et des données utilisées. Force en effet est d'admettre que leur utilité est avant tout descriptive : ils ne mettent pas en évidence des processus, mais bien des inégalités synchroniques. Et c'est dans cette optique qu'ils seront employés ici dans l'étude des types de familles. Il est de toute façon impossible d'appliquer ce genre de théorie sur le long terme à des types de familles parce qu'une famille peut changer de type au cours de son existence (voir section 1.6).

1.5.2 Et les familles dans tout ça?

Même si les modèles de *locational attainment* ont été développés pour évaluer le niveau d'assimilation spatiale des immigrants et des membres de groupes minoritaires, ils peuvent très bien être adaptés pour décrire la situation résidentielle des familles appartenant à divers grands types. En fait, même s'il ne s'agit presque jamais de leur intérêt de recherche principal – exception faite de Lindsay Howden (2005) dont nous reparlerons à la fin de cette section – plusieurs auteurs incluent tout de même dans leurs modèles des variables relatives au cycle de vie. Notamment en raison de l'unité d'analyse choisie, ces variables sont toutefois mal construites. Pour donner un exemple, une des variables les plus souvent utilisées oppose les ménages dirigés par des couples mariés à toutes les autres formes de ménages (Alba et Logan, 1991; Friedman et Rosenbaum, 2007). Il va sans dire que cette simple distinction, qui nous rappelle les textes des années 1970, est nettement insuffisante pour permettre de dégager l'influence des types de familles sur la localisation résidentielle.

Au Canada, Myles et Hou (2004) et Fong et Hou (2009) ont eu recours aux familles économiques pour définir leurs unités d'analyse. Parce qu'ils utilisent ce type de famille au lieu de la famille de recensement, les catégories de leur variable de structure familiale portent à confusion. Cette variable compte quatre catégories : deux adultes ou plus avec des enfants; deux adultes ou plus sans enfants; un parent seul avec enfants; un individu hors famille économique. De leur propre aveu, cette catégorisation engendre quelques aberrations. Une mère monoparentale qui habite avec sa mère ou un fils majeur, par exemple, sera classé dans la catégorie *deux adultes et plus avec enfants* au même titre que les familles biparentales. Comme cette variable n'est de toute façon qu'une variable de contrôle dont les auteurs ne discutent pas, on peut donc affirmer qu'aucun modèle de *locational attainment* ne s'est encore jamais sérieusement préoccupé des différents types de famille au Canada.

Aux États-Unis, seules Rosenbaum et Friedman (2001), parce qu'elles ne s'intéressent qu'aux familles avec enfants, arrivent à créer une typologie qui soit satisfaisante. Les auteures distinguent clairement les familles biparentales des familles monoparentales, puis ajoutent une autre variable identifiant les ménages qui contiennent des adultes ne faisant pas partie de la famille immédiate. Si cette catégorisation à deux variables a le mérite de désenchevêtrer les deux concepts distincts que les auteurs canadiens avaient amalgamés, elle demeure cependant imparfaite. Elle confond toujours les familles mariées avec les familles en union libre et les familles monoparentales dirigées par une femme avec celles dirigées par homme.

Règle générale – et toujours en excluant l'étude de Howden (2005) –, tous les auteurs qui incluent des variables de structure familiale dans leurs modèles ne consacrent pas une

seule ligne de leur texte à la description de leurs résultats. Au mieux, et seulement quand ils sont effectivement rapportés, on peut analyser soi-même les tableaux de coefficients qui sont joints à leurs articles. L'examen de ces tableaux révèle que, dépendamment de la catégorisation employée, le fait de vivre en famille mariée est régulièrement, mais pas toujours, associé positivement à la qualité du quartier habité.

De toutes les études portant sur le *locational attainment*, le mémoire de maîtrise de Howden (2005) mérite qu'on s'y attarde tout spécialement puisque c'est la seule étude qui fait du type de famille le point focal de son discours. C'est d'ailleurs aussi la seule qui met en interaction le type de famille avec une autre variable, la *race*. Au travers de sa recherche, Howden constate que l'effet du type de famille sur l'emplacement résidentiel et la qualité du quartier est moins important que celui du statut socio-économique et beaucoup moins important que celui de la race. Mais il existe bel et bien un effet net du type de famille et cet effet peut différer de façon importante selon la race. L'écart entre le revenu du quartier où familles mariées et familles monoparentales habitent est, par exemple, beaucoup plus large chez les Blancs que chez les Noirs.

Malheureusement, l'étude de Howden souffre aussi d'importantes limitations. Outre le fait que les couples en union libre et les familles monoparentales dirigées par un homme ne fassent tout simplement pas partie de son échantillon de travail, les modèles qu'elle met en œuvre sont très rudimentaires; elle n'a en fait recours qu'à trois variables explicatives : le type de famille, la race et le statut de pauvreté. Ainsi, l'effet attribué au type de famille pourrait très bien être dû à des facteurs qui ont été omis des modèles et par rapport auxquels la composition des types de famille diffère, comme l'âge, l'éducation, le nombre d'enfants, etc. Un autre point faible de son analyse est

qu'elle ne la pousse pas jusqu'à inclure aussi l'interaction entre le type de famille et la pauvreté. Compte tenu du fait que l'interaction entre la race et le type de famille, ainsi que celle entre la race et la pauvreté sont prises en compte, l'absence de cette troisième et dernière interaction possible est quelque peu décevante.

En somme, puisque les modèles de *locational attainment* ne sont généralement pas échafaudés pour analyser spécifiquement les familles, les variables mobilisées pour prendre en compte la structure familiale souffrent de graves problèmes d'élaboration. Il est donc généralement difficile de tirer quelque conclusion que ce soit sur les capacités des familles à traduire leurs caractéristiques socio-économiques en quartiers de bonne qualité. Les analyses partielles de Howden et les observations des sections précédentes nous poussent toutefois à croire qu'à statut socio-économique comparable, les différents types de famille n'obtiennent pas tous le même *rendement spatial*. Un modèle de *locational attainment* construit spécifiquement pour explorer cette problématique sera présenté au chapitre 5.

1.6 Typologie des familles et trajectoire familiale individuelle

Nous avons invoqué précédemment (section 1.2.2) le fait que la ségrégation démographique était souvent considérée comme étant de moindre importance que les deux autres grandes formes de ségrégation. La raison principale en est que chaque individu risque, au cours de son parcours de vie, de se retrouver successivement dans plusieurs catégories familiales différentes. La catégorisation familiale employée dans les enquêtes

transversales et dans ce document ne doit donc pas faire perdre de vue la fluidité longitudinale des typologies démographiques. Une fluidité qui est loin de s'appliquer avec la même intensité aux catégorisations ethnoculturelles ou socio-économiques. S'il est pratiquement impossible de changer de couleur de peau et très difficile de changer de classe sociale, les changements familiaux eux sont très fréquents : des couples se forment, des partenaires en union libre se marient, des enfants naissent, puis les familles se fragmentent, soit brutalement sous l'effet d'une séparation ou d'un décès, soit en bout de piste par le départ des enfants du foyer parental. Mais les familles peuvent aussi se recomposer, une, deux ou plusieurs fois, reprendre leur forme initiale avec la remise en union des parents biologiques ou devenir plus *complexes* avec la naissance d'une nouvelle demi-fratrie, et la garde peut même passer d'un parent à l'autre, etc.

Le seul fait que les individus puissent passer d'une catégorie familiale à l'autre semble imposer une vision micro des individus qui privilégie l'analyse des parcours sur le long terme plutôt qu'une analyse macro des familles dans une temporalité fixe. De fait, le traitement de la ségrégation démographique se fait ordinairement sous l'angle des choix individuels. On parle alors de la *carrière d'habitation* d'une personne et on utilise l'analyse de transition pour évaluer, par exemple, son risque de déménager ou de devenir propriétaire, en considérant ses caractéristiques personnelles et les changements qui surviennent dans la structure de son ménage (Clark et Dieleman, 1996). Le parcours « ascendant » traditionnel fait passer les jeunes adultes par une série d'appartements loués durant la période de formation des couples jusqu'à l'achat d'une première maison autour de la naissance du premier enfant. Les agrandissements de la famille ou les améliorations du statut socio-économique peuvent apporter par la suite de nouveaux déplacements, mais toujours à l'intérieur du marché des propriétés. Une trajectoire

« descendante » est toutefois possible, notamment pour les personnes plus âgées dont les enfants ont décohabité ou pour les personnes qui vivent une rupture conjugale. On voit alors ces individus retourner sur le marché locatif ou acheter une maison plus petite et avec moins de valeur. En bref, il y a une corrélation étroite entre changements démographiques et changements de résidence et donc, bien souvent, entre changements démographiques et changements de quartier.

S'éloigner de cette vision longitudinale du lien entre résidence et famille, et chercher plutôt à l'étudier de façon transversale, demande une certaine *essentialisation* des types de famille. En fait, cela demande que l'individu, et son histoire personnelle, s'efface un peu derrière la famille à laquelle il appartient au moment de l'enquête. Le lieu de résidence d'un individu donné n'est plus l'aboutissement direct de son parcours propre, mais devient le reflet des conditions sociales actuelles communes à toutes les familles qui possèdent la même structure que la sienne.

De ces considérations émergent deux oppositions distinctes, mais liées. L'individu s'oppose à la famille et le parcours longitudinal à la situation transversale, et tout cela est marqué profondément par la production et la disponibilité des données qui nourrissent ces différentes options. Puisque la présente étude s'inscrit résolument, par son utilisation de données censitaires, dans une optique transversale qui *essentialise* les types de famille, elle invite à une réflexion plus large sur l'histoire récente de la recherche démographique sur la famille, une réflexion qui déborde nécessairement du seul enjeu de l'habitat.

1.6.1 Comment étudier la famille?

Il y a quelques décennies à peine, les analystes de la famille ne pouvaient généralement compter, à part l'état civil ou l'occasionnelle enquête populationnelle, que sur les données du recensement. Or, malgré ses nombreux avantages, le recensement a aussi beaucoup de défauts. On le dit souvent, le recensement est une espèce d'immense catalogue de photographies couvrant pratiquement tous les ménages du pays. Il est donc extrêmement précis dans sa description de la situation générale au moment où il se tient, mais parce qu'on ne peut lier les photos d'un même individu à travers différents recensements, il ne permet malheureusement pas d'observer les trajectoires. On connaît la forme que prend la famille à la date même du recensement, mais on ne connaît quasiment rien de la nature, ou du moment, de la dernière transformation familiale survenue. Compte tenu de la complexification des formes familiales durant les dernières décennies et de l'inadaptation de certaines questions du recensement, même les liens qu'entretiennent adultes et enfants d'une même famille sont devenus imprécis (Lapierre-Adamcyk et al., 1996). On ne peut pas, par exemple, différencier les familles biparentales intactes, où les deux parents sont les parents biologiques de tous les enfants de la famille, des familles recomposées ou complexes, où un des parents n'est pas le parent biologique d'au moins un des enfants. En conséquence, bien des questions se posent aujourd'hui au sujet du portrait dressé par le recensement : est-ce que cet homme est bien le père biologique de ces trois enfants? Ou seulement du plus jeune? Et cette femme, depuis quand ne vit-elle plus avec le père de son enfant? Le recensement, dans sa forme actuelle, ne peut être d'aucune utilité pour répondre à ces questions.

Les faiblesses temporelles du recensement, exacerbées par la diversification des formes familiales, ont donc poussé les analystes de la famille à tirer profit des avantages incomparables que procurent les enquêtes longitudinales. Comme un album-photo par rapport à un portrait unique, les enquêtes longitudinales sont en effet bien plus riches en informations sur les individus que ne l'est le recensement. Pour un petit nombre d'entre eux, choisis pour représenter l'ensemble de la population, ces enquêtes permettent en effet d'observer toutes les étapes de la trajectoire familiale. Et si les enquêtes sont bien construites, on peut espérer lier, chez un même individu, cette trajectoire familiale avec d'autres types de trajectoires : scolarité, emplois, lieux de résidence, santé, etc. Depuis la constitution, par Statistique Canada, de grandes enquêtes rétrospectives sur la famille au milieu des années 80 – l'Enquête canadienne sur la famille de 1984, puis les Enquêtes sociales générales (ESG) à partir de 1985 –, la recherche sur la famille s'est donc transformée et s'est considérablement enrichie.

Face à un nouveau genre de données, les chercheurs ont aussi dû adopter de nouveaux outils statistiques. Grâce particulièrement au développement de l'analyse des transitions, on peut désormais étudier l'intensité et, surtout, le calendrier des événements en tenant compte de l'hétérogénéité de la population. Pour ne citer que quelques exemples de travaux, on s'intéresse dorénavant à la stabilité et aux valeurs des couples en union libre (Beaupré et al, 2005; Lapierre-Adamcyk et al, 1999), à la dynamique de la monoparentalité (Desrosiers et al, 1993; Le Bourdais et al, 1995) ou de la recombinaison familiale (Desrosiers et Le Bourdais, 1991), à l'expérience changeante de la conjugalité et de la parentalité (Juby et Le Bourdais, 1995 et 1998), à la transmission intergénérationnelle des comportements conjugaux (Le Bourdais et al, 2005) et à l'âge au départ du foyer parental (Beaupré et Le Bourdais, 2001).

Dans la deuxième moitié des années 90, la mise en place d'enquêtes prospectives, comme l'ELNEJ¹² et l'ELDEQ¹³, qui suivent un échantillon d'enfants et leur famille au fil des ans, a encore décuplé les possibilités d'analyse, en améliorant la précision – parce que les mesures sont alors contemporaines des événements – et la gamme des informations emmagasinées sur les processus familiaux. Données obligent, tout en continuant à s'intéresser au parcours des adultes, on se concentre désormais plus souvent sur le bien-être et l'expérience des enfants. On scrute entre autres le risque, pour un enfant, de voir ses parents se séparer (Marcil-Gratton et al, 2002 et 2003), les arrangements de garde après la séparation (Marcil-Gratton et al, 2000; Juby et al, 2005a), le travail des mères monoparentales (Juby et al, 2005b), la trajectoire familiale des enfants et la survenue d'épisodes de monoparentalité (Ducharme et Desrosiers, 2008; Desrosiers et Simard, 2010), de même que l'influence de l'environnement familial sur l'apprentissage du vocabulaire (Neill et al, 2006) ou sur la performance scolaire (Lardoux et Pelletier, à paraître).

Mais les données d'enquête et les données censitaires diffèrent encore sur un point essentiel et plus subtil. Dans les enquêtes, la famille n'est plus l'unité d'analyse, l'emphase est formellement mise sur l'individu. Alors que le recensement collecte quelques informations générales sur tous les membres de la famille, les enquêtes longitudinales s'intéressent habituellement à un seul individu et les quelques caractéristiques des autres membres de la famille qui sont collectées deviennent en quelque sorte des attributs de cette personne-cible, que celle-ci soit un adulte (ESG) ou un enfant (ELNEJ et ELDEQ).

12. Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes, Statistique Canada, 1994 à 2009.

13. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1998 à aujourd'hui.

Parallèlement à l'exploration d'un nouveau type de données, c'est donc tout un nouveau paradigme qui en est venu à dominer le paysage de la recherche sur la famille. Après les statistiques transversales globalisantes au niveau de régions ou de pays entiers, après les analyses par cohorte ou par génération, l'arrivée de ces enquêtes longitudinales permettait une approche biographique des données (Courgeau et Lelièvre, 1991; Courgeau, 2002), c'est-à-dire la mise en rapport du comportement démographique actuel d'un individu donné avec son comportement démographique passé, ses trajectoires dans d'autres sphères et ses caractéristiques propres de même que celles des personnes qui l'entourent. Dans cette nouvelle ère, les données du recensement jouent donc un rôle secondaire; elles sont utilisées principalement pour broser des portraits généraux ou donner un aperçu de tendances lourdes.

Initialement, l'arrivée des données longitudinales individuelles qui soutiennent ce nouveau paradigme permettait d'espérer non seulement l'observation fine de parcours familiaux diversifiés, mais aussi l'identification de relations causales (caractéristiques données au temps A causant un évènement donné au temps B) et de mécanismes liant les différentes trajectoires d'un individu. Pourtant, si les grandes enquêtes longitudinales constituent effectivement des sources extrêmement rares et précieuses, elles comportent également de sérieuses faiblesses qui minent les promesses du paradigme en question. Un premier type de limites, essentiellement à mettre sur le compte de la conception des enquêtes, restreint l'étude de phénomènes ou d'interrelations particulières. Céline Le Bourdais (Renaud et Le Bourdais, 2001) par exemple, note que les questionnaires d'enquête permettent difficilement de tisser des liens entre trajectoire d'emploi et trajectoire familiale. On pourrait aussi ajouter que très peu d'efforts sont mis, même dans les enquêtes prospectives, sur la collecte d'informations qui permettraient de reconstruire

les trajectoires résidentielles des répondants et de décrire les divers logements qu'ils ont occupés. À ces limites essentiellement structurelles et corrigibles, s'en ajoutent d'autres qui sont par contre beaucoup plus profondes et handicapantes.

Ce second type de limites découle essentiellement de la faible taille de l'échantillon des enquêtes longitudinales canadiennes et québécoises, taille qui menace leur représentativité spatiale et culturelle. Premièrement, elles ne permettent pas d'étudier des territoires d'un niveau géographique inférieur à la province : on peut certes avoir une bonne idée de la trajectoire familiale des Canadiens ou des Québécois en général, mais on ne peut rien dire au sujet des habitants de tel village du nord manitobain, ni de tel quartier montréalais, ni même d'ailleurs de la population de Toronto au grand complet. Pourtant, il est fort à parier que l'expérience familiale d'un individu diffère selon le milieu dans lequel il réside. Deuxièmement, les réalités familiales des sous-groupes minoritaires sont pour ainsi dire noyées dans la masse du groupe majoritaire de la province à l'étude. Que peuvent en effet nous apprendre les enquêtes longitudinales actuelles sur la trajectoire familiale des immigrants vietnamiens, par exemple, ou celle de leurs enfants nés en sol québécois? Bien peu de choses. S'il est possible de dresser un portrait global statistiquement satisfaisant de toutes les familles d'immigrants canadiens, cela occulterait nécessairement les particularités des groupes selon qu'on considère le pays d'origine, la religion, les langues connues à l'arrivée, la taille et les caractéristiques socio-économiques de la communauté d'accueil, etc.

De la même façon que la diversification des formes familiales a rendu le recensement moins adéquat dans la description des familles de la Seconde transition démographique, la diversification ethnoculturelle croissante de la population du pays, entre autres choses,

rend de plus en plus flous les portraits dressés par les grandes enquêtes longitudinales actuelles. En somme, la taille des échantillons de ces enquêtes ne permet pas de tenir compte d'une part importante de l'hétérogénéité intraprovinciale.

Dans ce contexte, il est surprenant de constater que la recherche québécoise sur la famille ne semble pas avoir été tentée de revenir à un examen plus approfondi des possibilités offertes par le recensement, notamment au niveau spatial. Il existait effectivement, dans les années 80, un secteur de recherche important qui s'intéressait aux relations entre espace et famille, spécialement au niveau du logement des familles monoparentales à Montréal (Leaune, 1985; Leaune et Le Bourdais, 1985; Rose et Le Bourdais, 1986; Mondor, 1989). Cette recherche s'inscrivait alors dans une prise de conscience internationale des effets des transformations familiales sur le rapport à la ville et à l'habitat, en particulier sur l'adéquation entre forme et taille des ménages et offre de logements (voir Bonvalet et Merlin, 1988 pour la cas français). Aux États-Unis, en particulier, ce mouvement a engendré la publication de quelques travaux se réclamant ouvertement d'une *housing demography*, d'une démographie du logement (Myers, 1990).

Ici comme ailleurs, ce secteur de la recherche s'est essouffé dès le début des années 90; le nouveau paradigme laissait alors très peu de place aux considérations spatiales et locales. Depuis quelques années, on peut toutefois voir un retour sporadique de ces préoccupations sur la scène internationale. Soit, de façon détournée, dans les recherches sur d'autres formes de relation espace/population (ségrégation ethnique et socio-économique) qui se basent sur les recensements (Rosenbaum et Friedman, 2001; Howden, 2005), soit par une utilisation originale des données d'enquêtes longitudinales

qui lie transformations conjugales et changements de résidence (South et al., 1998; South et Crowder, 1998), soit encore par l'utilisation de sources alternatives comme des registres de population (Eggerickx et al., 2002).

À défaut d'un meilleur outil¹⁴, il ne reste plus à l'analyste social canadien qu'à revenir à son outil de base : le recensement. Il ne s'agit pas bien sûr de nier les extraordinaires avancées de l'analyse de transition et du suivi longitudinal, ni d'ailleurs les problèmes inhérents au recensement, mais plutôt de tirer parti de l'accès à ses microdonnées pour extraire les nombreuses informations qu'il peut effectivement nous apporter et qui sont demeurées sensiblement inexploitées jusqu'ici.

En bref, tout chercheur qui s'intéresse actuellement à la famille au Canada doit nécessairement faire un choix entre, d'une part, la précision géographique et ethnoculturelle de données concernant des familles entières et, d'autre part, la précision des parcours individuels et des catégories familiales traversée par un individu. Ce choix fondamental ne sert pas qu'à déterminer la source de données la plus appropriée parmi celles qui sont disponibles – recensements versus enquêtes longitudinales –, il s'inscrit surtout au confluent de deux paradigmes qui, sans être irréconciliables, reposent sur des méthodes et des questionnements très différents. Après deux décennies de recherche axée très majoritairement sur la description minutieuse d'une trajectoire individuelle aspatialisée, il est peut-être temps que le balancier fasse un retour du côté de descriptions de la famille, certes moins précises, mais plus finement localisées afin de mettre en évidence, cette fois, les disparités géographiques et culturelles de ces expériences. À l'évolution récente de *la* population s'oppose ici la multiplicité actuelle *des* populations.

14. Les registres de population qui existent dans certains pays européens, par exemple, permettent d'allier les avantages d'un vaste échantillon (ici toute la population du pays) à celles de son suivi longitudinal.

1.6.2 Discours et absurdité

Pour revenir plus particulièrement à la ségrégation selon le type de famille, la position préconisée ici est donc de s'éloigner de l'analyse des transitions survenant dans la carrière résidentielle d'un individu, pour insister sur les conditions de l'habitat d'une famille à un moment précis. Mais compte tenu du fait que l'appartenance à un type de famille n'est que temporaire, il est toujours légitime de se demander si la ségrégation résidentielle selon le type de famille vaut vraiment la peine d'être étudiée. L'injustice sociale habituellement associée au concept de ségrégation devient dans cette perspective beaucoup moins tangible. Puisque les sous-populations de familles sont en quelque sorte des vases communicants, il peut sembler trivial, voire absurde, de chercher à mesurer l'ampleur des distances spatiales et sociales qui les séparent à un moment parmi d'autres. La comparaison de plusieurs recensements consécutifs aurait encore exagéré cette relative absurdité : des familles qui, au temps A, auraient fait partie d'une première catégorie, auraient, au temps B, fait partie d'une seconde.

Pourtant, et c'est là la justification de mener tout de même une telle analyse, on peut supposer l'existence de conditions externes auxquelles toutes les familles d'un type particulier doivent faire face à une période donnée, peu importe les types de famille auxquels les individus qui la composent appartenaient ou appartiendront. Malgré leur fluidité, les types de famille existent ontologiquement comme des catégories sociales distinctes : dans le discours politique (politiques publiques visant les familles monoparentales, par exemple), scientifique (démographique en particulier) et légal (comme le célèbre cas « Éric contre Lola »¹⁵ nous le rappelle). Et ce seul fait justifie selon nous

15. Il s'agit de la saga judiciaire entourant la demande de l'ex-conjointe d'un milliardaire québécois

qu'on s'intéresse à la ségrégation et à l'environnement résidentiels des familles selon leur type. Les différences spatiales entre types de famille, si elles ne sont pas que le reflet de différences socio-économiques entre les groupes, doivent être mises sur le compte même de conditions sociales – préférences et contraintes – propres à chaque type de famille, indépendamment du parcours des individus qui les composent.

1.7 Hypothèses de travail

À partir des informations inventoriées dans cette revue de littérature et des concepts qui y ont été exposés, il va maintenant devenir possible de mettre en œuvre une étude de la ségrégation selon le type de famille. Dans cette optique, six hypothèses seront examinées. La première d'entre elles se distingue quelque peu des autres parce qu'elle concerne la totalité de la population de la RMR de Montréal. Elle sert à présenter la dynamique démographique métropolitaine dans son ensemble et à mettre la ségrégation familiale en perspective. Elle s'inspire d'une façon plus traditionnelle d'examiner la ségrégation démographique qui ne considère que le cycle de vie classique. Les cinq dernières hypothèses concernent exclusivement les familles avec enfants de moins de 18 ans. Elles mettent d'abord en évidence la nette dichotomie retrouvée dans la littérature entre biparentalité et monoparentalité. Puis, à l'intérieur de chacun de ces camps, elles opposent encore deux groupes : les familles mariées aux familles en union libre et les

d'obtenir une pension alimentaire pour elle-même, ainsi qu'une part du patrimoine familial accumulé. Contrairement aux couples mariés, les ex-conjoints de fait québécois ne se doivent légalement rien l'un à l'autre, mais la décision de la cour sur cette affaire pourrait bien obliger le gouvernement du Québec à modifier la loi. Voir, par exemple, les articles de Touzin et Journet (2011) ou de Boisvert (2010).

familles monoparentales dirigées par une femme aux familles monoparentales dirigées par un homme.

H1 : En accord avec le schéma concentrique de la distribution spatiale des individus selon le cycle de vie, les ménages les plus centralisés sont les ménages sans enfants, suivis des ménages avec des enfants plus vieux. Les ménages avec jeunes enfants sont les moins centralisés.

H2 : Les différents types de famille avec enfants sont distribués inégalement sur le territoire :

a. Les distributions spatiales des familles biparentales mariées et des familles biparentales en union libre se ressemblent plus qu'elles ne ressemblent à celle des familles monoparentales.

b. Les distributions spatiales des familles monoparentales à chef féminin et des familles monoparentales à chef masculin se ressemblent plus qu'elles ne ressemblent à celle des familles biparentales.

H3 : On observe une ségrégation croisée entre les caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles des familles, mais chaque forme de ségrégation existe indépendamment des deux autres.

H4 : Même en contrôlant pour plusieurs caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles, les familles monoparentales à chef féminin se retrouvent dans des quartiers plus pauvres que les autres types de famille, suivies, dans l'ordre, des familles monoparentales à chef masculin, des familles en union libre, puis des familles mariées.

H5 : Même en contrôlant pour plusieurs caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles, les familles monoparentales à chef féminin se retrouvent dans des quartiers plus près du centre que les autres types de famille, suivies, dans l'ordre, des familles monoparentales à chef masculin, des familles en union libre, puis des familles mariées.

H6 : Pour H4 et H5, il existe de plus des interactions entre le type de famille, le statut socio-économique et l'appartenance ethnique.

Les trois premières hypothèses seront explorées au chapitre 4 à l'aide de données agrégées, de cartes et d'indices de ségrégation, tandis que les trois dernières le seront au chapitre 5 avec des microdonnées et des modèles de régression linéaire. Avant de se lancer dans cette analyse approfondie, il convient toutefois de bien décrire les données et les variables qui seront utilisées ainsi que les familles faisant partie de notre échantillon. Les deux chapitres qui suivent seront consacrés à cette tâche.

Chapitre 2

Données, variables et modélisation

Les données utilisées dans la présente étude proviennent du recensement qui a été effectué par Statistique Canada en mai 2006. L'accès au fichier de microdonnées de recensement¹⁶ a permis d'effectuer une analyse beaucoup plus fine que celle qui aurait pu être menée à partir des seules données agrégées. En fait, seul l'accès à toutes les informations tirées du questionnaire long, auquel 20 % des ménages de la RMR de Montréal ont répondu, pouvait permettre d'effectuer tous les croisements et les interactions entre variables qui caractérisent cette étude.

Dans ce chapitre, nous clarifierons certains concepts demeurés vagues jusqu'ici en leur associant des définitions statistiques précises (section 2.1). Nous identifierons en-

16. Les microdonnées des recensements et d'autres enquêtes de Statistique Canada ne sont accessibles que dans les Centres de données de recherches (CDR). Ces environnements à la confidentialité strictement contrôlée donnent aux chercheurs et aux étudiants l'opportunité de mener à bien des projets préalablement approuvés en procurant un accès à des données sensibles, mais anonymisées. Le réseau des CDR a été mis en place conjointement par Statistique Canada et les universités canadiennes dans le cadre de l'Initiative de démocratisation des données (IDD). Les analyses de la présente étude ont été menées dans les locaux principaux du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), le CDR d'un consortium d'universités québécoises dont fait partie l'Université de Montréal.

suite les variables sélectionnées pour dresser le portrait des familles (section 2.2) et verrons comment les caractéristiques de la méthode d'analyse multivariée employée au chapitre 5 influencent cette sélection (section 2.3). Nous présenterons finalement les indices de ségrégation qui seront utilisés au chapitre 4 (section 2.4).

2.1 Concepts et définitions

2.1.1 Famille

Sauf indication contraire, toutes les analyses effectuées ici utilisent une variante de la *famille de recensement* de Statistique Canada comme unité d'analyse. Ce type particulier de famille constitue ici un choix conceptuellement plus adéquat que celui de l'individu, de la *famille économique* ou du ménage. Parce que nous nous intéressons à l'unité résidentielle que forme la famille, nous évitons d'utiliser les individus comme unité dans le cadre de régressions, car cela donnerait plus de poids aux familles nombreuses (Myles et Hou, 2004 : 35). Nous évitons aussi d'utiliser les familles économiques et les ménages en raison des difficultés de classification évoquées précédemment (section 1.5.2). Ces problèmes de classification découlent du fait que les ménages et les familles économiques peuvent compter des personnes extérieures au noyau familial de référence et donc que la diversité de leurs structures se résume difficilement en quelques catégories. À l'opposé de cela, l'utilisation des familles de recensement risque justement de voiler les différences entre les familles nucléaires qui habitent seules et celles qui partagent leur logement. Pour pallier à ce déficit, des variables indiquant la présence dans

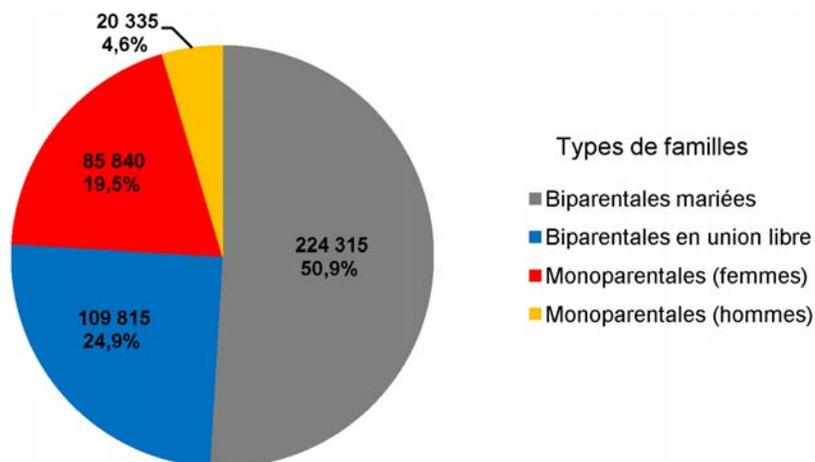
le ménage de personnes, apparentées ou non, extérieures à la famille de recensement, ont été créées (Rosenbaum et Friedman, 2001).

Statistique Canada définit ses familles de recensement de la façon suivante :

Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents (Statistique Canada, 2010 : 142).

Si la définition de famille adoptée ici reprend essentiellement cette définition, elle s'en démarque tout de même quelque peu, notamment par rapport à la présence d'enfants. Non seulement les familles de l'échantillon utilisé ici comportent toutes des enfants, mais au moins un d'entre eux a moins de 18 ans. Pour ne pas biaiser les analyses, les familles sans enfants et les familles qui comptent seulement des enfants de 18 ans et plus n'ont pas été incluses. Il est fort probable en effet que la localisation des familles avec enfants de moins de 18 ans réponde à des stimuli environnementaux, comme la proximité d'écoles ou de parcs pour enfants, qui diffèrent de celle des familles exclues. Les familles dirigées par des couples de même sexe ont aussi été retirées parce qu'elles étaient trop peu nombreuses et trop géographiquement concentrées pour faire l'objet d'une catégorie de famille distincte. Elles n'ont pas non plus été amalgamées aux catégories de familles de sexe opposé correspondantes (en union libre ou mariées) parce qu'elles méritent un traitement distinct qui déborde malheureusement du cadre limité de ce projet. Quant aux quelques centaines de familles constituées de petits-enfants et de leurs grands-parents, elles ont été conservées dans l'échantillon. Les inclure ou les exclure ne modifiait pas de façon substantielle ni la distribution par âge des parents ni

FIGURE 2.1 : Composition de l'échantillon de familles de recensement (effectifs et pourcentages)



les résultats des modèles de régressions. Notre échantillon final pondéré comprend donc toutes les 440 305 familles de recensement de la RMR de Montréal qui comptaient au moins un enfant de moins de 18 ans et qui n'étaient pas dirigées par un couple de même sexe.

Les familles retenues ont d'abord été catégorisées, comme il est coutume de le faire au Canada, selon le nombre de parents présents dans la famille, puis soit selon le statut matrimonial du couple parental, soit selon le sexe du parent seul. Quatre grands types de famille ont donc été identifiés (figure 2.1) : les familles biparentales dirigées par un couple marié (50,9 %), les familles biparentales dirigées par un couple en union libre (24,9 %), les familles monoparentales dirigées par une femme (19,5 %) et les familles monoparentales dirigées par un homme (4,6 %).

Cette typologie des familles en seulement quatre catégories laisse apparaître une limite importante. Dans le recensement de 2006 et dans les précédents¹⁷, nous l'avons vu

17. Nonobstant toute la polémique qui a entouré la tenue du recensement de 2011, le changement qui

(section 1.6.1), on ne peut pas distinguer les familles intactes des familles recomposées. Aussi faudra-t-il, lors de l'analyse des catégories *familles mariées* et *familles en union libre*, demeurer conscient du fait que les secondes comptent beaucoup plus de familles recomposées que les premières (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1999). Des écarts qui semblent a priori dus au statut matrimonial pourraient en fait découler, au moins en partie, de différences entre les familles dites intactes et les familles recomposées. À défaut de mieux, il convient surtout de demeurer prudent lors de l'interprétation des résultats.

2.1.2 Quartier de résidence

Bien que le concept de quartier soit assez abstrait, les *secteurs de recensement* (SR) sont des unités plutôt commodes pour les matérialiser dans une optique d'analyse statistique. Il s'agit de petites unités géographiques dont les frontières sont établies par Statistique Canada, en coopération avec les autorités locales, dans un souci de respect des frontières administratives de niveau supérieur (arrondissements, municipalités, MRC, régions sanitaires, etc.) et d'homogénéité socio-économique des populations circonscrites. Ils couvrent tout le territoire des régions métropolitaines de recensement du pays et contiennent en moyenne 4000 habitants (entre 2500 et 8000) (Statistique Canada, 2010 : 266). Les SR sont la plus petite aire géographique identifiée dans les fichiers de microdonnées disponibles dans les CDR (voir la note 16 au bas de la page 73).

a été apporté à la question sur la relation avec la personne 1 devrait permettre, pour la première fois lors d'un recensement canadien, de différencier clairement les familles intactes des familles recomposées.

Même si les SR ou les *census tracts*, leurs équivalents étasuniens, sont les aires géographiques les plus fréquemment employées pour délimiter les quartiers, ils ne sont pas les seuls à l'être. D'autres unités spatiales, comme les *aires de diffusion* (400 à 700 personnes), les arrondissements ou les municipalités, sont aussi parfois employées, mais leur superficie semble soit trop petite, soit trop grande pour correspondre au champ d'action local des individus. Mais comme les SR, ces autres niveaux géographiques ont le défaut de ne pas avoir été délimités par les habitants des quartiers eux-mêmes, mais plutôt par des instances supérieures. Ils ne correspondent donc pas nécessairement à l'image mentale que se font les gens de leur quartier. Certains auteurs leur ont donc cherché des alternatives, notamment en employant des concepts plus abstraits qui dépendent davantage du jugement des personnes interrogées (Friedman et Rosenbaum, 2007). Mais en définitive, quelle que soit l'unité spatiale privilégiée, il faut demeurer conscient du choix quelque peu arbitraire que celle-ci constitue. Comme le montre l'analyse de la répartition spatiale de la pauvreté à diverses échelles géographiques (Apparicio et al., 2008), des définitions différentes du quartier peuvent en effet mener à des conclusions différentes.

2.2 Description des variables

Comme la plupart des variables employées ici diffèrent légèrement, ou parfois beaucoup, de leur spécification originale dans les microdonnées du recensement, nous allons traiter des particularités de chacune. Toutes les variables décrites dans cette section seront ensuite utilisées, au chapitre 3, pour exposer les similitudes et les différences de composition entre les familles des quatre types identifiés plus tôt. Toutefois, comme

nous le verrons à la section 2.3, les spécificités de l'analyse multivariée, en général, et des modèles de *locational attainment*, en particulier, forceront plus tard à des modifications supplémentaires de certaines d'entre elles.

2.2.1 Caractéristiques des familles

Variables démographiques

Outre du **type de famille**¹⁸, nous traiterons de quatre variables relatives aux parents : l'**âge de la mère**, l'**âge du père** et leur **état matrimonial légal** respectif. Pour cette dernière variable, les catégories *séparé* et *divorcé*, distinctes dans le recensement, ont été ici fusionnées. En ce qui concerne les variables relatives aux enfants, précisons que le **nombre d'enfants** et le **groupe d'âge des enfants** tiennent compte de tous les enfants de la famille de recensement, même ceux qui sont âgés de plus de 17 ans. Une définition de l'âge des enfants en catégories permet d'isoler les familles dont tous les enfants sont d'âge préscolaire (moins de 6 ans) ou scolaire (6 ans et plus) de celles qui ont des enfants dans les deux catégories, une nuance que le simple âge moyen des enfants ne peut apporter. Finalement, deux variables indiquent la présence dans le ménage de personnes apparentées ou non apparentées qui ne font pas partie de la famille de recensement.

18. Dans le reste du document, les **noms de variables** seront écrits dans une fonte différente pour les distinguer du concept auquel ils font référence. De même, les *catégories* de ces variables seront écrites en italique.

Variables socio-économiques

Le statut socio-économique des familles sera décrit par six variables. Les variables **niveau d'éducation de la mère** et **niveau d'éducation du père** distinguent chacune trois catégories : 1) *aucun diplôme*, 2) *diplôme d'études secondaires / école de métier / diplôme de cégep de moins d'un an* et 3) *diplôme de cégep de plus d'un an / diplôme universitaire de premier, deuxième ou troisième cycle*. Dans un souci d'austérité, ces trois niveaux ont été obtenus en agrégeant les 13 niveaux de la variable originale du recensement. Des tests effectués avec des catégorisations comportant plus de niveaux ne modifiaient pas de façon significative l'interprétation à tirer des résultats. L'**activité sur le marché du travail** de la mère et celle du père comptent elles aussi trois catégories : 1) *n'a pas travaillé*, 2) *a travaillé principalement des semaines à temps partiel* et 3) *a travaillé principalement des semaines à temps plein*. La période de référence de cette variable est l'année 2005.

Parmi toutes les variables de revenu que contient le recensement, celle qui figure ici est probablement beaucoup plus apte que les autres à décrire le niveau de richesse réelle des familles. Il s'agit du revenu après impôts des familles de recensement qui a été ajusté pour tenir compte du nombre de personnes qui doivent vivre avec ce revenu¹⁹. Outre ses qualités intrinsèques toutefois, un revenu de type *ajusté* a aussi été sélectionné parce qu'il permet d'éviter un biais lors de l'estimation des coefficients des types de famille

19. Statistique Canada ajuste le revenu des familles en divisant le revenu total par un facteur prenant en compte le nombre d'adultes et d'enfants dans la famille. Le premier adulte reçoit un poids de 1, le deuxième et les suivants un poids de 0,4. Les enfants reçoivent tous un poids de 0,3, sauf le premier enfant des familles monoparentales qui a un poids de 0,4. Une famille biparentale avec deux enfants mineurs recevra donc un facteur de 2 ($1 + 0,4 + 0,3 + 0,3$), tandis qu'une famille monoparentale, toujours avec deux enfants mineurs, recevra un facteur de 1,7 ($1 + 0,4 + 0,3$).

dans les modèles multivariés du chapitre 5²⁰. Finalement, le taux de **faible revenu** sera aussi présenté. Il se distingue du revenu mesuré en continu par l'identification d'un seuil en deçà duquel une famille, compte tenu de sa composition, peut plus difficilement répondre à ses besoins essentiels.

Variables de logement

On abordera l'univers du logement au travers de huit variables faisant référence aux caractéristiques physiques du logement lui-même ainsi qu'au rapport entre celui-ci et ses occupants. Certaines catégories à faibles effectifs de la variable originale **type d'habitation** ont été fusionnées pour en obtenir cinq : 1) *maison individuelle*, 2) *maison jumelée/maison en rangée/rez-de-chaussée de duplex*, 3) *appartement dans un immeuble de moins de 5 étages*, 4) *appartement dans un immeuble de 5 étages et plus* et 5) *autres*. L'**année de construction du logement** a été discrétisée en trois catégories : *avant 1960*, *entre 1960 et 1996* et *entre 1996 et 2006*. La variable **besoin de réparations** conserve, elle, les mêmes catégories (*pas de réparations*, *réparations*

20. Un (long) exemple permettra de mieux comprendre cette affirmation. Soit une paire de familles identiques – même revenu familial non ajusté, même nombre d'enfants, même quartier – sauf pour le type de famille : l'une est biparentale, l'autre monoparentale. Soit aussi un échantillon qui ne contiendrait que des paires de familles ainsi formées. Soit finalement un modèle de régression dont la variable dépendante est le **revenu du quartier** et les variables indépendantes sont le **type de famille**, le **revenu non ajusté** et le **nombre d'enfants**. Dans ce modèle, les coefficients des catégories *familles monoparentales* et *familles biparentales* sont identiques. Pourtant, avec le même revenu, les familles biparentales de cet échantillon font vivre un adulte de plus que les familles monoparentales. Ces dernières ont donc en réalité une marge de manœuvre financière plus importante que les premières. Avec un revenu disponible plus faible, les familles biparentales de notre exemple arrivent à habiter dans des quartiers de même qualité que ceux des familles monoparentales. On doit donc en conclure que le coefficient des *familles monoparentales* dans ce modèle est artificiellement gonflé. En effet, leur coefficient, qui indique en somme leur capacité à *traduire* leurs ressources personnelles en *qualité de quartier* devrait être plus faible que celui des familles biparentales.

mineures et réparations majeures), tout comme le **mode d'occupation** (*locataires et propriétaires*).

Les trois variables suivantes concernent les questions de coût du logement. Nous nous intéresserons d'abord, en complément à la présence de personnes apparentées et non apparentées, au fait que le principal soutien du ménage soit, ou non, un membre de la famille de recensement. Nous évaluerons ensuite les **principales dépenses d'habitation** du ménage (loyer, hypothèque, électricité, chauffage), une variable qui combine les dépenses mensuelles des ménages propriétaires et des ménages locataires, deux variables distinctes dans le recensement. Le *taux d'effort* est le rapport entre ces principales dépenses d'habitation et le revenu total du ménage. Au lieu de l'utiliser en continu, nous considérons trois catégories : *moins de 30 %*, *entre 30 % et 50 %* et *plus de 50 %*. Un taux d'effort de plus de 30 % est habituellement considéré comme élevé.

Finalement, la variable **mobilité résidentielle** est une construction cherchant à représenter la mobilité de la famille à partir de deux questions du recensement sur le lieu de résidence des parents, un an et cinq ans avant le recensement. Ces variables ont été combinées en une seule différenciant les familles qui habitent à la même adresse qu'il y a cinq ans de celles qui ont changé de résidence il y a quelques années (de 1 à 5 ans avant le recensement) et de celles qui ont déménagé il y a moins d'un an. Chez les familles monoparentales, cette mobilité correspond simplement à celle du parent seul, tandis que chez les familles biparentales, elle correspond uniquement à celle de la mère. En effet, les réponses des deux parents quant à leur mobilité étant extrêmement semblables, les prendre séparément en considération devient redondant. Dans les rares cas où la mobilité des deux parents différait – ce serait le cas des familles récemment

recomposées par exemple –, la mobilité de la mère a primé puisque les enfants vivent plus souvent avec leur mère suite à une rupture conjugale.

Variables ethnoculturelles

Les variables `région de naissance de la mère` et `région de naissance du père` résument, en sept catégories, les plus de deux cents pays de naissance identifiés dans les données du recensement : 1) *Canada*, 2) *États-Unis/Europe de l'Ouest/Australie/Nouvelle-Zélande*, 3) *Amérique centrale/Amérique du Sud*, 4) *Europe de l'Est*, 5) *Afrique subsaharienne*, 6) *Maghreb/Moyen-Orient/Asie centrale* et 7) *Pacifique/reste de l'Asie*. En identifiant le `nombre de parents immigrants` nous pourrions, en complément, connaître la proportion de couples mixtes chez les couples mariés ou en union libre. De plus, les variables `nombre de parents qui sont des immigrants anciens` et `nombre de parents qui sont des immigrants récents` permettront de distinguer les immigrants selon leur période d'arrivée au pays. Notons qu'un immigrant récent est ici défini comme étant arrivé au Canada il y a moins de dix ans, soit après 1996.

Les groupes de minorités visibles de la variable originale du recensement ont aussi été légèrement modifiés. D'abord, les Autochtones, qui ne forment pas au sens de la question un groupe de minorités visibles, sont considérés comme tels parce que nous estimons que la discrimination et les préjugés auxquels ils font face sont du même ordre que ceux des groupes de minorités visibles proprement dits. De plus, pour s'assurer d'effectifs suffisamment importants dans chaque cellule, certains groupes ont été fusionnés : les

catégories *Coréens* et *Japonais* ont été combinées à la catégorie *Chinois* et la catégorie *Asiatiques centraux* à celle de la catégorie *Arabes*.

La variable `langue(s) parlée(s) à la maison` a été créée à partir de plusieurs questions différentes portant sur la langue d’usage des parents. Dans un premier temps, le recensement demande d’identifier, pour chaque répondant, *la* langue la plus fréquemment utilisée à la maison, puis demande, dans un second temps, d’identifier, s’il y en a, les autres langues qui sont aussi utilisées. Comme plusieurs répondants donnent une réponse multiple à la première question qui demande pourtant une réponse unique, il est difficile de vraiment identifier une seule langue principale par famille. De plus, même si les langues utilisées par la mère et le père dans les familles biparentales sont extrêmement corrélées, il y a parfois divergence. La variable composite utilisée ici rassemble toutes les langues énumérées par le père ou la mère, à la première ou la deuxième question. Elle englobe donc toutes les langues auxquelles les enfants de la famille sont exposés, à grande ou petite dose, à la maison.

2.2.2 Caractéristiques des quartiers

Pour des raisons à la fois substantives et pratiques²¹, nous ne nous concentrerons que sur deux indicateurs de niveau quartier dans le cadre de cette étude : le **revenu du quartier** et la **distance au centre-ville**. Le **revenu du quartier** correspond au revenu annuel médian de tous les ménages habitant le quartier. Il s’agit d’une des va-

21. D’autres indicateurs (parfois plus) pertinents ne sont souvent pas disponibles de façon standardisée pour tout le territoire de la région de Montréal. Les taux de criminalité, par exemple, proviennent de plusieurs corps de police différents et seules les données du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sont facilement accessibles (CRCHUM, 2011), et encore à des niveaux géographiques assez grossiers.

riables les plus fréquemment utilisées dans les modèles de *locational attainment* et dans les études sur les effets de quartier. En choisissant de définir le **revenu du quartier** comme le revenu *médian* du quartier, on évite la relation linéaire qui lie le revenu familial, utilisé comme variable indépendante, au revenu *moyen* du quartier, utilisé comme variable dépendante. Le montant utilisé provient non pas d'un calcul effectué à partir des microdonnées elles-mêmes, mais plutôt du *Profil des secteurs de recensement* publié par Statistique Canada (2009).

La **distance au centre-ville** indique quant à elle le nombre de kilomètres qui sépare le centre géographique de chaque secteur de recensement et la Place Ville-Marie, un édifice qui incarne toujours, symboliquement et spatialement, le centre du quartier des affaires de Montréal (Charron, 2002). Cet indicateur a été choisi parce qu'il ressort de la revue de littérature comme un des facteurs les plus structurants de la distribution spatiale des familles et pour sa relation directe avec la théorie de Burgess. Il ne s'agit pas non plus d'une variable du fichier de microdonnées; sa mesure a été effectuée dans un système d'information géographique (SIG)²² à partir des fichiers géographiques du recensement.

2.3 Les modèles multivariés

Si les variables décrites à la section précédente se prêtent parfaitement à l'analyse bivariée, elles s'accommodent moins bien de l'analyse multivariée. Certaines sont très corrélées entre elles ce qui rend difficile leur inclusion dans le même modèle de régression,

22. Le même logiciel SIG, *MapInfo*, a été utilisé pour cartographier la répartition des familles au chapitre 4.

surtout si on tient à ce que ce modèle couvre tous les types de famille à la fois. Les modèles de *locational attainment* demandent aussi qu'on prenne en compte certains éléments statistiques supplémentaires.

2.3.1 Un seul quartier, plusieurs familles

Les particularités des modèles de *locational attainment* découlent du fait que la valeur des variables dépendantes est identique pour toutes les familles qui partagent le même quartier. Cela introduit une forme d'autocorrélation spatiale qui viole l'hypothèse d'indépendance entre les termes d'erreurs. Si, en théorie, cette violation ne devrait pas biaiser les estimateurs, les résultats de leurs tests de significativité, eux, devraient être faussés. En effet, les résultats de ces tests dépendent de la variance estimée des coefficients et, en présence d'autocorrélation, cette variance est sous-estimée (Kennedy, 2008). À notre connaissance, parmi les auteurs ayant publié sur le *locational attainment*, seuls Rosenbaum et Friedman (2001) et Myles et Hou (2004) ont tenté de prendre activement en compte ce problème en utilisant une méthode d'estimation par *feasible generalized least squares*. Les autres auteurs, s'ils mentionnent habituellement le problème, se contentent généralement de noter que les intervalles de confiance de leurs estimateurs sont probablement sous-estimés. Mais l'interprétation qu'ils font de leurs résultats ne reflète pas vraiment cette mise en garde.

La stratégie employée ici pour essayer de contrer cette autocorrélation consiste à faire comme si l'échantillon utilisé était issu d'une enquête à plan de sondage complexe, même si, dans les faits, les microdonnées du questionnaire complet du recensement sont obtenues par un échantillonnage aléatoire. En traitant les secteurs de recensement

comme s'il s'agissait de grappes échantillonales, l'estimation des variances prend en compte le fait que les réponses des habitants d'un même secteur sont plus corrélées entre elles que les réponses des habitants de deux secteurs différents. Ce subterfuge, qui utilise la procédure *vce(cluster)* du logiciel Stata, a comme effet d'élargir considérablement les intervalles de confiance des coefficients. Selon le cas, l'amplitude de cet élargissement peut être très faible comme elle peut atteindre 500 ou 600 %. Même s'il ne s'agit probablement pas de la façon idéale de traiter ce problème et que les manœuvres statistiques qu'effectue réellement l'option *vce(cluster)* restent quelque peu mystérieuses, ce procédé a au moins l'avantage de réduire grandement les possibilités d'erreur de première espèce²³. Nous obtiendrons donc probablement moins de résultats statistiquement significatifs, mais ceux-ci pourront être interprétés avec plus de confiance.

Une dernière remarque concerne le fond plus que la forme des modèles de *locational attainment*. Ceux-ci cherchent à estimer si, en ayant les mêmes caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles, les familles de différents types arrivent à vivre dans un environnement similaire, un habitat comparable. Or, la marge entre quartier adéquat et logement adéquat est mince. Ainsi, même si elles sont des variables mesurées au niveau des familles et non pas des quartiers, le **type d'habitation**, le **besoin de réparations** ou le **taux d'effort** seraient conceptuellement plus à leur place en tant que variables dépendantes qu'en tant que variables indépendantes. Pour cette raison, elles ne seront pas incluses dans les modèles du chapitre 5. Parmi les variables relatives au logement, seules le **mode d'occupation** et la

23. Une erreur de première espèce consister à rejeter l'hypothèse nulle dans le cas où celle-ci est vraie, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, affirmer que les coefficients sont différents de zéro alors qu'ils ne le sont pas véritablement

mobilité résidentielle y seront reprises parce qu'elles se trouvent dans une position intermédiaire. En effet, le mode d'occupation n'est pas introduit uniquement pour ce qu'il représente explicitement, le fait d'être propriétaire ou locataire, mais aussi en tant que *proxy* pour le statut socio-économique passé des familles (Myles et Hou, 2004). La mobilité résidentielle, elle aussi, a plus de liens avec les événements passés du parcours de vie qu'avec les caractéristiques immédiates de l'habitat.

2.3.2 Toutes les familles, un seul modèle

Le parti pris d'analyser tous les types de famille dans un modèle unique²⁴ entraîne certains problèmes particuliers parce que toutes les familles ne sont pas structurellement semblables : le nombre de parents n'est pas le même dans chaque, le sexe du parent seul varie et les couples mariés sont tous... mariés. Il faut donc identifier des variables indépendantes qui s'appliquent uniformément à toutes les unités.

Il aurait par exemple été pertinent d'inclure l'état matrimonial légal pour différencier, chez les familles monoparentales à chef féminin, la situation des *célibataires*, des *séparées/divorcées* et des *veuves*, mais comme cette variable ne s'applique pas aux parents mariés (aucun d'entre eux n'est présentement légalement veuf, séparé, divorcé ou célibataire), elle ne peut faire partie du modèle. Nous ne pouvons pas non plus inclure ni le **niveau d'éducation de la mère**, ni le **niveau d'éducation du père**,

24. Des modèles distincts pour chaque type de famille auraient offert la possibilité de définir l'ensemble de variables le plus approprié à chaque groupe, mais puisque ces ensembles auraient nécessairement été différents l'un de l'autre, les comparaisons immédiates entre leurs coefficients auraient été plus difficiles. Dans le cadre d'une étude exploratoire comme la nôtre, le choix d'un modèle unique se justifie amplement par sa simplicité et par l'étendue des tests comparatifs qu'il permet d'effectuer entre les coefficients.

car chacune comporte des valeurs manquantes pour le parent absent des familles monoparentales. À ce problème de valeurs manquantes chez les familles monoparentales s'ajoute celui de la forte homogamie chez les familles biparentales. En effet, la corrélation élevée entre les caractéristiques des mères et des pères peut faire apparaître très faible l'impact individuel de la scolarité de la mère et celui de la scolarité du père, alors que leur impact conjoint peut être très important (Lardoux et Pelletier, à paraître).

L'approche traditionnellement retenue pour surmonter ces deux dernières difficultés est de n'inclure dans le modèle que les caractéristiques du chef de ménage (Rosenbaum et Friedman, 2001), du principal soutien de la famille économique (Myles et Hou, 2004) ou d'un des deux parents sélectionné au hasard (Alba et Logan, 1991). On peut pourtant penser que l'effet d'avoir un père universitaire, pour reprendre notre exemple, ne sera pas le même si la mère est elle aussi universitaire ou si elle n'a, au contraire, pas complété ses études secondaires. Pour cette raison, nous allons approcher le problème d'une manière alternative.

Trois variables (plus une quatrième que nous décrirons dans la section suivante) réunissant les caractéristiques des deux parents ont été créées spécialement pour la modélisation simultanée de tous les types de famille : l'âge moyen des parents, la scolarité conjointe des parents et l'activité conjointe des parents sur le marché du travail. La première a simplement été construite, comme son nom l'indique, en faisant la moyenne de l'âge de la mère et de l'âge du père. Pour les familles monoparentales, il s'agit simplement de l'âge du parent seul. L'élaboration des deux autres variables est un peu plus complexe. La figure 2.2 expose en détail, pour les familles biparentales, les catégories des variables individuelles, les catégories des nou-

FIGURE 2.2 : Synthèse de l'élaboration des variables conjointes des parents en couple (scolarité et activité)

Catégorisation (avec le revenu du quartier moyen, la distance au centre-ville moyenne et les effectifs)

Plus haut niveau d'éducation atteint par la mère	Plus haut niveau d'éducation atteint par le père			Activité de la mère sur le marché du travail	Activité du père sur le marché du travail		
	1	2	3		A	B	C
1	45 966 \$ 15,2 km 16 510 couples	50 689 \$ 19,3 km 13 230 couples	50 467 \$ 16,4 km 4555 couples	A	40 884 \$ 10,1 km 14 120 couples	45 600 \$ 11,5 km 4090 couples	55 275 \$ 16,4 km 53 860 couples
2	53 078 \$ 19,7 km 15 125 couples	55 278 \$ 19,4 km 63 185 couples	58 282 \$ 17,8 km 32 385 couples	B	48 781 \$ 14,3 km 2130 couples	51 801 \$ 13,6 km 3330 couples	60 894 \$ 18,7 km 50 400 couples
3	56 206 \$ 19,3 km 7830 couples	59 365 \$ 20,0 km 43 535 couples	61 861 \$ 15,7 km 137 775 couples	C	50 482 \$ 15,0 km 7935 couples	52 088 \$ 14,7 km 7280 couples	60 359 \$ 18,5 km 190 995 couples

Légende

Catégories des variables originales

Plus haut niveau d'éducation atteint :

- 1 Aucun diplôme
- 2 Diplôme d'études secondaires / École de métier
- 3 Cégep / Université

Activité sur le marché du travail :

- A N'a pas travaillé
- B Principalement des semaines à temps partiel
- C Principalement des semaines à temps plein

Catégories des nouvelles variables

Scolarité conjointe des parents et

Activité des parents sur le marché du travail :

 Faible

 Intermédiaire

 Élevée

velles variables conjointes, ainsi que les effectifs, le `revenu du quartier` moyen et la `distance au centre-ville` moyenne pour chaque sous-groupe.

Puisque les variables individuelles `niveau d'éducation` et `activité sur le marché du travail` ont trois niveaux différents, le croisement entre la variable du père et celle de la mère crée neuf sous-groupes distincts. Pour la reconfiguration de ces sous-groupes en trois nouvelles catégories, nous nous sommes basé sur leur relation avec les deux variables dépendantes. Nous avons essayé de créer les catégories les plus homogènes possibles, mais toujours avec une volonté de conserver une symétrie entre les caractéristiques du père et celles de la mère. Deux parents sans diplôme, par exemple, seront communément considérés comme ayant une scolarité *faible* (en pâle dans la partie gauche de la figure 2.2), alors qu'un couple formé d'un parent universitaire et d'un parent avec un diplôme d'études secondaires sera considéré comme ayant une scolarité *élevée* (en foncé). Encore une fois, les choses sont plus simples pour les familles monoparentales. Les nouvelles catégories *faible*, *intermédiaire* et *élevée* correspondent respectivement aux anciennes catégories *aucun diplôme*, *DES* et *cégep/université* pour la `scolarité`, et *n'a pas travaillé*, *temps partiel* et *temps plein* pour l'`activité`.

Quoiqu'elle soit contestable, nous croyons que cette approche permet de bien prendre en compte les caractéristiques des familles biparentales et monoparentales dans le même modèle. Elle permet aussi d'éviter les problèmes occasionnés par l'importante corrélation entre les caractéristiques des conjoints. La symétrie père/mère de son assemblage ne permet toutefois pas de distinguer l'apport particulier des mères et des pères.

2.3.3 Un seul modèle, plusieurs variables

Le même problème de colinéarité évoqué au sujet des caractéristiques des deux conjoints dans les familles biparentales, touche plus généralement tous les types d'analyses multivariées. Au Québec, en particulier, la description ethnoculturelle de la population avec plusieurs variables, comme celles présentées ci-haut, fait apparaître des éléments plus redondants que complémentaires. La corrélation est en fait tellement grande entre certaines catégories que plusieurs cellules vides, ou presque vides, sont créées à leur croisement, surtout si l'on rajoute une décomposition selon le type de famille. Pour ne prendre que quelques exemples, disons seulement que le nombre de non-immigrants blancs qui ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison est extrêmement faible, tout comme le nombre d'immigrants récents qui font partie d'un groupe de minorités visibles et qui ne parlent que le français à la maison. La solution envisagée face à cette situation est de créer six groupes ethnoculturels qui combinent plusieurs caractéristiques et qui représentent certains archétypes courants.

Les trois premiers groupes concernent des familles natives du pays. Le premier, et le plus nombreux, est composé des familles qui ne parlent que le français à la maison, qui ne font partie d'aucun groupe de minorités visibles et qui ne sont pas immigrants. Dans un souci de concision, nous référerons désormais à eux par le terme plus court de FRANCOPHONES, et ce même si plusieurs familles parlant le français ne font pas partie de ce groupe proprement dit²⁵. De même, nous emploierons l'appellation ANGLOPHONES pour désigner le deuxième groupe composé des familles blanches et non immigrantes qui ne parle que l'anglais à la maison. Le troisième groupe, les MINORITÉS VISIBLES,

25. Pour éviter la confusion, ces GROUPES ETHNOCULTURELS seront identifiés dans le texte par une fonte distincte.

comprend toutes les familles appartenant à un groupe quelconque de minorités visibles et qui ne sont pas immigrantes, peu importe la ou les langues dont elles font usage à la maison. Bien que l'effectif de ce groupe ne soit pas très important, il est intéressant de l'isoler pour pouvoir comparer son assimilation spatiale à celle des autres groupes.

Les deux groupes suivants sont constitués de familles immigrantes et la langue n'est pas non plus un facteur dans leur définition. Le quatrième regroupe les familles dont les parents ont immigré en 1996 ou plus tôt et qui ne font pas partie d'un groupe de minorités visibles. Ce groupe d'IMMIGRANTS ANCIENS représente une immigration plus traditionnelle, provenant en majorité des pays européens. L'avant-dernier groupe, les IMMIGRANTS RÉCENTS, est quant à lui plus représentatif de ce qu'on appelle souvent la *nouvelle* immigration : des immigrants arrivés récemment (ici après 1996) et qui font partie d'un groupe de minorités visibles. Le sixième et dernier groupe comprend toutes les familles qui ne sont pas circonscrites par ces critères précédents. Notons que chez les familles biparentales, les critères de définition s'appliquent également aux deux parents; les couples exogames sur une variable quelconque sont donc relégués à cette catégorie *autres*.

Il est évident qu'une telle catégorisation réduit sensiblement la diversité des situations réelles et balaie du revers de la main toute l'hétérogénéité relative aux différentes régions de naissance ou aux groupes de minorités visibles. Cependant, le caractère exploratoire de notre démarche et surtout la prise en compte, aux chapitres suivants, d'interactions entre les sphères démographique, socio-économique et ethnoculturelle de l'identité des familles impose en quelque sorte cette (sur)simplification. Des analyses plus ciblées que celle-ci seraient de toute évidence nécessaires pour examiner plus en

détail des situations particulières, comme celles des familles monoparentales noires ou autochtones par exemple.

Finalement, comme nous utilisons déjà une variable de revenu qui a été ajustée pour le nombre d'enfants, le `nombre d'enfants` et le `faible revenu` deviennent redondants dans une analyse multivariée. Nous avons ajouté une variable quadratique pour le `revenu familial ajusté` parce que sa relation avec le `revenu du quartier` semblait le nécessiter. En effet, le revenu familial peut croître presque indéfiniment, mais le revenu médian du quartier est plus difficilement extensible. Il existe un effet de plafonnement du revenu du quartier qui se traduit par un aplatissement de la relation entre le revenu familial et le revenu du quartier. La distribution de la variable `revenu familial ajusté` étant asymétrique à droite, elle a été transformée en son logarithme naturel pour la rendre plus normale. Elle a ensuite été centrée sur sa moyenne pour diminuer la colinéarité avec sa version quadratique et les termes d'interaction auxquels elle participe. Notons que la variable `revenu du quartier` a aussi subi une transformation logarithmique pour la même raison.

2.4 Les indices de ségrégation

L'étude de la ségrégation raciale aux États-Unis a généré le développement, au fil des décennies, d'une foule d'indices permettant d'en évaluer l'intensité avec des données agrégées. Ces indices de ségrégation font usage, par exemple, de la proportion de Blancs ou de Noirs dans chaque quartier pour décrire l'organisation spatiale des villes. Leur calcul ne produit généralement qu'un seul chiffre qui décrit, à lui seul, la structure

résidentielle de l'ensemble de l'agglomération. Si le plus populaire de ces indices est certainement le *dissimilarity index*, appelé en français *indice de dissimilarité* ou indice d'égalité, ce n'est toutefois pas le seul qui soit d'un usage courant. Massey et Denton (1988) ont rassemblé la plupart des indices en usage pour en faire une synthèse et une évaluation qui a fait date. Ils ont distingué cinq dimensions de la ségrégation – égalité, exposition, concentration, agrégation spatiale et centralisation – et, à l'aide d'analyses factorielles, ont sélectionné un seul *meilleur* indice par dimension. Dans leur conclusion, ils suggèrent aux chercheurs d'utiliser ces cinq indices pour donner un portrait multidimensionnel de la ségrégation dans chaque métropole. Si nous allons effectivement recourir ici à ces indices suggérés, seules les trois dimensions les plus pertinentes à notre propos seront examinées : l'égalité, avec l'indice de dissimilarité; l'exposition, avec les indices d'exposition et d'isolement; et la centralisation, avec les indices de centralisation absolue et de centralisation relative.

Indice de dissimilarité (D)

L'indice de dissimilarité cherche à évaluer si les familles de deux différents groupes sont également distribuées dans tous les quartiers de la région métropolitaine. Il varie de 0 (la proportion des deux groupes est exactement la même dans tous les quartiers) à 1 (les groupes sont complètement séparés). Il s'interprète comme la proportion des individus d'un groupe qui devraient changer de quartier de résidence pour que la distribution des deux groupes soit uniforme dans toute l'agglomération. Il se calcule avec l'équation suivante :

$$D = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \left| \frac{x_i}{X} - \frac{y_i}{Y} \right|$$

où x_i et y_i sont, respectivement, la proportion du groupe X et du groupe Y dans le quartier i , tandis que X et Y sont la proportion des groupes X et Y dans l'ensemble de la RMR.

Indices d'exposition (${}_xP_y^*$) et d'isolement (${}_xP_x^*$)

Ces deux indices sont étroitement liés et s'emploient habituellement l'un avec l'autre. Même s'ils s'interprètent de façon légèrement différente, ils sont aussi liés d'assez près à l'indice de dissimilarité. L'indice d'exposition mesure le degré d'exposition des membres du groupe X aux membres du groupe Y et s'interprète comme la proportion moyenne de membres du groupe Y dans le quartier d'un membre moyen du groupe X. Un indice de 0,5 par exemple signifie donc que 50 % des habitants du quartier d'un membre moyen du groupe X appartiennent au groupe Y. L'indice d'isolement mesure exactement la même chose, mais s'intéresse à l'exposition des membres du groupe X aux membres de leur propre groupe. On les obtient par ces formules²⁶ :

26. Les indices d'exposition et d'isolement ont été développés pour traiter des données agglomérées au niveau des quartiers. Quand on dispose de données individuelles, comme c'est le cas ici, une simple régression linéaire de la forme suivante donne exactement les mêmes résultats :

$$Y_1 = \sum_{i=1}^n X_i \beta$$

Y_1 est la proportion du groupe 1 dans le quartier de résidence de chaque individu et X_1 à X_n sont des variables dichotomiques qui indique auquel des n groupes l'individu appartient. Les β s'interprètent comme le pourcentage moyen d'individus du groupe 1 dans le quartier de résidence d'un individu du groupe i . Le coefficient de X_1 équivaut donc à l'indice d'isolement du groupe 1, tandis que les coefficients de X_2 à X_n équivalent aux indices d'exposition au groupe 1 des individus des groupes 2 à n . L'avantage des coefficients de régression sur les indices traditionnels est qu'ils sont beaucoup plus simples à calculer et qu'on peut facilement tester la significativité de leurs différences, ce qui est habituellement impossible avec les indices.

$${}_x P_y^* = \sum_{i=1}^n \left(\frac{x_i}{X} \right) \left(\frac{y_i}{t_i} \right)$$

$${}_x P_x^* = \sum_{i=1}^n \left(\frac{x_i}{X} \right) \left(\frac{x_i}{t_i} \right)$$

où t_i est la population totale²⁷ dans le quartier i et où les autres éléments ont la même signification que dans la formule de l'indice de dissimilarité.

Ces indices, encore plus que l'indice de dissimilarité, sont sensibles à la taille des groupes dans la RMR. Un indice d'isolement de 0,30 ne signifie pas du tout la même chose si la proportion du groupe en question dans la RMR est de 10 % ou 50 %. Dans le premier cas, il dénote un fort isolement, alors que dans le second cas il montre plutôt que le groupe est très exposé aux autres groupes de la ville. Il faudra donc toujours interpréter les indices d'exposition et d'isolement en les mettant en parallèle avec la proportion des groupes dans la RMR.

Indices de centralisation absolue (*ACE*) et relative (*RCE*)

Encore une fois, ces deux indices sont complémentaires. Le premier mesure le niveau de centralisation de chaque groupe indépendamment l'un de l'autre. Plus un groupe est centralisé plus son *ACE* s'approche de 1. L'indice de centralisation relative compare la distribution de deux groupes et indique lequel est le plus centralisé et avec quelle intensité. Il varie de -1 (tous les membres du groupe X sont plus loin du centre que ceux du groupe Y) et 1 (tous les membres de X sont plus près du centre que ceux de Y).

27. Afin d'avoir un dénominateur suffisant dans chaque quartier, le calcul de tous les indices de ségrégation présentés ici n'a été effectué que pour les secteurs de recensement où le nombre total non pondéré de familles avec enfants était supérieur ou égal à 20. Si ce critère est arbitraire, des tests effectués avec des seuils différents (1 et 50) ont abouti à des résultats finaux extrêmement similaires.

La Place Ville-Marie fait toujours office de point central dans le calcul de ces indices obtenu de la façon suivante :

$$ACE = \left(\sum_{i=1}^n X_{i-1} S_i \right) - \left(\sum_{i=1}^n X_i S_{i-1} \right)$$

$$RCE = \left(\sum_{i=1}^n X_{i-1} Y_i \right) - \left(\sum_{i=1}^n X_i Y_{i-1} \right)$$

Les n quartiers doivent être ordonnés du plus près au plus éloigné du centre et X_i et Y_i représentent respectivement la proportion des membres du groupe X et du groupe Y qui habitent dans les i quartiers les plus près du centre. X_{i-1} et Y_{i-1} représentent donc la proportion des membres du groupe X et du groupe Y qui habitent dans les $i - 1$ quartiers les plus près du centre. Finalement, S_i et S_{i-1} réfèrent à la proportion de la superficie totale de la RMR couverte par les i ou les $i - 1$ quartiers les plus près du centre.

Quotient de localisation (QL)

Le quotient de localisation n'est pas un indice de ségrégation proprement dit parce qu'il ne produit pas une valeur globale pour l'agglomération, mais plutôt des valeurs individuelles pour chaque quartier. Il s'agit simplement de :

$$QL_i = \frac{\left(\frac{x_i}{t_i} \right)}{\left(\frac{X}{T} \right)}$$

soit le rapport entre la proportion du groupe X dans le quartier et la proportion du groupe X dans l'ensemble de la RMR. Un QL de 1 signifie que la proportion de X

dans le quartier i est identique à celle de la RMR, tandis qu'un indice inférieur à 1 indique une sous-représentation du groupe dans le quartier et un indice supérieur à 1 une surreprésentation.

Les quotients de localisation sont un outil très pratique, notamment à des fins cartographiques, pour identifier dans quels quartiers particuliers les groupes sont sur ou sous-représentés. Dans toutes les cartes du chapitre 4, un groupe est considéré comme surreprésenté si son quotient de localisation est supérieur ou égal à 1,2. C'est-à-dire si sa proportion dans le quartier est de 20 % supérieure à sa proportion dans l'ensemble de la RMR. Le seuil pour la sous-représentation est symétriquement fixé à 0,8. Ce choix arbitraire permet de conserver des proportions de sur et de sous-représentation qui soient assez stables peu importe le groupe et qui, surtout, se visualisent aisément.

Chapitre 3

Description de l'échantillon

Les tableaux présentés dans ce chapitre vont permettre de mettre à jour les connaissances sur les caractéristiques des familles évoquées dans la revue de littérature. Chacun de nos quatre types de famille sera décrit le long de cinq grands axes considérant leurs caractéristiques démographiques, socio-économiques, de logement et ethnoculturelles, ainsi que celles de leur quartier de résidence. Les conclusions qui seront tirées de ce portrait bivarié vont aussi servir à éclairer les analyses de ségrégation et de *locational attainment* des chapitres suivants.

3.1 Variables de quartier

Le tableau 3.1 présente les valeurs moyennes obtenues par chaque type de famille pour nos deux indicateurs de niveau quartier (voir section 2.2.2, page 84, pour la description de ces indicateurs). On y constate que les deux groupes de familles biparentales

TABLEAU 3.1 : Caractéristiques du quartier de résidence selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006

	Biparentales		Monoparentales		Total
	Mariées ^a	Union libre	Femmes	Hommes ^b	
Revenu du quartier (\$)	57 977	58 139	48 741***	52 901***	55 982
Distance du centre-ville (km)	16,2	20,3***	15,1***	17,2** ^b	17,0
N	224 315	109 815	85 840	20 335	440 305

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; † $p < 0.1$

^a Les parents mariés forment la catégorie de référence pour les tests de différence de moyenne ou de proportion dont les résultats sont représentés sous forme d'étoiles.

^b Un chiffre en italique pour les pères seuls représente une différence significative ($p < 0,05$) par rapport aux mères seules.

habitent dans des quartiers dont le revenu est équivalent : autour de 58 000 \$. Les familles monoparentales dirigées par un homme les suivent dans des quartiers où le revenu est de près de 53 000 \$, soit 91 % du niveau des familles biparentales, un écart qui représente 1/4 d'écart-type de la distribution du revenu des quartiers. Les familles monoparentales à chef féminin résident dans des quartiers plus pauvres. Leurs quartiers ont, en moyenne, un revenu médian de seulement 48 741 \$, soit 84 % de celui des biparentales ou un peu plus de 2/5 d'écart-type de moins.

Si on s'attendait à ce que les familles monoparentales habitent dans des quartiers plus pauvres que les familles biparentales, il est plus étonnant de constater que les familles en union libre habitent dans des quartiers aussi favorisés que ceux des familles mariées. Cela indique sans doute que le statut conjugal des parents n'a plus vraiment d'importance dans la société québécoise, du moins d'un point de vue résidentiel.

Pour ce qui est de la distance entre la résidence et le centre-ville, on observe que les familles monoparentales dirigées par une femme vivent, comme la revue de la littérature

nous le laissait prévoir, plus près du centre (15 km en moyenne) que les familles mariées (16 km). La différence entre les deux est toutefois plus réduite que celle à laquelle on aurait pu s'attendre. Étonnamment, les familles dirigées par un père seul vivent, elles, plus loin du centre que les familles mariées (17 km). Ce qui semble le plus surprenant est que les familles en union libre soient les plus excentrées (20 km du centre en moyenne). Nous verrons cependant dans une prochaine section que cette situation s'explique en partie par la composition ethnoculturelle des différents groupes de familles.

3.2 Variables démographiques

Au tableau 3.2, on constate que les mères et les pères en union libre sont en moyenne sensiblement plus jeunes (au moins trois ans de différence) que leurs homologues des autres groupes. L'âge moyen des parents amène à des conclusions similaires. Les familles en union libre (37,7 ans) sont nettement plus jeunes que les familles mariées (41 ans) qui elles sont plus jeunes que les hommes monoparentaux (42,8 ans). L'âge des femmes monoparentales (39 ans) se situe entre ceux des deux types de familles biparentales.

Les enfants des couples en union libre sont proportionnellement plus nombreux à être d'âge préscolaire : 35 % des familles en union libre ne comptent que des enfants de moins de 6 ans contre 23 % chez les familles mariées. Cette situation s'explique probablement par la plus grande popularité de l'union libre dans les générations plus récentes. Bien que les parents seuls aient en moyenne un âge très semblable à celui des parents mariés, voire inférieur pour les mères monoparentales, leurs enfants sont nettement plus vieux que ceux des couples mariés. Les enfants des pères seuls le sont encore plus que ceux des mères seules.

TABLEAU 3.2 : Caractéristiques démographiques selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006 (en pourcentages, sauf indication contraire)

	Biparentales		Monoparentales		Total
	Mariées ^a	Union libre	Femmes	Hommes ^b	
Âge de la mère (années)	39,5	36,4***	39,0***	—	38,6
Âge du père (années)	42,5	39,0***	—	42,8 [†]	41,4
Âge moyen des parents (années)	41,0	37,7***	39,0***	42,8***	39,9
Nombre d'enfants	2,07	1,76***	1,69***	1,58***	1,90
Groupe d'âge des enfants					
Tous < 6 ans	23,1	35,3***	17,3***	13,0***	24,5
Certains < 6 ans, certains ≥ 6 ans	17,2	16,6*	10,4***	5,4***	15,2
Tous ≥ 6 ans	59,7	48,2***	72,3***	81,7***	60,3
État matrimonial légal de la mère^c					
Mariée	100,0	0,0	2,1***	—	53,8
Divorcée/Séparée	0,0	14,3	44,4***	—	12,8
Veuve	0,0	0,5	3,5***	—	0,8
Jamais mariée	0,0	85,2	50,0***	—	32,5
État matrimonial légal du père^c					
Marié	100,0	0,0	—	2,3***	63,4
Divorcé/Séparé	0,0	16,3	—	48,5***	7,8
Veuf	0,0	0,4	—	3,9***	0,3
Jamais marié	0,0	83,4	—	45,3***	28,4
Présence de personnes apparentées					
Au moins une	6,2	4,0***	12,4***	12,3***	7,2
Présence de personnes non apparentées					
Au moins une	0,7	0,7	6,2***	8,9***	2,2
N	224 315	109 815	85 840	20 335	440 305

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; [†] $p < 0.1$

Note : Le total des proportions pour les catégories d'une même variable peut être légèrement différent de 100 % puisque les proportions sont calculées à partir de cellules dont les effectifs ont été arrondis au multiple de 5 le plus près.

^a Sauf indication contraire, les parents mariés forment la catégorie de référence pour les tests de différence de moyenne ou de proportion dont les résultats sont représentés sous forme d'étoiles.

^b Un chiffre en italique pour les pères seuls représente une différence significative ($p < 0,05$) par rapport aux mères seules.

^c Pour l'état matrimonial légal, la catégorie de référence pour les tests à résultats étoilés est formée des familles en union libre.

Les familles mariées comptent significativement plus d'enfants que les trois autres types, suivies des familles en union libre, des familles monoparentales dirigées par une femme, puis de celles dirigées par un homme. Les mères et les pères seuls ont beaucoup plus souvent que les parents en union libre vécu une séparation ou un divorce et sont moins souvent des célibataires légaux. La proportion de veufs et de veuves est très faible dans tous les groupes, mais elle est plus élevée chez les chefs de famille monoparentale que chez les parents en union libre, ce qui est conséquent avec le plus jeune âge de ces derniers.

Finalement, les familles monoparentales vivent dans le même logement que des personnes apparentées (parents, frères/sœurs, cousins/cousines, etc.) dans une proportion deux fois plus importante que les familles mariées et trois fois plus importante que les familles en union libre. Les différences sont encore plus accentuées au niveau de la présence de personnes non apparentées (colocataires, chambreurs, etc.). Alors que cette présence est presque nulle chez les deux types de famille biparentale, elle dépasse 6 % pour les familles monoparentales à chef féminin et atteint presque 9 % pour celles à chef masculin. Ces statistiques reflètent probablement des stratégies résidentielles mises en œuvre par les familles monoparentales pour tenter de diminuer les coûts liés au logement ou, de façon plus transitoire, pour combler un besoin urgent de logement suivant une séparation ou une grossesse hors union. La plus forte présence de personnes non apparentées dans les ménages des pères seuls est peut-être liée au fait qu'ils ont moins souvent la garde à temps plein de leurs enfants et que leur arrangement résidentiel peut donc prendre des formes plus atypiques. Tous les chiffres du tableau 3.2 concordent assez bien avec les valeurs qui étaient attendues.

3.3 Variables socio-économiques

Le tableau 3.3 montre, entre autres, qu'à Montréal, en 2006, on ne peut certainement pas parler d'une situation de « précarité économique » pour les familles en union libre prises dans leur ensemble (voir section 1.3.4 à la page 33). Parmi les familles montréalaises qui comptent au moins un enfant de moins de 18 ans, ce sont les familles en union libre qui, avec 36 793 \$, ont le revenu ajusté le plus élevé et le taux de faible revenu après impôts le plus faible (6,6 %). Elles arrivent à surclasser les familles mariées (35 862 \$ de revenu ajusté et 13,6 % de faible revenu) même en étant moins scolarisées. La différence de scolarisation est surtout évidente chez les pères : seulement 43,4 % de ceux en union libre ont obtenu un diplôme de cégep ou d'université contre 56,6 % pour les pères mariés. La plus forte présence sur le marché de l'emploi des conjoints en union libre, autant pour les hommes que pour les femmes, explique peut-être en partie leur revenu plus élevé.

Les familles monoparentales ont un revenu ajusté bien inférieur à celui des familles biparentales, et ce même si leur facteur d'ajustement est moins élevé – elles comptent moins d'adultes et d'enfants que les familles biparentales. Les familles à chef féminin sont encore plus désavantagées sur ce point que celles à chef masculin (20 504 \$ contre 27 779 \$). Le taux de faible revenu après impôts est d'ailleurs deux fois plus élevé chez les mères seules que chez les pères seuls. Plus de 18 % des mères monoparentales n'ont aucun diplôme, une proportion deux fois plus grande que chez les mères mariées et 50 % plus grande que chez les mères en union libre. Elles sont aussi beaucoup moins nombreuses à avoir obtenu un diplôme de cégep ou un diplôme universitaire. Ces constats sont les mêmes du côté des pères même si l'ampleur des différences est un peu moindre :

la différence entre les pères seuls et les pères en union libre n'est significative qu'au niveau de la proportion de diplômés postsecondaires. Les mères seules (62,6 % à temps plein) étaient un peu plus actives sur le marché du travail que les femmes mariées (58 %) durant l'année fiscale précédant le recensement, mais elles l'étaient un peu moins que les femmes en union libre (69,4 %). L'activité des pères seuls, contrairement à celle des mères seules, ne se situait pas entre celle des pères mariés et des pères cohabitants : les pères seuls étaient moins nombreux à travailler à temps plein et plus nombreux à ne pas travailler que leurs homologues des deux catégories en couple.

Les conclusions qu'on tire des variables conjointes des parents sont évidemment similaires à celles des variables individuelles du père et de la mère. La scolarité des familles biparentales est plus élevée que celle des familles monoparentales, celle des familles mariées plus que celles des familles en union libre. À l'exception de la proportion de familles à faible scolarité qui est un peu plus élevée pour les mères seules, les deux groupes de familles monoparentales ont des scolarités similaires. Le titre du groupe ayant la plus forte proportion de ses membres exerçant une activité élevée sur le marché du travail revient aux familles monoparentales à chef masculin (81,7 %). Toutefois, leur proportion de familles inactives étant assez élevée (12 %), elles sont en moyenne moins actives que les familles biparentales. Les familles en union libre sont plus actives que les familles mariées et les familles monoparentales à chef féminin sont les moins présentes sur le marché du travail.

Si on met les résultats du tableau 3.3 en parallèle avec ceux des tableaux précédents, on observe qu'avec un revenu inférieur et une participation au marché du travail plus faible, les familles mariées résident tout de même dans des quartiers aussi riches que

TABLEAU 3.3 : Caractéristiques socio-économiques selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006 (en pourcentages, sauf indication contraire)

	Biparentales		Monoparentales		Total
	Mariées ^a	Union libre	Femmes	Hommes ^b	
Revenu familial ajusté (\$)	35 862	36 793***	20 504***	27 779***	32 727
Faible revenu	13,6	6,6***	32,7***	16,4***	15,7
Plus haut diplôme obtenu (mère)					
Aucun diplôme	9,4	12,0***	18,2***	—	11,9
Secondaire ou école de métier	31,9	35,7***	41,9***	—	34,9
Cégep ou université	58,7	52,3***	39,9***	—	53,2
Plus haut diplôme obtenu (père)					
Aucun diplôme	10,1	15,2***	—	16,3***	12,1
Secondaire ou école de métier	33,2	41,4***	—	42,8***	36,3
Cégep ou université	56,6	43,4***	—	40,9***	51,6
Scolarité (parents)					
Faible	4,7	5,5***	18,2***	16,3***	4,9
Intermédiaire	28,3	36,9***	41,9***	42,8***	31,1
Élevée	67,1	57,6***	39,9***	40,9***	64,0
Activité sur le marché du travail (mère)					
N'a pas travaillé	24,6	15,3***	23,6*	—	22,0
Temps partiel principalement	17,4	15,3***	13,8***	—	16,1
Temps plein principalement	58,0	69,4***	62,6***	—	61,9
Activité sur le marché du travail (père)					
N'a pas travaillé	8,4	4,8***	—	12,0***	7,5
Temps partiel principalement	4,6	3,9***	—	6,3***	4,5
Temps plein principalement	86,9	91,3***	—	81,7***	88,0
Activité sur le marché du travail (parents)					
Faible	7,3	3,5***	23,6***	12,0***	6,1
Intermédiaire	21,6	15,2***	13,8***	6,3***	19,5
Élevée	71,1	81,2***	62,6***	81,7***	74,4
N	224 315	109 815	85 840	20 335	440 305

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; † $p < 0.1$

Note : Le total des proportions pour les catégories d'une même variable peut être légèrement différent de 100 % puisque les proportions sont calculées à partir de cellules dont les effectifs ont été arrondis au multiple de 5 le plus près.

^a Les parents mariés forment la catégorie de référence pour les tests de différence de moyenne ou de proportion dont les résultats sont représentés sous forme d'étoiles.

^b Un chiffre en italique pour les pères seuls représente une différence significative ($p < 0,05$) par rapport aux mères seules.

ceux des familles en union libre. Est-ce que cela est à mettre sur le compte de leur âge plus élevé et de leur scolarisation plus forte? Les tableaux suivants et les modèles de régressions du chapitre 5 vont bientôt permettre d'en savoir davantage.

3.4 Variables de logement

Dans le marché immobilier montréalais de 2006, contrairement à ce qui prévalait ailleurs ou à d'autres époques (section 1.3.5), les familles en union libre sont propriétaires dans une proportion très légèrement supérieure à celle des familles mariées (73,9 % contre 72,9 %) et deux fois supérieure à celle des familles monoparentales à chef féminin (tableau 3.4). À ce chapitre, les familles monoparentales dirigées par un homme se retrouvent environ à mi-chemin entre les familles biparentales et celles dirigées par une femme.

Toujours par rapport aux familles mariées, les familles en union libre dépensent moins pour se loger (1065 \$/mois contre 1113 \$/mois) et, conséquemment avec leur revenu plus élevé, ont un taux d'effort inférieur. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à habiter une maison individuelle et moins nombreuses à habiter dans un immeuble à logements de 5 étages et plus. Leurs résidences sont plus récentes, mais leurs occupants sont toutefois un peu plus nombreux à juger qu'elles demandent des réparations mineures ou majeures.

Dans seulement un pour cent des cas, les familles biparentales vivent dans un logement pour lequel une personne extérieure à la famille de recensement assume la plus grande part des dépenses. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé pour les familles

TABLEAU 3.4 : Caractéristiques du logement selon le type de famille (en pourcentages, sauf indication contraire)

	Biparentales		Monoparentales		Total
	Mariées ^a	Union libre	Femmes	Hommes ^b	
Mode d'occupation du logement					
Propriétaire	72,9	73,9*	36,0***	52,7***	65,0
Mobilité résidentielle					
Même adresse depuis 5 ans	55,5	45,7***	43,1***	48,5***	50,3
Ancienne (> 1 an et < 5 ans)	33,7	40,5***	39,0***	35,9*	36,5
Récente (≤ 1 an)	10,8	13,8***	17,9***	15,6***	13,1
Identité du principal soutien du ménage					
Personne hors famille de recensement	0,9	0,9	8,1***	9,5***	2,7
Principales dépenses d'habitation (\$)					
	1113	1065***	806***	913***	1032
Taux d'effort					
Moins de 30%	81,7	89,3***	62,8***	75,2***	79,6
Entre 30 et 50%	11,8	7,5***	22,9***	16,1***	13,1
Plus de 50%	6,6	3,2***	14,4***	8,7***	7,4
Type d'habitation					
Maison individuelle	51,6	55,9***	21,1***	35,8***	46,0
Maison jumelée / r-d-c de duplex	18,8	18,3	20,0**	18,1	18,9
App. (immeuble < 5 étages)	25,7	24,5**	55,3***	42,9***	32,0
App. (immeuble ≥ 5 étages)	3,5	0,7***	2,9***	2,5**	2,7
Autres / maison mobile	0,4	0,6***	0,6**	0,7 [†]	0,5
Année de construction du logement					
Avant 1960	25,1	25,6	31,7***	30,9***	26,8
Entre 1960 et 1996	59,6	55,0***	59,0	59,3	58,3
Entre 1996 et 2006	15,3	19,4***	9,3***	9,8***	14,9
Besoin de réparations					
Pas de réparations	60,9	58,7***	53,1***	55,6***	58,6
Réparations mineures	32,0	33,2**	33,4**	33,7 [†]	32,6
Réparations majeures	7,1	8,1***	13,5***	10,6***	8,8
N	224 315	109 815	85 840	20 335	440 305

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; [†] $p < 0.1$

Note : Le total des proportions pour les catégories d'une même variable peut être légèrement différent de 100 % puisque les proportions sont calculées à partir de cellules dont les effectifs ont été arrondis au multiple de 5 le plus près.

^a Les parents mariés forment la catégorie de référence pour les tests de différence de moyenne ou de proportion dont les résultats sont représentés sous forme d'étoiles.

^b Un chiffre en italique pour les pères seuls représente une différence significative ($p < 0,05$) par rapport aux mères seules.

monoparentales, ce qui va de pair avec la présence plus importante de personnes apparentées et non apparentées dans leurs ménages (voir le tableau 3.2 à la page 103). Même si elles paient moins cher pour se loger, leur taux d'effort est beaucoup plus élevé que celui des familles biparentales, surtout pour les mères monoparentales qui sont 14,4 % à dépenser plus de la moitié de leur revenu pour se loger. De façon peu surprenante, elles habitent moins souvent dans des maisons unifamiliales, mais plus souvent dans des appartements situés dans de petits immeubles comme des *plex*. Cette situation prévaut encore plus pour les femmes que pour les hommes. Les mères et les pères seuls habitent dans des logements plus vieux et qui demandent plus de réparations : 13,5 % des familles monoparentales dirigées par une femme vivent dans un logement nécessitant des réparations majeures, soit près du double des familles mariées.

Tous les autres types de famille sont plus mobiles que les familles mariées : 55,5 % d'entre-elles habitaient à la même adresse qu'il y a 5 ans alors que ce n'était le cas que de 45,7 % des familles en union libre, de 43,1 % des familles monoparentales dirigées par une femme et de 48,5 % de celles dirigées par un homme. Plus d'une mère seule sur six a déménagé dans l'année qui a précédé le recensement, la plus forte proportion parmi les quatre types de famille.

3.5 Variables ethnoculturelles

C'est probablement au niveau des caractéristiques ethnoculturelles que les différences entre familles mariées et familles en union libre sont les plus marquées. On constate d'abord au tableau 3.5 que 80,4 % des familles en union libre ne parlent que le

français à la maison alors que c'est le cas de seulement 38,5 % des familles mariées! Les familles monoparentales à chef féminin (59,4 %) et les familles monoparentales à chef masculin (68,7 %) se situent entre ces deux extrêmes. Conséquemment, la proportion de familles mariées dans les quatre autres groupes linguistiques est significativement plus élevée que les proportions des autres types de famille. Même si elle en reste très éloignée, c'est la répartition des familles monoparentales dirigées par une femme qui se rapproche le plus de la répartition des familles mariées au niveau de la langue.

Même constat pour la région de naissance des mères : 58,6 % des mères mariées sont natives du Canada contre 72 % des mères monoparentales et 92,4 % des mères en union libre. Chez les hommes, l'ordre est le même, mais les pères monoparentaux (81,3 %) se rapprochent beaucoup plus de pères en union libre (90,7 %) que des pères mariés (56,7 %). Quant aux régions de naissance des immigrants, l'élément le plus important à noter est que malgré une proportion totale d'immigrantes beaucoup plus faible, la proportion de personnes en provenance d'Amérique centrale/Amérique du Sud/Caraïbe et d'Afrique subsaharienne est plus importante chez les mères seules (respectivement 13,5 % et 2,3 %) que chez les mères mariées (7,6 % et 1,7 %). Cela semble suggérer, comme aux États-Unis, mais de manière moins intense (voir section 1.4.3), une concentration de la monoparentalité dans certains groupes ethniques particuliers.

La prise en compte du statut d'immigrant des deux parents permet, pour les familles biparentales, de distinguer les familles exogames des familles endogames sur le plan de l'immigration. Près de 12 % des familles mariées sont formées d'un couple comptant un immigrant et un non-immigrant alors que ce n'est le cas que de 7 % des familles en union libre. Moins d'une famille en union libre sur vingt compte deux partenaires

TABLEAU 3.5 : Caractéristiques ethnoculturelles selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006 (en pourcentages, sauf indication contraire)

	Biparentales		Monoparentales		Total
	Mariées ^a	Union libre	Femmes	Hommes ^b	
Langue(s) parlée(s) à la maison					
Français uniquement	38,5	80,4***	59,4***	68,7***	54,4
Anglais uniquement	11,1	2,4***	10,0***	7,5***	8,5
Français et anglais	12,3	11,0***	9,8***	10,8*	11,4
Franç. et/ou ang. + autre(s) langue(s)	27,1	5,1***	15,5***	9,2***	18,5
Autre(s) langue(s) uniquement	11,1	1,1***	5,2***	3,8***	7,1
Région de naissance de la mère					
Canada	58,6	92,4***	72,0***	—	70,2
ÉUA/Australie/NZ/Europe de l'Ouest	6,0	2,2***	3,5***	—	4,5
Amérique centrale/du Sud/Caraïbes	7,6	2,6***	13,5***	—	7,5
Europe de l'Est	3,9	0,5***	1,7***	—	2,6
Afrique subsaharienne	1,7	0,5***	2,3***	—	1,5
Maghreb/Moyen-Orient/Asie centrale	11,4	0,4***	3,2***	—	6,8
Asie/Pacifique	10,8	1,3***	3,9***	—	6,9
Région de naissance du père					
Canada	56,7	90,7***	—	81,3***	68,6
ÉUA/Australie/NZ/Europe de l'Ouest	7,4	2,9***	—	4,0***	5,8
Amérique centrale/du Sud/Caraïbes	7,4	3,3***	—	6,2**	6,1
Europe de l'Est	3,6	0,4***	—	0,9***	2,5
Afrique subsaharienne	2,0	0,6***	—	1,5 [†]	1,5
Maghreb/Moyen-Orient/Asie centrale	12,5	1,0***	—	2,8***	8,3
Asie/Pacifique	10,4	1,2***	—	3,3***	7,1
Nombre de parents immigrants					
Aucun	51,8	88,2***	72,1***	81,4***	66,2
Un	11,8	7,1***	27,9 ^{N/A}	18,6 ^{N/A}	14,1
Deux	36,3	4,7***	—	—	19,7
Nb. de parents immigrants anciens					
Aucun	68,2	90,6***	80,4***	86,1***	77,0
Un	14,7	6,7***	19,6 ^{N/A}	13,9 ^{N/A}	13,6
Deux	17,1	2,7***	—	—	9,4
Nb. de parents immigrants récents					
Aucun	78,5	96,7***	91,7***	95,3***	86,4
Un	7,2	2,1***	8,3 ^{N/A}	4,7 ^{N/A}	6,0
Deux	14,2	1,1***	—	—	7,5
Groupe de minorité visible de la mère					
Pas une minorité visible (Blancs)	72,6	94,2***	75,7***	—	78,9
Autochtones	0,3	0,6***	0,7***	—	0,4
Chinois/Coréens/Japonais	4,1	0,4***	1,4***	—	2,6
Sud-Asiatiques	4,2	0,3***	1,0***	—	2,5
Noirs	5,1	1,8***	12,7***	—	5,8
Philippins	1,2	0,3***	0,6***	—	0,8
Latinos	3,2	1,5***	4,2***	—	3,0
Asiatiques du Sud-Est	2,0	0,6***	1,3***	—	1,5
Arabes/Asiatiques centraux	6,9	0,3***	2,0***	—	4,1
Minorité autre ou multiple	0,4	0,1***	0,5	—	0,4

Suite à la prochaine page

TABLEAU 3.5 : Caractéristiques ethnoculturelles selon le type de famille – SUITE

	Biparentales		Monoparentales		Total
	Mariées ^a	Union libre	Femmes	Hommes ^b	
Groupe de minorité visible du père					
Pas une minorité visible (Blancs)	72,5	93,4***	—	85,2***	79,7
Autochtones	0,3	0,5***	—	0,8***	0,4
Chinois/Coréens/Japonais	3,9	0,3***	—	1,3***	2,6
Sud-Asiatiques	4,2	0,4***	—	1,0***	2,8
Noirs	5,2	2,4***	—	6,1*	4,4
Philippins	0,9	0,1***	—	0,3***	0,7
Latinos	3,2	1,7***	—	1,9***	2,6
Asiatiques du Sud-Est	1,9	0,5***	—	1,2**	1,4
Arabes/Asiatiques centraux	7,4	0,5***	—	1,7***	4,9
Minorité autre ou multiple	0,5	0,2***	—	0,3	0,4
Nb. de parents app. à un gr. de minorités visibles					
Aucun	69,8	91,5***	75,7***	85,2***	77,1
Un	5,5	4,6***	24,3 ^{N/A}	14,8 ^{N/A}	9,4
Deux	24,7	3,9***	—	—	13,6
Groupe ethnoculturel					
FRANCOPHONES	32,7	75,0***	53,3***	63,3***	48,7
ANGLOPHONES	6,8	1,6***	5,6***	5,1***	5,2
MINORITÉS VISIBLES	0,3	0,3	3,3***	2,4***	1,0
IMMIGRANTS ANCIENS	5,5	0,5***	5,0 [†]	5,3	4,1
IMMIGRANTS RÉCENTS	8,9	0,6***	6,5***	3,8***	6,1
AUTRES	45,8	22,0***	26,3***	20,2***	34,9
N	224 315	109 815	85 840	20 335	440 305

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; [†] $p < 0.1$; ^{N/A} Test non applicable

Note : Le total des proportions pour les catégories d'une même variable peut être légèrement différent de 100 % puisque les proportions sont calculées à partir de cellules dont les effectifs ont été arrondis au multiple de 5 le plus près.

^a Les parents mariés forment la catégorie de référence pour les tests de différence de moyenne ou de proportion dont les résultats sont représentés sous forme d'étoiles.

^b Un chiffre en italique pour les pères seuls représente une différence significative ($p < 0,05$) par rapport aux mères seules.

immigrants alors que c'est le cas de plus du tiers des familles mariées. En fait, tout près d'une famille mariée sur deux compte au moins un partenaire immigrant.

Si on prend aussi en compte la période d'arrivée des immigrants, on voit bien que les immigrants récents sont extrêmement peu nombreux à vivre en union libre : seulement 3,3 % des familles en union libre compte au moins un immigrant récent. Pour les immigrants qui étaient au pays depuis plus de 10 ans avant la tenue du recensement,

cette proportion reste faible, mais elle est tout de même près de trois fois supérieure (9,4 %).

Au niveau des groupes de minorités visibles, le constat s'apparente essentiellement à celui dressé à partir du statut d'immigrant et de langue d'usage. Seulement 8,5 % des couples en union libre comptent au moins un conjoint qui fait partie d'un groupe de minorités visibles contre 30,2 % pour les couples mariés. Avec 75,7 %, la proportion de mères monoparentales blanches est par contre très similaire à la même proportion chez les femmes mariées (72,6 %). De plus, la proportion d'Autochtones, de Noires et de Latino-Américaines est significativement plus importante chez les premières que chez les secondes. Ces deux dernières minorités correspondent bien aux régions de naissance dont nous avons déjà noté la surreprésentation chez les familles monoparentales : Amérique latine (incluant Haïti) et Afrique subsaharienne. Chez les pères monoparentaux, les Autochtones et les Noirs sont aussi surreprésentés, comme le sont d'ailleurs les Autochtones parmi les mères et les pères en union libre.

Malgré leur caractère réducteur, nos groupes ethnoculturels réussissent assez bien à synthétiser l'information plus complète apportée par les variables précédentes. Les familles en union libre sont concentrées dans le groupe majoritaire, les FRANCOPHONES (75 %), et sont fortement sous-représentées dans toutes les autres catégories. La diversité ethnoculturelle des autres types de famille est plus importante, bien que les familles monoparentales dirigées par une femme et celles dirigées par un homme comptent tout de même respectivement 53 % et 63 % de familles appartenant au groupe majoritaire. Remarquons aussi que le groupe des MINORITÉS VISIBLES est surreprésenté dans les deux catégories de familles monoparentales. Ce déséquilibre au sein de la première

génération de familles québécoises non blanches de taille importante n'est pas sans rappeler la situation prévalant chez les Afro-Américains depuis quelques générations.

On a évoqué aux sections 1.4.3 et 1.6 le peu d'intérêt porté aux différences ethnoculturelles dans la recherche canadienne sur la famille. Or, ce qui ressort essentiellement du tableau 3.5 est que la composition ethnoculturelle des types de famille à Montréal et – par le simple fait du poids démographique de la RMR – dans l'ensemble du Québec varie de façon très importante. Une analyse de questions relatives au type de famille qui ne contrôle pas pour l'appartenance ethnoculturelle risque donc de confondre des effets liés aux types de famille avec des effets liés aux groupes ethniques. Les prochains chapitres vont tenter une incursion dans cette confusion de facteurs.

Chapitre 4

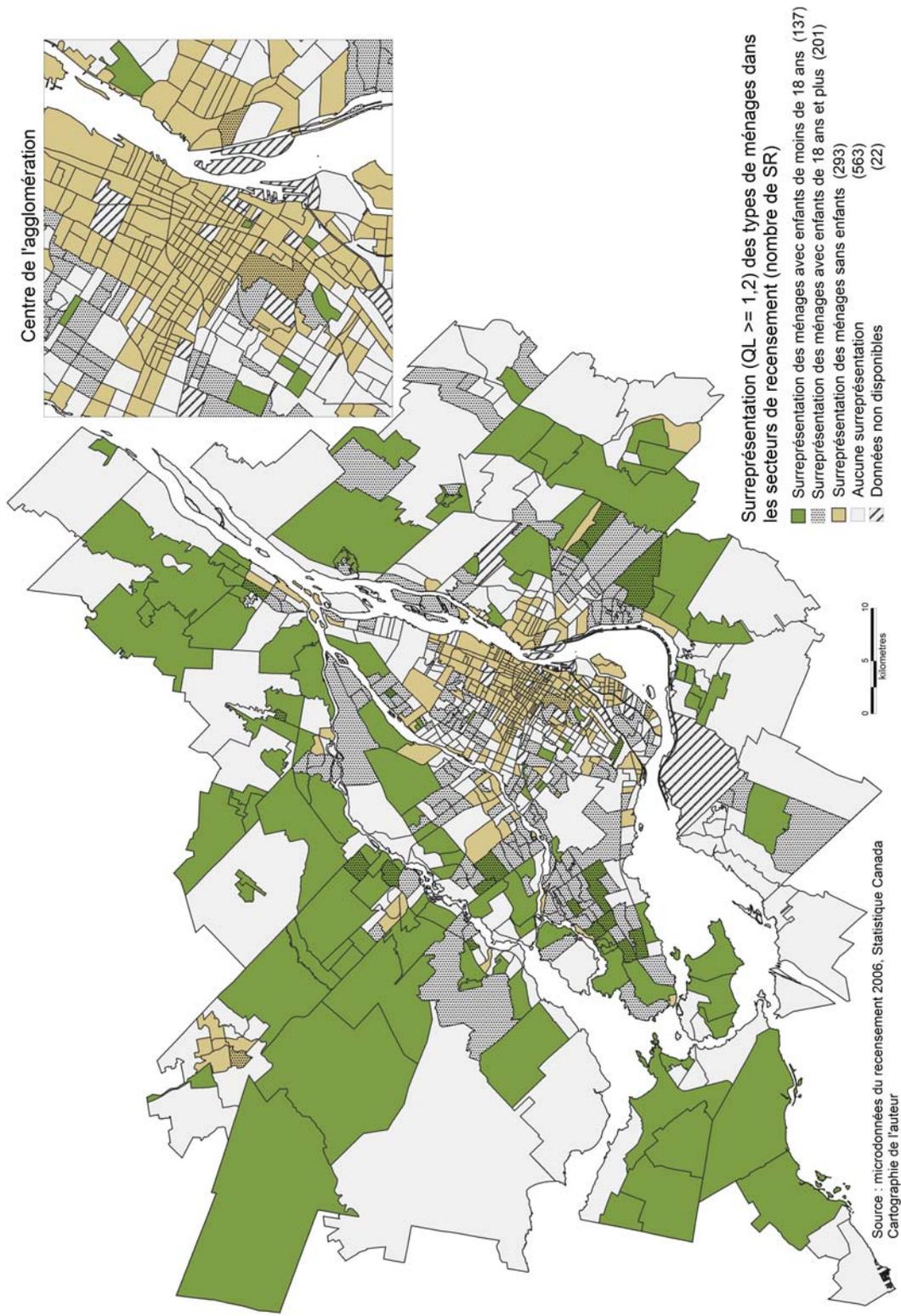
Ségrégation

Dans ce chapitre, nous chercherons à savoir si les familles de différents types résident dans les mêmes quartiers ou si, au contraire, elles se partagent la ville de manière plus ou moins systématique. Nous présentons en trois sections les analyses qui vont respectivement permettre de confirmer ou d’infirmer nos trois premières hypothèses (voir section 1.7, page 70). La section 4.1 est consacrée à une étude de la répartition spatiale des types de ménages, alors que les deux sections qui suivent présentent les résultats des analyses de ségrégation familiale proprement dites. La première d’entre elles ne considère que le type de famille (section 4.2) alors que la seconde aborde plus formellement la question de la ségrégation croisée (section 4.3).

4.1 Ségrégation selon le type de ménage

Il s’agit, dans un premier temps, d’évaluer si la situation montréalaise respecte le schéma traditionnel de distribution de la population selon le cycle de vie, un schéma

CARTE 4.1 : Représentation relative de trois types de ménages dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006



énoncé par Burgess au début du siècle dernier et souvent confirmé par la suite (voir section 1.3). Exceptionnellement, donc, les ménages forment l'unité d'analyse dans la présente section.

C'est la cartographie de trois catégories de ménages (avec enfants de moins de 18 ans; avec enfants de 18 ans et plus; sans enfants) qui va nous permettre de corroborer notre première hypothèse. Comme le montre la carte 4.1, l'ordonnancement des catégories de ménage n'est pas totalement parfait. Cependant, la configuration générale de leur répartition géographique respecte tout de même assez bien le schéma concentrique de Burgess. Comme le montre l'encart de droite, les ménages sans enfants (en beige) sont surtout surreprésentés dans les quartiers centraux de la Ville de Montréal et dans les centres des villes de banlieues comme Longueuil ou encore St-Jérôme, au nord-ouest de la carte. Les ménages comptant de jeunes enfants (en vert) sont essentiellement surreprésentés dans des quartiers périphériques, hors de l'Île de Montréal ou dans sa pointe ouest. Quant aux ménages avec enfants plus âgés (en pointillé noir), on les retrouve concentrés dans des quartiers intermédiaires qui correspondent souvent à la première couronne de banlieue de Montréal.

Puisqu'il ne s'agit pas de notre objectif principal, ce simple test visuel est considéré comme suffisant pour confirmer l'existence d'une ségrégation des ménages selon le cycle de vie dans la RMR de Montréal. Si cette distinction des ménages par rapport à la présence et à l'âge des enfants est la façon classique d'étudier la ségrégation selon le cycle de vie, le reste de ce document se consacrera à explorer une forme plus particulière et plus finement définie de ségrégation démographique : la ségrégation selon le type parmi les familles avec enfants de moins de 18 ans. Ce qu'on veut savoir, au fond,

c'est si tous les types de famille avec enfants de moins de 18 ans sont surreprésentés dans les quartiers en vert de la carte 4.1 ou si, au contraire, il existe une hétérogénéité géographique à l'intérieur de ce grand groupe.

4.2 Ségrégation selon le type de famille

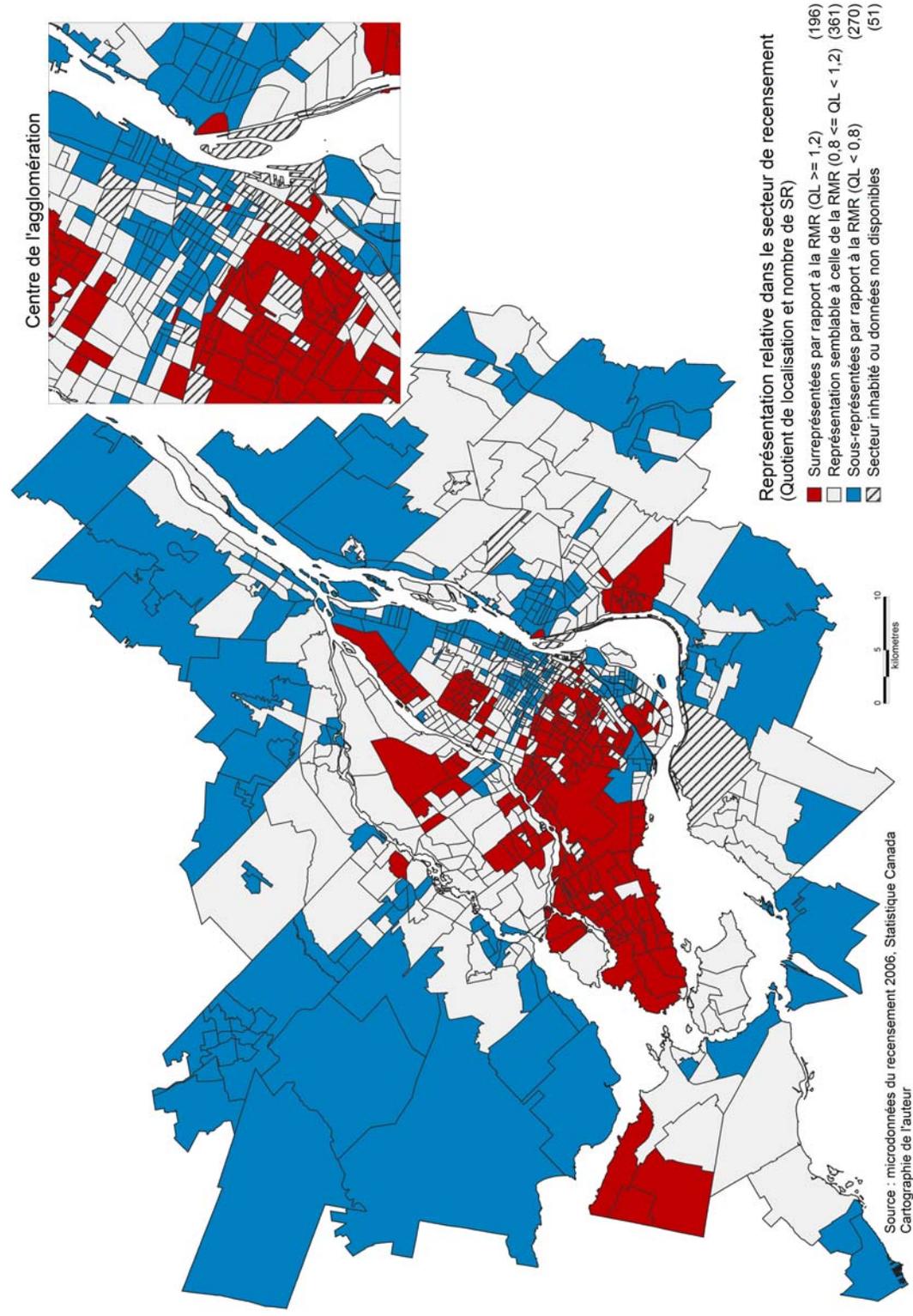
Afin de vérifier notre seconde hypothèse, l'analyse de la ségrégation selon le type de famille devra être un peu plus étoffée que celle de la section précédente. Nous commenterons d'abord la répartition spatiale des familles selon leur type, puis nous les analyserons plus formellement avec trois types d'indices de ségrégation.

4.2.1 Répartition spatiale

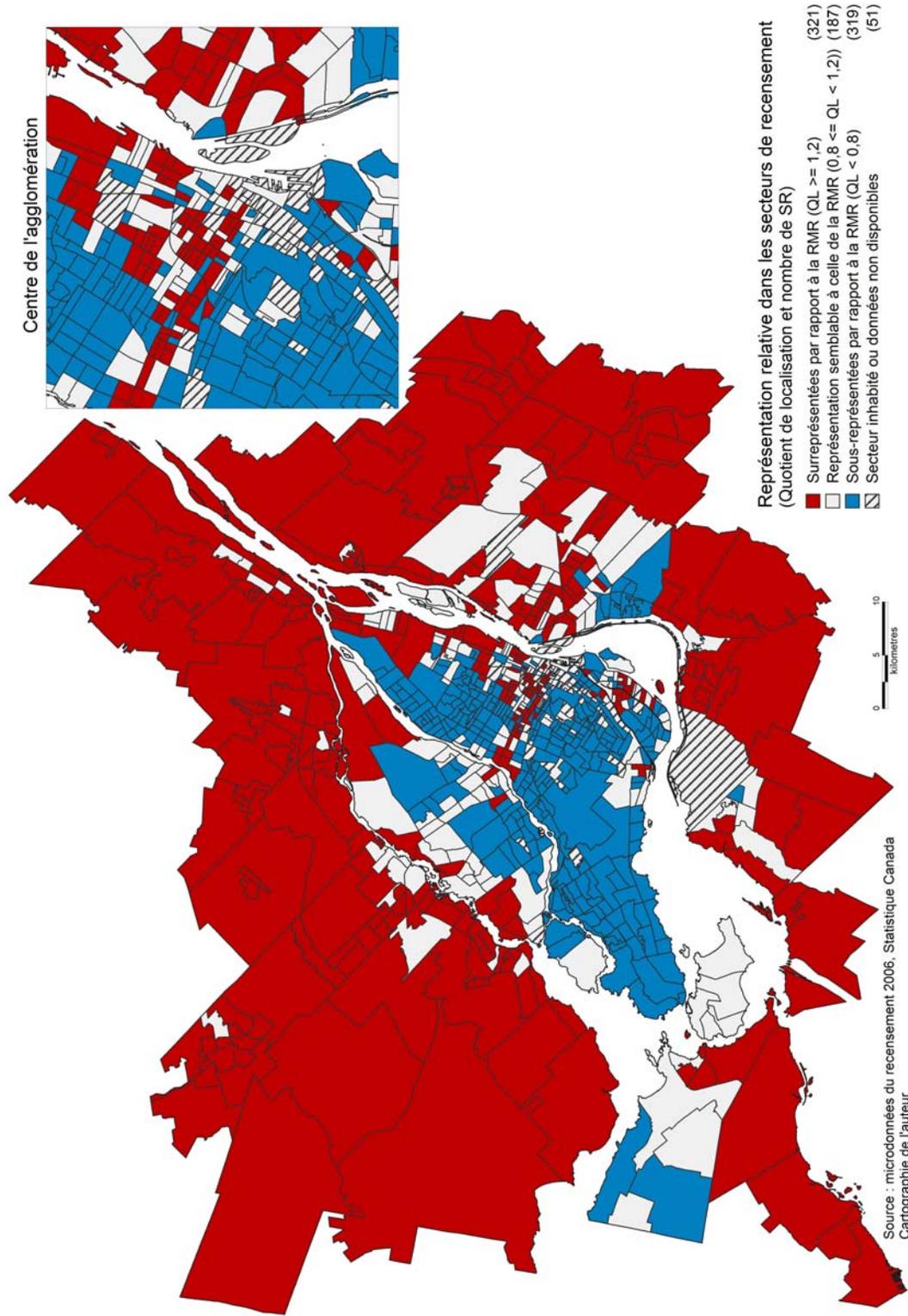
Les cartes 4.2, 4.3 et 4.4 vont permettre de visualiser la répartition spatiale des quartiers où sont sur ou sous-représentées les quatre types de famille avec enfants de moins de 18 ans²⁸. Dans la première, on constate étonnamment que, à l'opposé de ce qu'on avait d'abord envisagé, les familles mariées sont surreprésentées (en rouge) dans des quartiers qui, sans être directement au centre, en sont assez près. Elles sont au contraire sous-représentées (en bleu) dans les quartiers les plus éloignés. Pourquoi observe-t-on cette situation? Très approximativement, on peut faire le parallèle entre la distribution des familles mariées et la distribution connue des populations anglophones

28. Puisque les effectifs de familles monoparentales à chef masculin n'étaient pas suffisants dans tous les quartiers pour respecter les critères de divulgation des CDR, les effectifs des deux types de famille monoparentale ont dû être fusionnés pour la cartographie. C'est aussi pour cette raison que 51 secteurs de recensement ne comportent pas de données sur ces trois cartes : 15 parce qu'ils sont inhabités (parcs, zones industrielles, etc.) et 36 en raison de faibles effectifs de l'un ou de l'autre des groupes.

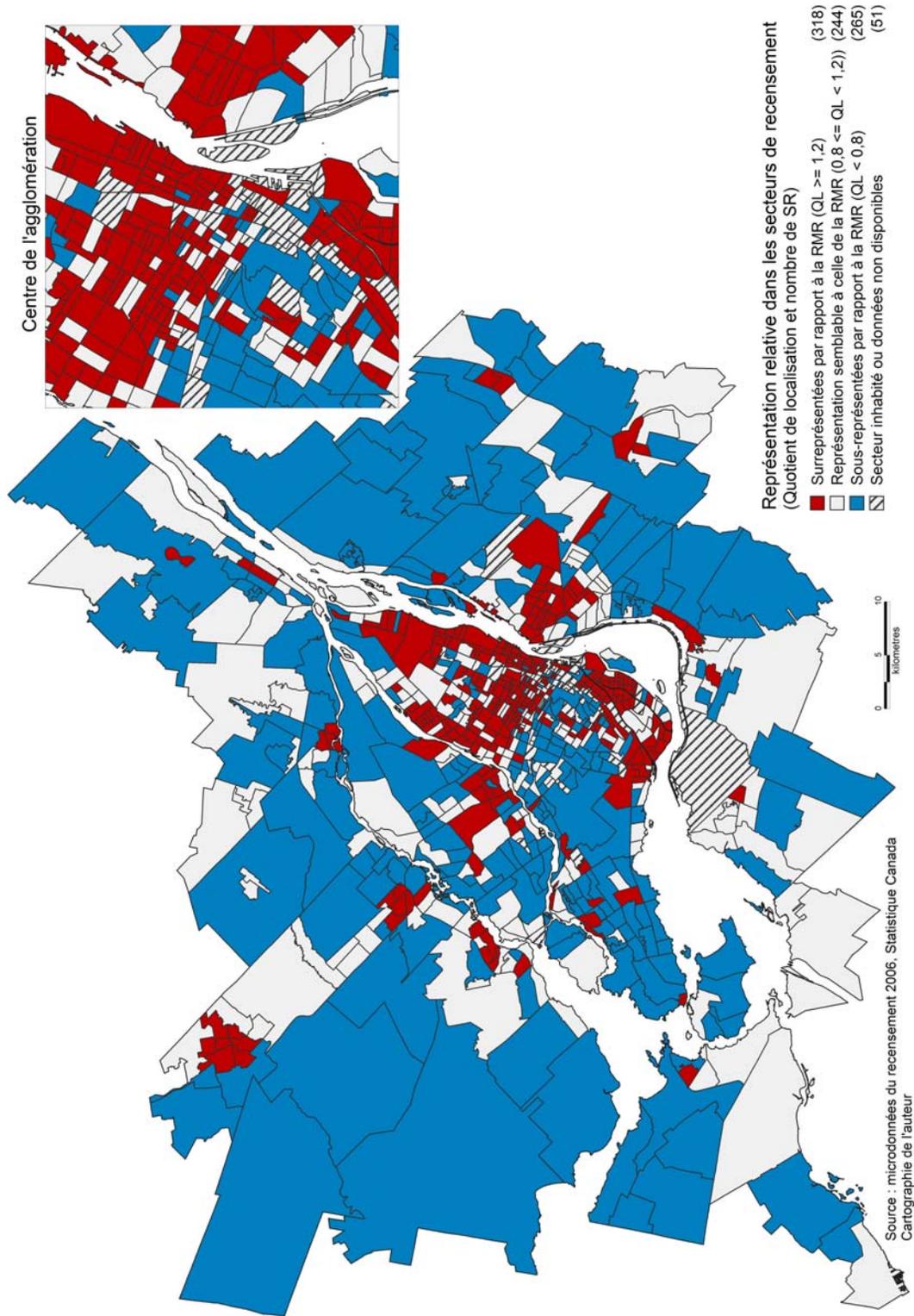
CARTE 4.2 : Représentation relative des familles mariées dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006



CARTE 4.3 : Représentation relative des familles en union libre dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006



CARTE 4.4 : Représentation relative des familles monoparentales (femmes et hommes combinés) dans les secteurs de recensement par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la RMR de Montréal, 2006



(Apparicio et Séguin, 2002) et immigrantes (Apparicio et al., 2006). Les quartiers où sont surreprésentées les familles mariées correspondent assez bien aux quartiers traditionnellement anglophones (les Westmount et Hampstead du centre de l'Île, ainsi que tout le *West Island*, ou encore Hudson à l'extrême ouest) ou à forte composante immigrante (Côte-des-Neiges au centre, St-Léonard et Rivière-des-Prairies à l'est, ou Brossard sur la rive sud).

La carte 4.3 qui présente les mêmes indicateurs pour les familles en union libre est presque l'exacte opposée de la carte précédente. Les quartiers où ces familles sont surreprésentées se situent surtout en banlieue assez lointaine, quoiqu'on en retrouve aussi quelques-uns sur l'Île de Montréal, notamment au centre, le long de l'axe est de la ligne orange du métro. Encore une fois, l'association de cette répartition avec celle des banlieues francophones semble assez manifeste (Apparicio et Séguin, 2002).

La répartition spatiale des familles monoparentales (carte 4.4) est moins facile à catégoriser. Si elles sont évidemment surreprésentées dans les quartiers centraux (Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve, Verdun, Plateau-Mont-Royal, Rosemont, Ahuntsic), les familles monoparentales le sont aussi un peu plus loin (Montréal-Nord, Lachine, Montréal-Est, Longueuil et au sud de Laval), voire beaucoup plus loin dans les centres de certaines villes de banlieue comme St-Eustache, Ste-Thérèse, Terrebonne et St-Jérôme dans la couronne nord. Elles sont toutefois sous-représentées dans les quartiers plus riches du centre (Westmount, Ville Mont-Royal, etc.) et dans la majeure partie du *West Island* et de la périphérie. Moins qu'à un groupe ethnoculturel particulier, cette répartition fait penser à celle de la population à faible revenu (Apparicio et al., 2008).

De toute évidence, il existe une plus importante hétérogénéité dans la distribution

spatiale des familles avec enfants que la carte 4.1 ne le laissait d'abord soupçonner. Il n'est toutefois pas encore évident, à cette étape-ci, que cette hétérogénéité soit le fait du type de famille proprement dit. Nous avons en effet repéré des concordances spatiales entre la répartition des familles selon leur type et la répartition de caractéristiques ethnoculturelles et socio-économiques sur lesquelles elles se distinguent fortement (tableaux 3.3 et 3.5).

4.2.2 Égalité

Les indices de ségrégation représentent une façon moins intuitive, mais plus objective que la cartographie, de comparer les répartitions spatiales des familles selon leur type. Si les cartes de la section précédente semblent indiquer que ces répartitions sont très différentes les unes des autres, les indices de dissimilarité du tableau 4.1 nous rappellent que le niveau de la ségrégation selon le type de famille est somme toute assez modeste. À titre comparatif – et même si le découpage géographique ou la taille des groupes peuvent influencer les indices –, ces valeurs près de 0,30 se rapprochent des niveaux de ségrégation observés à Toronto entre les Sud-Asiatiques et les autres minorités visibles (Myles et Hou, 2004) ou encore chez les immigrants originaires d'Amérique du Sud à Montréal (Apparicio et al., 2006). Ils sont évidemment bien en deçà des niveaux observés en 2000 dans les villes étasuniennes pour la ségrégation, par rapport aux Blancs, des Asiatiques (0,40), des Hispaniques (0,48) et des Noirs (0,68) (Charles, 2003).

Bien qu'aucune paire de types de famille ne se démarque nettement des autres, notons toutefois que les répartitions spatiales les plus dissimilaires sont celles des familles mariées et des familles en union libre (0,34). Cette observation ne surprend guère au

TABLEAU 4.1 : Indices de dissimilarité par paire de types de famille, RMR de Montréal, 2006

		Biparentales		Monoparentales	
		Mariées	Union libre	Femmes	Hommes
Biparentales	Mariées	—	—	—	—
	Union libre	0,34	—	—	—
Monoparentales	Femmes	0,28	0,32	—	—
	Hommes	0,31	0,27	0,26	—

regard des cartes 4.2 et 4.3 et des compositions ethnoculturelles du tableau 3.5. La plus faible valeur (0,26) concerne les répartitions des deux types de famille monoparentale.

4.2.3 Centralisation

Les indices de centralisation absolue et relative confirment essentiellement, avec des données agrégées, ce que les données individuelles du tableau 3.1 nous avaient appris sur la distance moyenne au centre-ville selon le type de famille. Les familles en union libre sont de loin les moins centralisées et sont suivies, très près les unes des autres, des familles monoparentales dirigées par un homme, des familles mariées, puis des familles monoparentales dirigées par une femme.

4.2.4 Exposition

Comme l'indice de dissimilarité, les indices d'exposition et d'isolement n'indiquent pas une ségrégation familiale intense. Certes, règle générale, une famille habite dans un quartier où les familles du même type sont surreprésentées par rapport à leur proportion dans la RMR, tandis que les autres types de famille sont sous-représentés. Mais les

TABLEAU 4.2 : Indices de centralisation absolue et relative des types de famille, RMR de Montréal, 2006

a. CENTRALISATION ABSOLUE					
		Biparentales		Monoparentales	
		Mariées	Union libre	Femmes	Hommes
		0,60	0,42	0,63	0,55
b. CENTRALISATION RELATIVE					
		Biparentales		Monoparentales	
		Mariées	Union libre	Femmes	Hommes
Biparentales	Mariées	—	—	—	—
	Union libre	-0,21	—	—	—
Monoparentales	Femmes	0,08	0,27	—	—
	Hommes	-0,04	0,16	-0,11	—

Note : L'indice de centralisation relative (section b) doit être interprété par rapport au niveau de centralisation du groupe de référence. Ainsi, une valeur négative indique qu'un groupe est moins centralisé que le groupe de référence, comme c'est le cas des familles en union libre par rapport aux familles mariées (le -0,21 de la première colonne). Une valeur positive indique donc que le groupe est plus centralisé. Voir la page 97 pour la méthode de calcul de cet indice.

niveaux d'exposition observés ne permettent pas de conclure au fait que les types de famille sont isolés en termes absolus. Une famille mariée moyenne, par exemple, dont le groupe représente 50,9 % des familles de la RMR, vit dans un quartier où 56,1 % des familles sont, comme elle, des familles mariées, 21,8 % sont des familles en union libre (24,5 % dans la RMR), 17,9 % sont des familles monoparentales à chef féminin (19,5 % dans la RMR) et 4,2 % des familles monoparentales à chef masculin (4,6 % dans la RMR).

Toutes les exceptions à cette règle concernent les familles monoparentales dirigées par un homme. Ces familles sont légèrement plus exposées aux familles en union libre et aux familles monoparentales dirigées par une femme que leurs proportions respectives dans la RMR ne le suggèrent a priori. Symétriquement, les monoparentales à chef

TABLEAU 4.3 : Indices d'exposition/d'isolement^a aux familles de quatre types selon le type de famille, RMR de Montréal, 2006

Groupe d'exposition	Groupe « exposé »			
	Biparentales		Monoparentales	
	Mariées	Union libre	Femmes	Hommes
Biparentales mariées	0,561	0,446	0,470	0,463
Biparentales en union libre	0,218	0,318	0,239	0,267
Monoparentales (femmes)	0,179	0,187	0,241	0,208
Monoparentales (hommes)	0,042	0,049	0,049	0,063
Proportion dans la RMR	0,509	0,249	0,195	0,046

^a La diagonale ombragée correspond aux indices d'isolement, c'est-à-dire l'exposition à son propre groupe.

masculin sont elles-mêmes légèrement surreprésentées dans les quartiers où résident les familles en union libre et les familles monoparentales à chef féminin. En ce qui concerne les familles biparentales, on remarque que le groupe le moins exposé aux familles mariées est formé des familles en union libre, et vice-versa.

Au final, il semble que notre seconde hypothèse soit difficile à confirmer en entier. Si les répartitions spatiales des deux types de familles monoparentales semblent en effet similaires, comme l'indique leur faible indice de dissimilarité ou leur relativement forte exposition mutuelle, on ne peut pas en dire autant des répartitions des deux types de familles biparentales. En effet, les cartes 4.2 et 4.3 montrent des distributions qui sont loin d'être semblables. De plus, leur indice de dissimilarité est le plus élevé des six qui ont été calculés et leur exposition mutuelle est, toujours relativement à leur taille, plus faible que ce à quoi on se serait attendu. Les familles en union libre sont également beaucoup plus excentrées que les familles mariées.

4.3 Ségrégation croisée

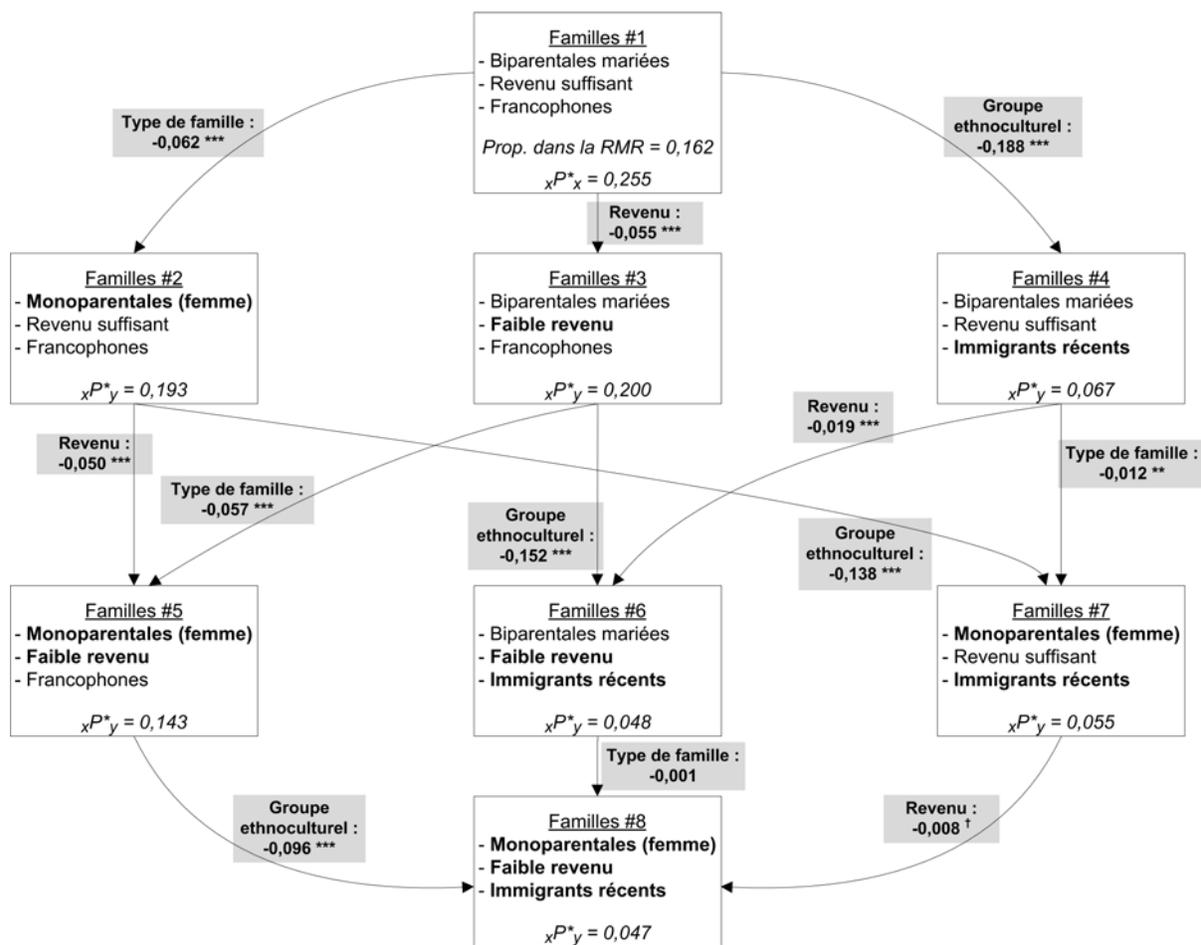
La ségrégation qui a été décrite jusqu'à maintenant dans ce chapitre est en quelque sorte une ségrégation « brute ». C'est-à-dire qu'elle ne reflète que la dimension familiale de la répartition spatiale sans se préoccuper des effets perturbateurs des autres formes de ségrégation. Il est pourtant déjà évident, depuis les premières cartes du chapitre, que ces autres formes de ségrégation ont un impact non négligeable sur la répartition des familles. Avant de recourir, au chapitre suivant, à de véritables analyses multivariées, il peut être intéressant de décomposer l'indice d'exposition au groupe dominant selon l'appartenance à des sous-groupes définis par le croisement de trois indicateurs : le type de famille, bien sûr, mais aussi le groupe ethnoculturel et le statut de faible revenu.

Les familles du groupe majoritaire, c'est-à-dire les familles FRANCOPHONES mariées à revenu suffisant constituent 16,2 % des familles avec enfants de la RMR de Montréal²⁹. Si toutes les familles étaient également réparties sur le territoire, chaque famille de notre échantillon, prise individuellement, habiterait dans un quartier où les familles de ce groupe majoritaire forment logiquement 16,2 % de la population. Bien évidemment, ce n'est pas le cas. La figure 4.1 montre comment chaque changement dans les caractéristiques des familles influence ce pourcentage³⁰. Pour simplifier la présentation, le diagramme ne présente que des oppositions simples entre les deux catégories les plus *éloignées* de chaque facteur : familles mariées et familles monoparentales à chef féminin;

29. En fait, les familles FRANCOPHONES en union libre et à revenu suffisant sont un peu plus nombreuses que le groupe utilisé ici comme groupe *majoritaire*. Les familles mariées ont tout de même été préférées aux familles en union libre parce qu'elles représentent toujours une certaine idée de la famille traditionnelle et, qu'à l'extérieur du Québec, elles forment effectivement le groupe le plus nombreux. Des tests avec le *véritable* groupe dominant ont toutefois confirmé que notre choix du groupe d'exposition ne changeait rien à la substance des résultats de la figure 4.1 ou du tableau 4.4.

30. Cette présentation des indices d'exposition sous forme de diagramme est tirée du mémoire de Howden (2005).

FIGURE 4.1 : Décomposition de l'effet du type de famille, du revenu et du groupe ethnoculturel sur l'indice d'exposition aux familles FRANCOPHONES mariées à revenu suffisant, RMR de Montréal, 2006



*** p < 0,001 ; ** p < 0,01 ; * p < 0,05 ; † p < 0,1

revenu suffisant et faible revenu; FRANCOPHONES et IMMIGRANTS RÉCENTS. Les indices d'exposition au groupe majoritaire de tous les sous-groupes sont toutefois présentés au tableau 4.4. Ce tableau présente aussi les effectifs de chaque sous-groupe.

Au centre, sur la première ligne de la figure 4.1, on retrouve les familles du groupe majoritaire (familles #1). Celles-ci vivent en moyenne dans des quartiers où elles

forment 25,5 % de la population, soit près de 10 points de pourcentage de plus que leur proportion dans la population totale de la RMR. Sur la dernière ligne, on retrouve des familles que tout oppose à celles du sous-groupe majoritaire. Il s'agit des familles IMMIGRANTS RÉCENTS monoparentales dirigées par une femme et vivant sous le seuil de faible revenu. Ces familles vivent en moyenne dans des quartiers où les familles du groupe majoritaire ne représentent plus que 4,7 % de la population!

Nous avons décomposé les différences entre ces deux extrêmes en considérant six sous-groupes de familles distincts. Ceux de la deuxième rangée de la figure se distinguent du groupe dominant par une seule caractéristique, mise en caractères gras, alors que les sous-groupes de la troisième rangée diffèrent du groupe dominant sous deux rapports. Chaque flèche de la figure 4.1 représente une seule différence de caractéristiques. Chaque différence s'accompagne d'une baisse plus ou moins importante de l'indice d'exposition au groupe majoritaire et la valeur de cette baisse est indiquée dans les rectangles ombragés qui accompagnent les flèches. Le sous-groupe de familles #2, par exemple, c'est-à-dire les familles monoparentales FRANCOPHONES à revenu suffisant, habitent dans des quartiers où le groupe majoritaire représente 19,3 % des familles, soit 6,2 points de pourcentage de moins que l'indice d'isolement des familles majoritaires. Si cette baisse est significative³¹, l'indice d'exposition de ce sous-groupe (0,193) reste plus élevé que la proportion de familles du groupe majoritaire dans la RMR (0,162). Plus que par le faible revenu (familles #3 : -5,5 points de pourcentage), c'est par une

31. Le calcul des indices de ségrégation ne produit généralement pas d'intervalle de confiance et il est donc difficile de tester la significativité statistique de la différence entre deux indices. La figure 4.1 présente les résultats de tels tests parce que les indices d'exposition et d'isolement qu'elle contient ont été obtenus à partir d'une régression linéaire qui permet cette évaluation (voir la note 26 au bas de la page 96).

différence de groupe ethnoculturel que l'indice d'exposition connaît sa baisse la plus importante (familles #4 : -18,8 points) au niveau de la seconde rangée de la figure 4.1.

En fait, à voir toutes les connexions entre les sous-groupes de familles sur ce diagramme, on réalise que c'est la distance culturelle qui explique, de loin, la plus grande part des différences d'exposition au sous-groupe majoritaire. Malgré cela, le type de famille joue aussi un rôle significatif, mais un rôle de moindre ampleur, comparable à celui du revenu. Par cette observation notre troisième hypothèse se trouve confirmée. On ne peut en effet expliquer l'isolement spatial des familles situées à chaque extrémité de la figure par une seule facette de leur identité. C'est la combinaison des effets indépendants du type de famille, du revenu et du groupe ethnoculturel qui explique le fait que ces deux sous-groupes très différents interagissent aussi peu dans l'espace résidentiel.

Bien sûr, les sous-groupes de familles sélectionnés dans ce diagramme ne représentent qu'une petite partie des sous-groupes du tableau 4.4. En fait, n'importe lequel de ces 40 sous-groupes aurait pu servir de groupe de référence à la figure 4.1 et on voit comment les combinaisons peuvent se décupler presque à l'infini, d'autant plus qu'on n'a considéré ici que trois variables. C'est par cette multiplication des possibilités de croisement et la réduction rapide de la taille de chaque nouveau sous-groupe, même avec une base de données aussi volumineuse que celle du recensement, qu'on touche à la limite d'une démarche basée exclusivement sur l'utilisation de données agglomérées et d'indices de ségrégation. Des analyses multivariées s'imposent.

TABLEAU 4.4 : Indices d'exposition aux familles FRANCOPHONES mariées à revenu suffisant selon le type de famille, le groupe ethnoculturel et le statut de faible revenu (*effectifs des sous-groupes*), RMR de Montréal, 2006

Groupe ethnoculturel	Statut de faible revenu	Biparentales		Monoparentales	
		Mariées	Union libre	Femmes	Hommes
Francophones	Revenu suffisant	0,255 ^a (71 130)	0,231 (78 220)	0,193 (33 865)	0,206 (11 240)
	Faible revenu	0,200 (2295)	0,169 (4195)	0,143 (11 920)	0,144 (1625)
Anglophones	Revenu suffisant	0,088 (14 325)	0,113 (1490)	0,083 (3285)	0,102 (850)
	Faible revenu	0,074 (855)	0,085 (225)	0,074 (1520)	0,071 (180)
Minorités visibles	Revenu suffisant	0,129 (605)	0,163 (255)	0,094 (1570)	0,150 (340)
	Faible revenu	0,093 (105)	0,073 (70)	0,076 (1245)	0,101 (150)
Immigrants anciens	Revenu suffisant	0,086 (10 630)	0,115 (465)	0,093 (2955)	0,120 (860)
	Faible revenu	0,060 (1670)	0,111 (55)	0,059 (1360)	0,079 (210)
Immigrants récents	Revenu suffisant	0,067 (11 165)	0,078 (390)	0,055 (1975)	0,058 (440)
	Faible revenu	0,048 (8825)	0,046 (265)	0,047 (3610)	0,031 (325)

^a Il s'agit dans ce cas-ci de l'indice d'isolement.

Chapitre 5

Locational Attainment

Au chapitre précédent, nous avons constaté l'existence d'une certaine ségrégation familiale, ni très faible ni très intense, qui, en association avec d'autres formes de ségrégation, surtout ethnoculturelle, avait comme conséquence de diminuer les opportunités de contact, *résidentielllement* définies, entre les membres des différents types de famille. Il s'agit maintenant d'essayer de comprendre un peu mieux ce que cette ségrégation implique au niveau de la qualité et de l'emplacement des quartiers de résidence des familles, une fois contrôlées leurs différences de composition.

5.1 Revenu médian des ménages du quartier de résidence

Les statistiques descriptives du chapitre 3 nous ont appris que les familles en union libre et les familles mariées vivent dans des quartiers dont le revenu est similaire, et ce

malgré de grandes différences de composition entre les deux groupes. Ces différences ethnoculturelles, socio-économiques et démographiques allant dans différentes directions, il est difficile, sans recourir à des modèles multivariés, de savoir si le statut matrimonial est lui-même associé à la qualité des quartiers dans lesquels habitent ces familles. De même, ces modèles devraient permettre de savoir si les familles monoparentales habitent dans des quartiers plus pauvres que les biparentales uniquement en raison de leur statut socio-économique inférieur.

Les résultats des modèles de *locational attainment* pour la variable **revenu du quartier** sont présentés au tableau 5.1, où, rappelons-le, l'unité de mesure des coefficients est le logarithme naturel des valeurs en dollars. Dans le modèle 1, qui ne contient aucune autre variable que le **type de famille**, on observe que les familles en union libre habitent dans des quartiers légèrement plus riches que les familles mariées³². Ces dernières sont suivies des familles monoparentales dirigées par un homme, puis de celles dirigées par une femme. À lui seul, le type de famille n'explique que 3,4 % de la variance totale. Pour donner un ordre de grandeur, les deux variables de revenu et celle du groupe ethnoculturel en expliquent à elles seules respectivement 18,6 % et 7,9 % (résultats non montrés).

Le 2^e modèle introduit toutes les variables de contrôle relatives aux caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles. Les différences de composition des types de familles au niveau de ces variables semblent expliquer entièrement les écarts observés au modèle 1 entre les familles mariées et les familles monoparentales : les coefficients de ces dernières sont pratiquement nuls. Les familles en union libre voient

32. La différence entre les deux est significative dans le modèle 1 alors qu'elle ne l'était pas au tableau 3.1. Cette situation est attribuable à la transformation subie par la variable **revenu du quartier**.

TABLEAU 5.1 : Coefficients de régression linéaire des modèles de *locational attainment* pour le revenu médian des ménages du quartier

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Constante	10,895***	11,005***	11,021***
Type de famille			
<i>[Biparentales mariées]^a</i>	—	—	—
Biparentales en union libre	0,024*	-0,022***	-0,033***
Monoparentales (femme)	-0,160***	0,001	-0,021**
Monoparentales (homme)	-0,078***	-0,003	-0,023**
Âge moyen des parents		-0,002***	-0,002***
Groupe d'âge des enfants			
Tous < 6 ans		-0,040***	-0,038***
Certains < 6 ans, certains ≥ 6 ans		-0,007	-0,006
<i>[Tous ≥ 6 ans]</i>		—	—
Présence de personnes apparentées		-0,019***	-0,018**
Présence de personnes non apparentées		-0,002	-0,005
Scolarité des parents			
Faible		-0,061***	-0,069***
Intermédiaire		-0,020***	-0,024***
<i>[Élevée]</i>		—	—
Activité des parents sur le marché du travail			
Faible		-0,011	-0,011
Intermédiaire		0,016**	0,013**
<i>[Élevée]</i>		—	—
Revenu (logarithme naturel)		0,122***	0,090***
Revenu (logarithme naturel) au carré		0,026***	0,030***
Mode d'occupation du logement			
<i>[Propriété]</i>		—	—
Location		-0,307***	-0,305***
Mobilité familiale			
<i>[Même adresse (mobilité > 5 ans)]</i>		—	—
Ancienne (1 an < mobilité < 5 ans)		0,032***	0,033***
Récente (mobilité ≤ 1 an)		0,048***	0,050***
Groupe ethnoculturel			
<i>[FRANCOPHONES]</i>		—	—
ANGLOPHONES		0,045*	0,027
MINORITÉS VISIBLES		-0,042**	-0,024
IMMIGRANTS ANCIENS		-0,084***	-0,106***
IMMIGRANTS RÉCENTS		-0,172***	-0,179***
AUTRES		-0,067***	-0,088***
Type de famille X Groupe ethnoculturel			
Union libre X ANGLOPHONES			0,004
Union libre X MINORITÉS VISIBLES			-0,023
Union libre X IMMIGRANTS ANCIENS			0,046
Union libre X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,001
Union libre X AUTRES			0,045***

Suite à la prochaine page

TABLEAU 5.1 : Coefficients de régression linéaire des modèles de *locational attainment* du revenu médian des ménages du quartier – SUITE

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Monoparentales (femme) X ANGLOPHONES			0,028
Monoparentales (femme) X MINORITÉS VISIBLES			-0,020
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS ANCIENS			0,022
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,063***
Monoparentales (femme) X AUTRES			0,015
Monoparentales (homme) X ANGLOPHONES			0,002
Monoparentales (homme) X MINORITÉS VISIBLES			-0,058
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS ANCIENS			0,052 [†]
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,034
Monoparentales (homme) X AUTRES			0,045**
Type de famille X Groupe ethnoculturel X revenu (ln)			
Mariées X ANGLOPHONES			0,040
Mariées X MINORITÉS VISIBLES			0,074 [†]
Mariées X IMMIGRANTS ANCIENS			0,034 [†]
Mariées X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,062***
Mariées X AUTRES			0,074***
Union libre X FRANCOPHONES			-0,025**
Union libre X ANGLOPHONES			0,009
Union libre X MINORITÉS VISIBLES			0,095 [†]
Union libre X IMMIGRANTS ANCIENS			0,072*
Union libre X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,046 [†]
Union libre X AUTRES			0,010
Monoparentales (femme) X FRANCOPHONES			-0,006
Monoparentales (femme) X ANGLOPHONES			0,045 [†]
Monoparentales (femme) X MINORITÉS VISIBLES			0,026
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS ANCIENS			0,013
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,073***
Monoparentales (femme) X AUTRES			0,040**
Monoparentales (homme) X FRANCOPHONES			-0,013
Monoparentales (homme) X ANGLOPHONES			-0,008
Monoparentales (homme) X MINORITÉS VISIBLES			-0,022
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS ANCIENS			0,010
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			0,105*
Monoparentales (homme) X AUTRES			0,091***
R²	0,0342	0,3418	0,3464
N^b	440 080	440 080	440 080

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; [†] $p < 0.1$

^a La catégorie de référence de chaque variable catégorielle est en *[italique]*.

^b Les effectifs de cette régression sont légèrement inférieurs à ceux présentés au chapitre 2 parce que le revenu de 4 quartiers était manquant. Les 230 familles pondérées (145 mariées, 40 en union libre, 20 à chef féminin et 25 à chef masculin) qui habitaient ces quartiers n'ont pu être incluses dans les modèles.

cependant s'inverser le signe de leur coefficient : à caractéristiques égales, elles habitent dans des quartiers légèrement plus pauvres.

Les familles dont tous les enfants sont d'âge préscolaire habitent dans des quartiers plus pauvres que celles dont les enfants sont tous d'âge scolaire. La présence de personnes apparentées est négativement associée au revenu du quartier, mais pas la présence de personnes non apparentées. Plus la scolarité des parents est élevée plus leur quartier de résidence est riche, ce qui n'est pas vrai de l'activité sur le marché du travail. Ceux qui y participent beaucoup et ceux qui y participent peu habitent dans des quartiers très légèrement moins favorisés que les parents qui ont conjointement une participation intermédiaire. Il est possible que le fait de consacrer moins d'heures au travail permette aux parents de passer plus de temps à faire du navettage et donc d'élargir le choix des quartiers de résidence par rapport à l'emplacement du lieu de travail. Logiquement, plus le revenu familial et le revenu familial au carré sont élevés, plus le revenu du quartier est lui aussi élevé. De même, les propriétaires habitent dans des quartiers beaucoup plus riches que les locataires; les familles mobiles dans des quartiers plus riches que les familles non mobiles. Finalement, comme on pouvait s'y attendre, les coefficients des variables ethnoculturelles sont tous significatifs et leurs valeurs sont assez élevées. Les ANGLOPHONES sont les plus favorisés, suivis des FRANCOPHONES, des MINORITÉS VISIBLES, des IMMIGRANTS ANCIENS, puis, loin derrière, des IMMIGRANTS RÉCENTS. Comme le groupe AUTRES regroupe à la fois des natifs multilingues, des couples mixtes et différentes catégories d'immigrants, il est approprié que son coefficient se situe entre ceux des groupes de natifs et ceux des groupes d'immigrants.

Puisque le modèle 2 ne contient pas de terme d'interaction, nous y faisons l'hypothèse que les écarts mis sur le compte du type de famille sont toujours constants, peu importe les valeurs des autres variables. En fait, la réalité est forcément plus complexe et nous allons tenter de nous en approcher davantage en introduisant des interactions entre le `type de famille`, le `revenu familial` et le `groupe ethnoculturel` dans le modèle 3.

Dans ce dernier modèle, les variables qui ne sont pas impliquées dans les interactions conservent essentiellement les mêmes coefficients que dans le modèle précédent. Pour ce qui est des trois variables en interaction, leurs coefficients deviennent difficilement intelligibles sous forme de tableau et leur interprétation est mieux servie par une comparaison de valeurs prédites pour différents sous-groupes. Puisque le revenu est la seule variable continue de cette interaction, le revenu du quartier prédit peut prendre la forme d'une courbe. Telles qu'elles sont formulées, les interactions introduites au modèle 3 équivalent à donner, à chacun des 20 sous-groupes³³ constitués au croisement du `type de famille` et du `groupe ethnoculturel`, une ordonnée à l'origine et une pente distinctes dans la relation entre leur revenu familial et le revenu de leur quartier. Des tests de différence entre droites³⁴ peuvent donc être effectués pour vérifier si les courbes sont significativement différentes les unes des autres (Bressoux, 2008)

La figure 5.1 présente ces 20 courbes en les classant en cinq graphiques, un par groupe ethnoculturel. L'axe vertical de chaque graphique représente le revenu du quartier et

33. Les courbes des quatre sous-groupes correspondant au groupe ethnoculturel AUTRES n'ont pas été tracées.

34. Ces tests s'appliquent ici même s'il ne s'agit pas, à proprement parler en raison de l'introduction d'un terme quadratique pour le revenu, de droites, mais plutôt de courbes. Dans le cas où on a $Y_1 = \alpha_1 + X\beta_1$ et $Y_2 = \alpha_2 + X\beta_2$, on teste l'hypothèse nulle suivante : $(\alpha_1 - \alpha_2) + (\beta_1 - \beta_2) = 0$, c'est-à-dire qu'on teste si les ordonnées à l'origine *et* les pentes sont conjointement différentes l'une de l'autre.

l'axe horizontal le revenu familial. Les valeurs des deux variables de revenu ont été retransformées en dollars après la prédiction. Toutes les valeurs prédites ne valent que pour les familles dont les parents sont d'âge moyen et qui appartiennent aux catégories de référence des variables catégorielles non soumises aux prédictions. Ce sont donc des familles dont tous les enfants ont au moins 6 ans, dont les parents ont une scolarité et une participation au marché du travail élevées, qui sont propriétaires et qui habitent à la même adresse depuis au moins cinq ans.

Comme tous les graphiques de la figure 5.1 sont à la même échelle, on y constate aisément que, même s'il existe quelques différences de *rendement* entre types de famille, les plus grands écarts sont à mettre sur le compte de l'appartenance ethnoculturelle. En fait, peu de courbes à l'intérieur de chaque graphique sont significativement différentes les unes des autres. C'est-à-dire qu'entre les types de familles d'un même groupe ethnoculturel les écarts de rendement spatial sont faibles. Chez le groupe FRANCO-PHONES, où les effectifs sont plus importants, la plupart des différences sont par contre significatives. Ainsi, les familles mariées sont plus à même que les autres types de famille de capitaliser sur leur revenu pour s'établir dans un quartier plus favorisé; les familles monoparentales en sont moins capables. Ce qui surprend plus, toutefois, c'est de constater que les familles en union libre sont les moins avantagées dans ce processus. Chez les IMMIGRANTS RÉCENTS aussi, l'avantage des monoparentales à chef féminin sur les familles en union libre et, cette fois, sur les familles mariées, est statistiquement significatif. Chez les familles ANGLOPHONES, les familles monoparentales à chef féminin font aussi bien que les familles mariées. En fait, leur rendement est tellement élevé qu'il surpasse significativement celui des familles mariées FRANCO-PHONES.

FIGURE 5.1 : Revenu du quartier prédit selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par groupe ethnoculturel

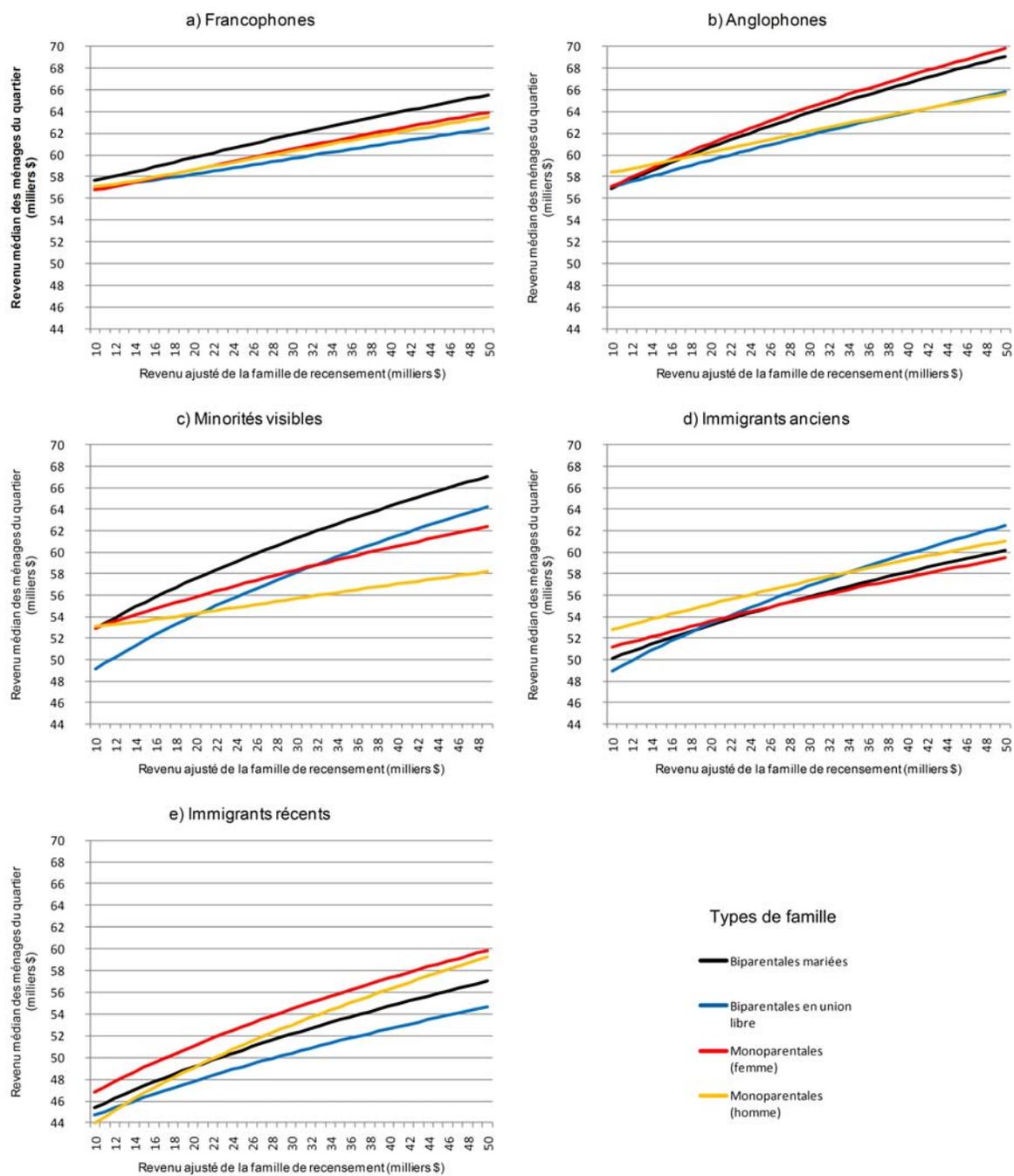
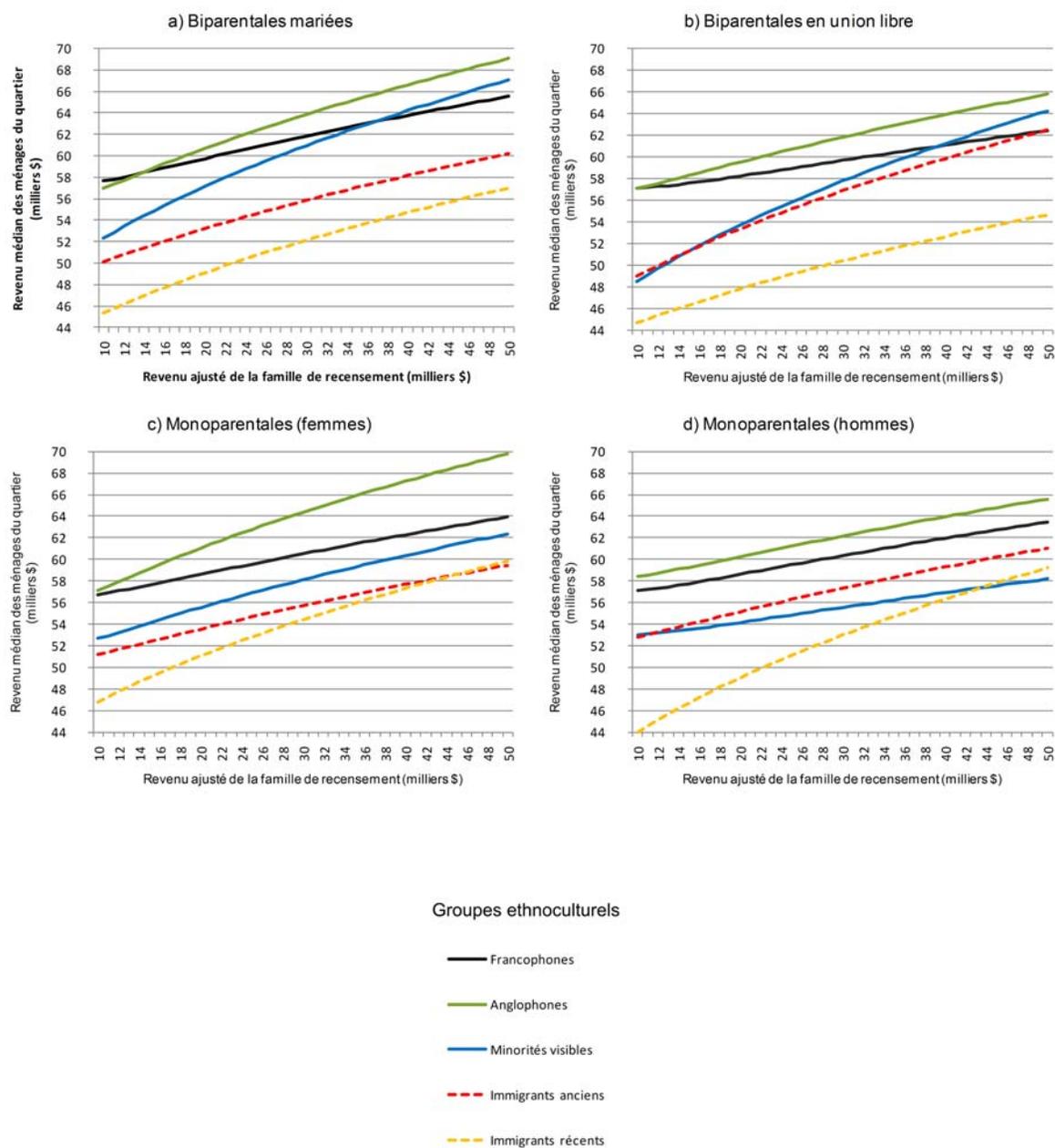


FIGURE 5.2 : Revenu du quartier prédit selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par type de famille



Afin de mieux percevoir l'hétérogénéité au sein des types de famille, les 20 mêmes courbes de la 5.1 sont reportées à la figure 5.2. Au lieu d'être classées en graphiques selon le groupe ethnoculturel, elles sont classées ici selon le type de famille. L'ordre des groupes ethnoculturels y montre une constance remarquable. À revenu égal, les ANGLOPHONES habitent toujours dans les quartiers les plus favorisés, suivis des FRANCOPHONES, des MINORITÉS VISIBLES, des IMMIGRANTS ANCIENS et des IMMIGRANTS RÉCENTS. La différence entre ANGLOPHONES et FRANCOPHONES est significative, au seuil alpha de 0,05, chez les familles mariées et les familles monoparentales dirigées par une femme, et au seuil alpha 0,10 chez les familles en union libre. Aucune courbe n'est toutefois significativement différente des autres chez les familles monoparentales dirigées par un homme, probablement en raison des faibles effectifs de ces sous-groupes.

Il semble clair, surtout à partir de la figure 5.1, que l'hypothèse 4 concernant l'ordre des types de familles n'est pas vérifiée, ni dans le groupe ethnoculturel majoritaire, ni dans aucun autre groupe. La configuration des courbes ne semble pas relever d'aucune logique qui transcenderait les groupes. Comme les courbes et la plupart des coefficients du modèle 3 l'attestent, l'hypothèse 6, elle, est toutefois confirmée. Il existe une forte interaction entre le type de famille et les facteurs ethnoculturels et socio-économiques, du moins par rapport au revenu médian des ménages du quartier.

5.2 Distance entre le centre-ville et le quartier de résidence

Après une mesure de la qualité du quartier de résidence des familles, nous nous intéresserons maintenant à une mesure de son emplacement. Avec des modèles identiques à ceux de la section précédente, nous allons chercher à savoir si les constats émis à partir du tableau 3.1, à propos de la distance entre le centre-ville et le quartier de résidence, tiennent toujours quand on contrôle pour la composition des types de familles. Rappelons, pour la lecture du tableau 5.2, qu'un coefficient négatif signifie que les membres d'un groupe habitent en moyenne plus près du centre que les membres du groupe de référence. Inversement, un coefficient positif indique un éloignement supérieur par rapport au centre géographique de l'agglomération.

Comme on le constate dans le modèle 1 du tableau 5.2, le type de famille n'explique, comme pour le `revenu du quartier`, que 3,0 % de la variance totale de la `distance au centre-ville`. Le `revenu familial` en explique une proportion comparable (2,8 %) et le `groupe ethnoculturel` en explique beaucoup plus (12,9 %) (résultats non montrés). Les écarts présents entre les quatre types de familles du premier modèle semblent être dus principalement à des différences de composition. En effet, dans le modèle 2, l'ordre des types de famille reste le même, mais l'écart entre les familles mariées et les familles monoparentales dirigées par un homme n'est plus statistiquement significatif. Les monoparentales à chef féminin sont les plus centralisées, suivies des mariées, des monoparentales à chef masculin, puis finalement des familles en union libre.

TABLEAU 5.2 : Coefficients de régression linéaire des modèles de *locational attainment* pour la distance entre le centre-ville et le quartier de résidence

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Constante	16,18***	22,52***	23,72***
Type de famille			
<i>[Biparentales mariées]^a</i>	—	—	—
Biparentales en union libre	4,15***	0,79***	-0,47*
Monoparentales (femme)	-1,12***	-0,53**	-2,22***
Monoparentales (homme)	1,01**	0,21	-1,44***
Âge moyen des parents		-0,16***	-0,16***
Groupe d'âge des enfants			
Tous < 6 ans		-1,89***	-1,83***
Certains < 6 ans, certains ≥ 6 ans		-1,20***	-1,15***
<i>[Tous ≥ 6 ans]</i>		—	—
Présence de personnes apparentées		-1,26***	-1,18***
Présence de personnes non apparentées		-0,94**	-0,92**
Scolarité (parents)			
Faible		1,32***	1,16***
Intermédiaire		2,28***	2,13***
<i>[Élevée]</i>		—	—
Activité sur le marché du travail (parents)			
Faible		-1,54***	-1,39***
Intermédiaire		-0,16	-0,16
<i>[Élevée]</i>		—	—
Revenu (logarithme naturel)		-0,95***	-2,83***
Revenu (logarithme naturel) au carré		-0,40***	-0,33***
Mode d'occupation du logement			
<i>[Propriété]</i>		—	—
Location		-8,22***	-8,08***
Mobilité résidentielle			
<i>[Même adresse (mobilité > 5 ans)]</i>		—	—
Ancienne (1 an < mobilité < 5 ans)		1,06***	1,11***
Récente (mobilité ≤ 1 an)		1,37***	1,48***
Groupe ethnoculturel			
<i>[FRANCOPHONES]</i>		—	—
ANGLOPHONES		-4,50***	-5,59***
MINORITÉS VISIBLES		-5,17***	-5,59***
IMMIGRANTS ANCIENS		-7,82***	-9,45***
IMMIGRANTS RÉCENTS		-7,45***	-9,19***
AUTRES		-5,57***	-7,27***
Type de famille X Groupe ethnoculturel			
Union libre X ANGLOPHONES			2,18**
Union libre X MINORITÉS VISIBLES			1,56
Union libre X IMMIGRANTS ANCIENS			-0,34
Union libre X IMMIGRANTS RÉCENTS			1,07
Union libre X AUTRES			2,74***

Suite à la prochaine page

TABLEAU 5.2 : Coefficients de régression linéaire des modèles de *locational attainment* de la distance entre le centre-ville et le quartier de résidence
– SUITE

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Monoparentales (femme) X ANGLOPHONES			1,40*
Monoparentales (femme) X MINORITÉS VISIBLES			0,96
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS ANCIENS			2,66***
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			1,80***
Monoparentales (femme) X AUTRES			2,79***
Monoparentales (homme) X ANGLOPHONES			1,63 [†]
Monoparentales (homme) X MINORITÉS VISIBLES			3,13 [†]
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS ANCIENS			4,24***
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			3,35***
Monoparentales (homme) X AUTRES			2,87***
Type de famille X Groupe ethnoculturel X revenu (ln)			
Mariées X ANGLOPHONES			1,15 [†]
Mariées X MINORITÉS VISIBLES			4,21**
Mariées X IMMIGRANTS ANCIENS			2,16***
Mariées X IMMIGRANTS RÉCENTS			1,61***
Mariées X AUTRES			3,11***
Union libre X FRANCOPHONES			0,35
Union libre X ANGLOPHONES			2,42 [†]
Union libre X MINORITÉS VISIBLES			3,63
Union libre X IMMIGRANTS ANCIENS			2,59*
Union libre X IMMIGRANTS RÉCENTS			3,22**
Union libre X AUTRES			2,91***
Monoparentales (femme) X FRANCOPHONES			1,36**
Monoparentales (femme) X ANGLOPHONES			2,48***
Monoparentales (femme) X MINORITÉS VISIBLES			2,89***
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS ANCIENS			2,14***
Monoparentales (femme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			1,38**
Monoparentales (femme) X AUTRES			2,76***
Monoparentales (homme) X FRANCOPHONES			1,80***
Monoparentales (homme) X ANGLOPHONES			2,96***
Monoparentales (homme) X MINORITÉS VISIBLES			5,23**
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS ANCIENS			2,06*
Monoparentales (homme) X IMMIGRANTS RÉCENTS			3,42***
Monoparentales (homme) X AUTRES			3,88***
R²	0,0303	0,2413	0,2477
N	440 305	440 305	440 305

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$; [†] $p < 0.1$

^a La catégorie de référence de chaque variable catégorielle est en *[italique]*.

Les familles avec uniquement des enfants en bas âge habitent, de façon un peu surprenante, plus près du centre-ville que celles qui ont uniquement des enfants d'âge scolaire. Peut-être cela a-t-il à voir avec le *retard* pris par les générations récentes dans le calendrier de l'accession à la propriété. Dans les générations plus anciennes, l'achat de la maison se faisait généralement après le mariage, mais avant l'arrivée des enfants, alors qu'aujourd'hui plusieurs couples ont un premier, voire un deuxième enfant, avant de devenir propriétaire et d'aller vivre en banlieue.

Les familles qui vivent avec des personnes apparentées ou non apparentées vivent plus près du centre que les familles qui sont seules dans leur ménage. La scolarité élevée des parents est aussi associée à une centralisation plus importante. S'agit-il, dans ce cas-ci, de jeunes parents qui n'ont pas encore terminé leurs études universitaires ou plutôt de *gentrificateurs*, installés en ville pour y rester? Au niveau de l'activité sur le marché du travail, c'est pourtant le contraire qui semble vrai.

Alors que le modèle de Burgess prévoit une corrélation positive entre l'éloignement du centre-ville et le revenu, et que cette relation s'observe effectivement, bien que faiblement, dans nos données ($r=.14$), une fois contrôlé pour les variables du modèle 2, le coefficient du **revenu familial** devient négatif. Plus une famille est favorisée, en effet, plus elle habite près du centre. On peut probablement voir là l'effet de la présence de quelques quartiers très riches près du centre (Westmount, Outremont, etc.) et le développement de condos de luxe au centre-ville et dans le vieux-port.

Comme on pouvait s'y attendre, les locataires sont beaucoup plus centralisées que les propriétaires. Quant à la mobilité résidentielle, on note que les familles les plus mobiles sont aussi les plus éloignées du centre. S'il est plausible que ce soit leur récent

déplacement qui les ait amenées vers la périphérie, on ne peut pas le certifier puisqu'on ne connaît pas leur point d'origine. Elles étaient peut-être déjà en périphérie avant leur migration. Finalement, on constate que les familles FRANCOPHONES sont de loin les plus excentrées, suivies des ANGLOPHONES, des MINORITÉS VISIBLES, puis des deux groupes d'immigrants.

Dans le modèle 3 du tableau 5.2, qui prend en compte les mêmes interactions que le modèle 3 du tableau 5.1, la vaste majorité des coefficients sont significativement différents de zéro. Comme dans la section précédente, les résultats de ce modèle seront commentés à l'aide des graphiques de la figure 5.3. Fait intéressant d'abord, malgré ce que laissaient croire les résultats du modèle 2, notre 5^e hypothèse, qui portait sur l'ordre de centralisation des groupes est confirmée chez le groupe majoritaire, les FRANCOPHONES, mais uniquement chez ce groupe. Toutes les courbes du graphique 5.3.a ne sont toutefois pas statistiquement différentes les unes des autres. Si les familles monoparentales à chef féminin sont significativement plus centralisées que tous les autres types de familles, la différence entre les familles mariées et les familles en union libre, elle, n'est pas significative.

Dans les quatre autres groupes, l'ordre varie beaucoup et les droites se croisent même parfois. On peut cependant faire deux constatations générales à propos de ces groupes. Premièrement, les familles monoparentales dirigées par un homme sont presque toujours les plus éloignées du centre-ville, surtout dans les revenus les plus élevés. Deuxièmement, les courbes des familles mariées et des familles monoparentales dirigées par une femme, au lieu d'être à l'opposé l'une de l'autre, comme la revue de littérature nous avait amenés à le penser, sont au contraire presque toujours côte à côte.

Les deux groupes d'immigrants, qui se distinguent pourtant par la période d'immigration *et* l'appartenance à un groupe de minorités visibles, habitent dans des quartiers qui sont sensiblement à même distance du centre-ville, quel que soit le type de famille. Pourtant, à la section précédente, nous avons vu que les IMMIGRANTS RÉCENTS vivaient en moyenne dans des quartiers plus pauvres que les IMMIGRANTS ANCIENS. Même distance du centre, donc, mais qualité moindre.

La relation négative entre le revenu et la distance, constatée dans le modèle 2, semble surtout vraie pour les familles FRANCOPHONES, elles qui sont, à la base, beaucoup plus décentralisées que les autres. Le seul groupe pour lequel on perçoit au contraire une tendance à la décentralisation avec une hausse du revenu est le groupe des MINORITÉS VISIBLES. Comme on le constate mieux à la figure 5.4, cette tendance inversée a pour effet, dans les bas revenus, de rapprocher les valeurs de distance pour le groupe des MINORITÉS VISIBLES de celles des groupes d'immigrants et, dans les hauts revenus, de les rapprocher davantage de celles des deux groupes de natifs blancs. Peut-on y voir l'indice d'une assimilation spatiale en marche? C'est tout à fait possible. Chose certaine, comme dans le cas du revenu à la section précédente, les interactions entre le type de famille, le groupe ethnoculturel et le statut socio-économique sont manifestes ici. Notre hypothèse 6 s'en trouve donc confirmée.

FIGURE 5.3 : Distance du centre-ville prédite selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par groupe ethnoculturel

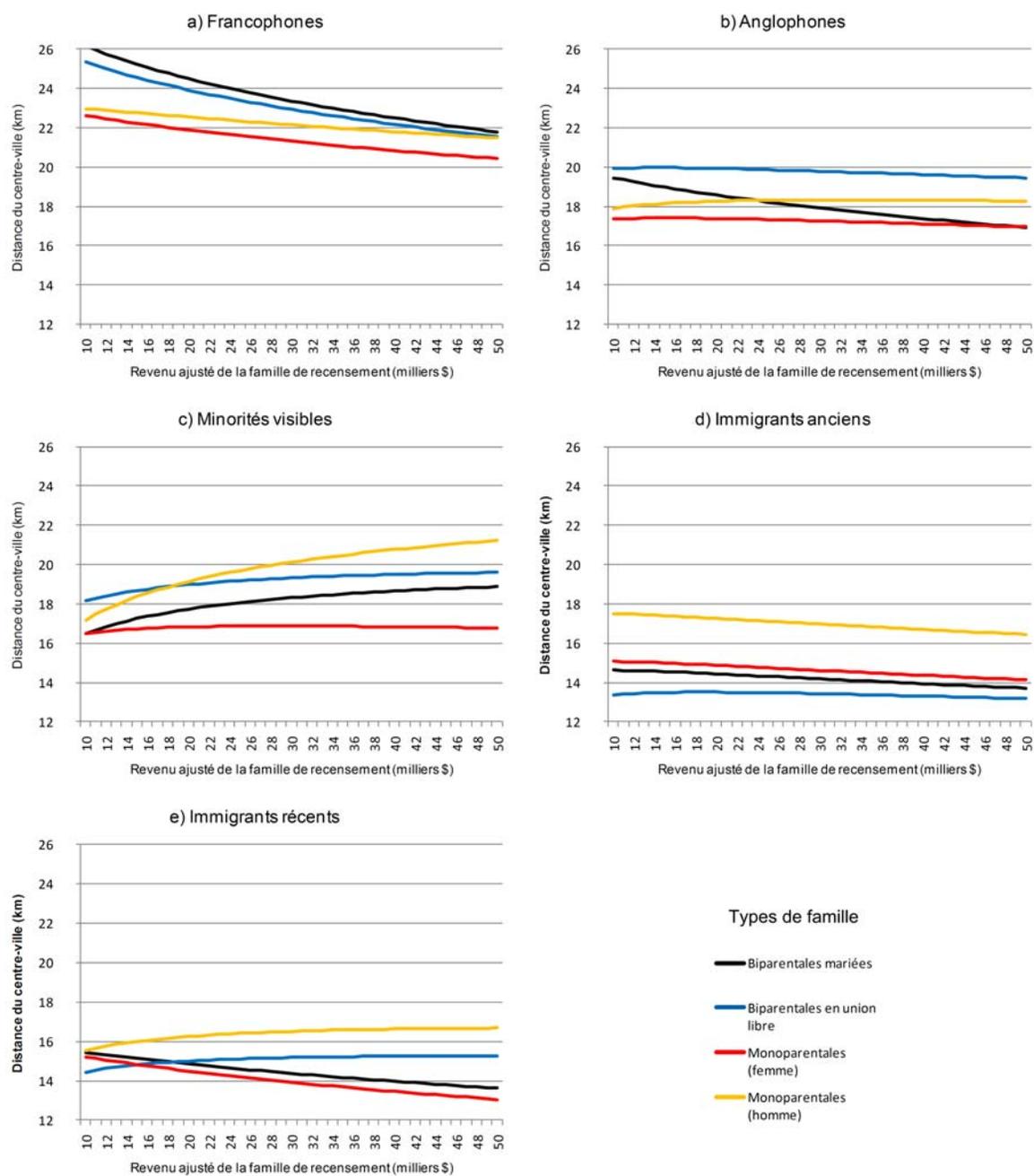
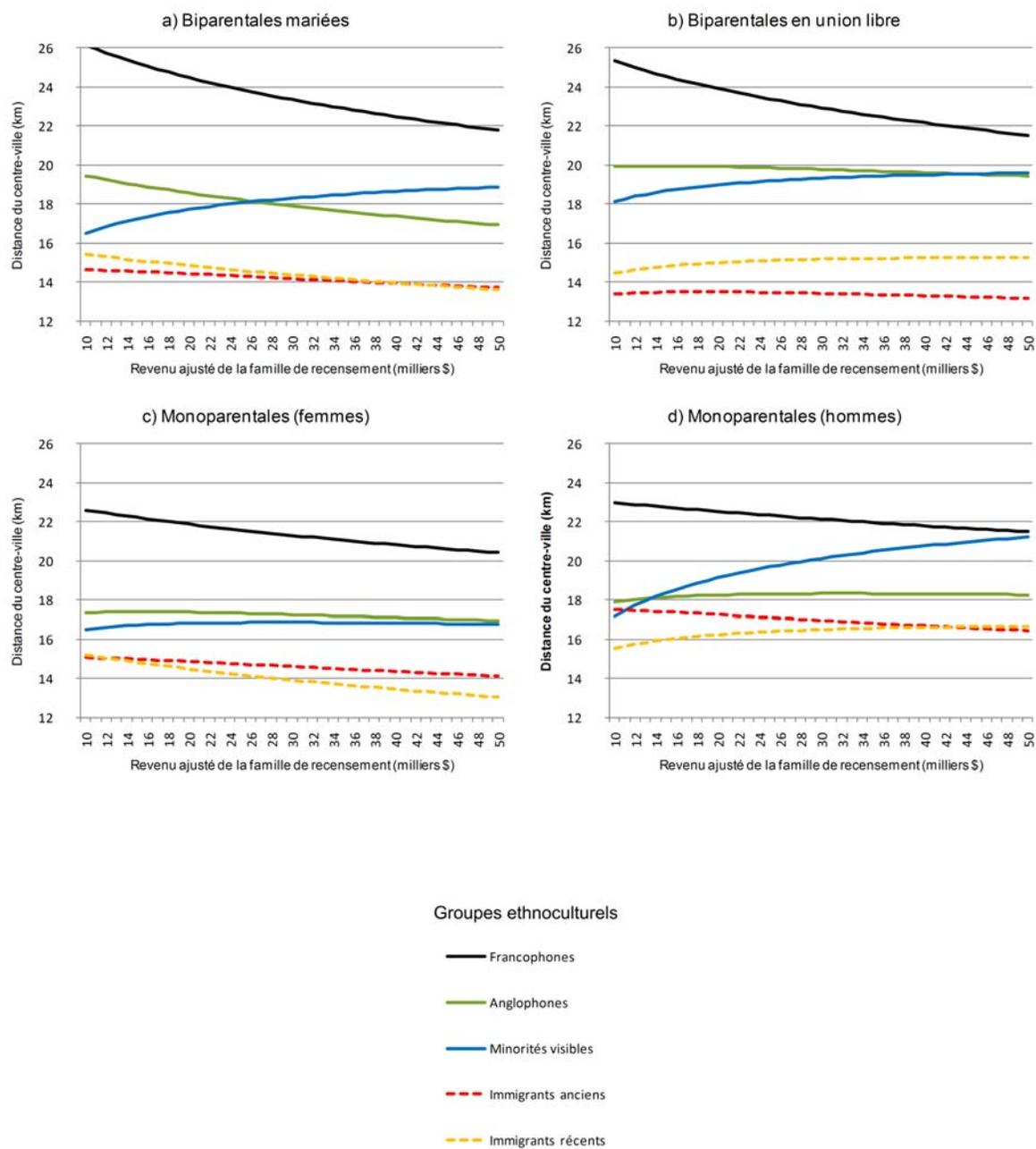


FIGURE 5.4 : Distance du centre-ville prédite selon le revenu familial pour 20 sous-groupes de familles, par type de famille



Conclusion

En récapitulant les principaux éléments de cette étude, on se rend compte que les hypothèses formulées à la section 1.7 (page 70) n'ont été que partiellement confirmées. La première hypothèse, qui concernait l'ensemble des ménages de la RMR et qui servait essentiellement à mettre les familles avec enfants en contexte a, elle, été vérifiée. Le schéma concentrique classique utilisé pour étudier la ségrégation selon le cycle de vie peut effectivement s'appliquer assez bien au cas montréalais. Par contre, avec les cartes et les indices de ségrégation de la section 4.2 nous avons jugé que la seconde hypothèse n'était pas respectée. Il est vrai que même si les familles monoparentales dirigées par un homme sont un peu moins centralisées que celles dirigées par une femme, les distributions spatiales de ces deux groupes se rapprochent assez l'une de l'autre. Cependant, les répartitions des familles mariées et des familles en union libre sont loin d'être similaires : la localisation des unes semble être le reflet opposé de celle des autres. La raison principale de cette situation est la différence de composition ethnoculturelle qu'on a constatée au chapitre 3.

Dans la section suivante (section 4.3), nous avons testé la troisième hypothèse qui concernait justement l'interaction entre les divers types de ségrégation et l'influence

propre de chacune. Nous en avons conclu que la ségrégation selon le type de famille n'exerçait pas à elle seule, une influence considérable sur la distribution des familles. Les différences ethnoculturelles jouent bel et bien un rôle majeur. Cependant, ces trois premières hypothèses et les méthodes employées pour les vérifier font uniquement usage de données agrégées. Or, même en essayant d'explorer la ségrégation croisée par une décomposition des indices comme nous l'avons fait pour l'hypothèse 3, toutes les dynamiques de niveau individuel et les effets de très nombreuses variables demeurent inconnus.

Au chapitre 5, nous nous sommes intéressé à des modèles de *locational attainment* formulés au niveau des familles pour vérifier nos trois dernières hypothèses. Il s'agissait surtout d'isoler l'impact du type de famille de celui des autres facteurs pouvant influencer la localisation des familles, autant par rapport au revenu médian de leur quartier de résidence (hypothèse 4) que par rapport à la distance qui sépare celui-ci du centre (hypothèse 5). Compte tenu de l'existence d'une ségrégation croisée, il fallait aussi modéliser les interactions entre les sphères démographiques, socioéconomiques et ethnoculturelles de l'identité des familles (hypothèse 6). S'il ne fait aucun doute que ces interactions sont importantes et que l'appartenance ethnoculturelle joue un rôle déterminant, l'effet *net* du type de famille est plus difficile à cerner. L'ordonnement des types, en particulier, même dépouillé de l'effet *perturbateur* des autres variables, ne va pas nécessairement dans le sens attendu. En fait, il est très révélateur que cet ordre (familles mariées, familles en union libre, familles monoparentales à chef masculin et familles monoparentales à chef féminin) ne soit vérifié que pour les familles du groupe FRANCOPHONE majoritaire, et encore, qu'au niveau de la distance au centre. Partout ailleurs, le rendement spatial des types de famille ou leur positionnement par rapport

au centre ne semble répondre à aucune règle très précise.

En somme, même si les différences entre types de famille ne sont jamais extrêmement profondes, les conclusions de ces modèles de *locational attainment* nous amènent tout de même à relativiser les généralisations qui sont habituellement faites au sujet de la distribution spatiale des familles. À la lumière des résultats de cette analyse exploratoire, il semble clair qu'on ne peut plus parler des familles biparentales ou des familles monoparentales comme s'il s'agissait de groupes homogènes. L'ensemble des transformations sociales apportées par la Seconde transition démographique, la diversification ethnique de la population et la polarisation croissante des classes sociales nous amène à douter de tout constat général qui les ignorerait. Le statut conjugal du couple parental, le sexe du parent seul, le statut socioéconomique et, en particulier, l'appartenance ethnoculturelle de leurs membres, sont des facteurs essentiels à prendre en considération.

Mais, le simple fait de *contrôler* pour le groupe ethnoculturel ou le revenu dans une étude sur la famille n'est pas non plus toujours suffisant. L'existence d'une interaction entre les trois variables peut mener à des conclusions erronées. Sans l'inclusion des variables d'interaction, nous aurions par exemple conclu que les familles mariées et les familles monoparentales retirent le même rendement spatial de leurs caractéristiques socioéconomiques au niveau du **revenu du quartier**. Dans le groupe majoritaire du moins, cette conclusion ne s'avère pas du tout fondée. On constate le même phénomène au niveau de la centralisation. À partir du modèle sans interaction, on aurait pu croire que les familles en union libre habitent plus loin du centre que les familles mariées alors que dans les faits, à l'intérieur du groupe majoritaire, les premières habitent très légèrement plus près du centre que les secondes.

Il faut cependant rappeler que si, dans les analyses multivariées, le désavantage résidentiel des familles monoparentales apparaît limité, voire nul, c'est surtout parce qu'elles contrôlent pour le statut socio-économique. Certes, à revenu et à mode d'occupation égaux, les différences entre les types de familles sont faibles, mais c'est justement par rapport à ces deux éléments que les familles à un ou à deux parents se distinguent le plus fortement. Dans les faits, les familles monoparentales sont beaucoup plus défavorisées et plus souvent locataires que les familles biparentales (tableaux 3.3 et 3.4) et, comme le montrait la carte 4.4 (page 122), leur distribution spatiale est homologue à celle de la population à faible revenu, tous statuts familiaux confondus. Les quartiers où les enfants de ces familles grandissent sont donc plus défavorisés économiquement, et probablement aussi socialement. Ainsi, les efforts de l'administration municipale de Montréal, par exemple, pour favoriser l'accès à la propriété des familles monoparentales ne seront vraiment profitables que si ces projets immobiliers s'insèrent dans des quartiers qui ne sont pas déjà défavorisés. Dans une ère où la polarisation des ressources s'accroît et où les *effets de quartiers* retiennent de plus en plus l'attention, il faut que les politiques publiques continuent de favoriser la mixité sociale, notamment par une aide au logement permettant aux familles monoparentales défavorisées de se loger dans des quartiers qui répondent mieux à leurs besoins particuliers.

Il est aussi utile de rappeler, avant de conclure, que nous sommes parvenu aux constats précédents au travers de modèles dont la forme n'était pas prédéterminée; celle-ci est plutôt le produit d'une longue liste de décisions subjectives. Au chapitre 2 notamment, nous nous sommes questionné sur les unités d'analyse et les aires géographiques à sélectionner. Nous avons aussi montré comment le fait d'inclure tous les types de familles dans le même modèle et de prendre en compte les caractéristiques de

tous les parents obligeait à certaines omissions de variables (état matrimonial légal), à certaines spécifications non usuelles (âge, éducation, activité sur le marché du travail) ou à certaines simplifications (groupes ethnoculturels). De même, nous avons choisi d'émuler les exemples récents de modèles de *locational attainment* et de recourir à des analyses de régressions plutôt classiques. Nous aurions tout aussi bien pu nous inspirer de modèles plus anciens qui étaient construits comme des systèmes d'équations structurelles. Cela nous aurait permis, en plus d'estimer les effets directs du type de famille sur les caractéristiques du quartier comme nous venons de le faire, d'explorer aussi ses effets indirects, notamment au travers du mode d'occupation et du revenu. Si d'autres choix que les nôtres avaient été faits dans la construction des modèles, des conclusions différentes en auraient peut-être été tirées. De même, toute l'approche choisie s'inscrit dans une optique sociologique assez traditionnelle avec des relations supposées linéaires dans l'espace et où, presque caricaturalement, les pauvres immigrants vivent au centre et les riches Blancs en banlieue. La réalité est bien sûr plus complexe et nos modèles auraient sans doute gagné à être plus nuancés. Une approche plus près des méthodes et des théories de l'économie urbaine (voir entre autres Alonso, 1965; Muth, 1969) aurait aussi pu être envisagée. Les alternatives à explorer et les tests de robustesse à mener sont donc nombreux.

Une de ces alternatives en particulier mérite qu'on s'y attarde. Nous avons vu que Rose et Le Bourdais (1986) distinguaient les avantages et les inconvénients d'habiter au centre par opposition à la proche banlieue en faisant référence aux caractéristiques du milieu bâti, à la densité, aux services de proximité et à l'accès aux transports en commun. Tous les secteurs du centre-ville, comme de la proche et de la lointaine banlieue, ne procurent toutefois pas ces éléments de façon uniforme. Une variable dépendante caté-

gorielle qui les prendrait tous en compte aurait bien sûr été préférable et plus instructive que les deux variables dépendantes employées ici. Si les difficultés de son élaboration nous ont empêché de la mettre en œuvre dans les limites du présent projet, son étude en constitue cependant la continuité logique pour de futures recherches plus étendues.

En se distançant un peu plus du présent travail, on peut aussi voir comment son regard spatiotemporel est limité et comment il soulève des questions plus vastes que celles auxquelles il ne répond. Un des arguments évoqués pour le justifier était la diversification familiale et ethnique croissante de la population. Or, puisque nous avons utilisé les données d'un seul recensement, il nous a été impossible de constater si ce processus de diversification s'accompagnait d'une transformation de la relation entre villes et familles. Certes, compte tenu de la *banalisation sociale* qu'ont connu la monoparentalité et l'union libre parallèlement à leur croissance statistique, il est presque inévitable que cette relation ait été altérée durant les dernières décennies. Seul le recours à plusieurs recensements consécutifs peut toutefois en éclairer les modalités.

En plus d'une étude chronologique, il faut aussi envisager des études comparatives synchroniques. Certaines des observations les plus intéressantes présentées ici concernent les familles dirigées par des couples en union libre. Or, la signification de l'union libre diffère énormément d'une société à l'autre et le Québec fait figure, avec les pays scandinaves, de précurseur dans ce domaine (Dumas et Bélanger, 1997; Kiernan, 2001; Heuveline et Timberlake, 2004). Comment la relation entre le territoire urbain et le statut matrimonial s'exprime-t-elle dans des sociétés où l'union libre n'a pas atteint le même *stade* qu'au Québec : Naples, Denver ou même Toronto? Et dans des sociétés où son caractère est similaire : Stockholm, Oslo ou Reykjavik?

Finalement, quoique le regard de cette étude soit effectivement limité en termes d'indicateurs, d'époques et d'aires géographiques, certaines de ses observations débordent de la stricte relation entre familles et territoire et s'appliquent de façon plus générale à toute la recherche contemporaine sur la famille. Les disparités mises en lumière dans les statistiques descriptives de notre échantillon, notamment par rapport à la monoparentalité de nos MINORITÉS VISIBLES, continuent d'exister, peu importe qu'on s'intéresse aux quartiers de résidence, au risque de rupture parentale ou au bien-être des enfants. Si la présente étude démontre une chose, c'est bien l'importance ne pas considérer les familles québécoises et canadiennes comme homogènes, aculturelles ou aspatiales.

Bibliographie

- ADES, J., P. APPARICIO et A.-M. SÉGUIN. 2009. *Assiste-t-on à l'émergence de nouvelles formes de distribution de la pauvreté dans les grandes métropoles canadiennes?* Inédits de l'INRS, Montréal, 31 pages.
- ALBA, R. D., et J. R. LOGAN. 1991. « Variations on two themes : Racial and ethnic patterns in the attainment of suburban residence », *Demography*, 28 (3) : 431-453.
- ALBA, R. D., et J. R. LOGAN. 1992. « Analyzing locational attainments : Constructing individual-level regression models using aggregate data », *Sociological Methods & Research*, 20 (3) : 367-397.
- ALBA, R. D., J. R. LOGAN et P. E. BELLAIR. 1994. « Living with crime : The implications of racial/ethnic differences in suburban location », *Social Forces*, 73 (2) : 395-434.
- ALBA, R. D., J. R. LOGAN et B. J. STULTS. 2000a. « The changing neighborhood contexts of the immigrant metropolis », *Social Forces*, 79 (2) : 587-621.
- ALBA, R. D., J. R. LOGAN et B. J. STULTS. 2000b. « How segregated are middle-class African Americans? », *Social Problems*, 47 (4) : 543-558.
- ALONSO, W. 1965. *Location and land use : Toward a general theory of land rent*. Cambridge, MA, Harvard University Press, 204 pages.
- APPARICIO, P., X. LELOUP et P. RIVET 2006. *La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle*, Immigration et métropole : Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, no 28, 47 pages.
- APPARICIO, P., et A.-M. SÉGUIN. 2002. « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle : apport des indices de ségrégation résidentielle », *Canadian Journal of Urban Research*, 11 (2) : 265-297.

- APPARICIO, P., A.-M. SÉGUIN, É. ROBITAILLE et P. HERJEAN 2008. *Le repérage des zones de concentration de la pauvreté à Montréal : l'identification des micro, meso et macro zones de pauvreté*. Inédits de l'INRS, Montréal, 26 pages.
- ARBONVILLE, D., et C. BONVALET. 1992. « Conditions de logement et types de ménages. Résultats de l'enquête-logement 1988 », *Population*, 47 (5) : 1294-1306.
- AUDIRAC, P.-A., et S. CHALVON-DEMERSAY. 1988. « Le logement des cohabitants », dans C. BONVALET et P. MERLIN (éd.), *Transformation de la famille et habitat*. Paris, INED - PUF : 57-81.
- BALAKRISHNAN, T. R., et G. K. JARVIS. 1991. « Is the Burgess concentric zonal theory of spatial differentiation still applicable to urban Canada? », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 28 (4) : 526-539.
- BEAUJOT, R. 2000. « Les deux transitions démographiques du Québec, 1860-1996 », *Cahiers québécois de démographie*, 29 (2) : 201-230.
- BÉLANGER, A., et P. TURCOTTE. 1999. « L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur le début de la vie conjugale des Québécoises », *Cahiers québécois de démographie*, 28 (1-2) : 173-197.
- BIRCH, E. L. (éd.) 1985. *The unsheltered woman : Women and housing in the 80's*. New Brunswick, New Jersey, Center for urban policy research, 313 pages.
- BOCQUET-APPEL, J.-P., D. COURGEAU et D. PUMAIN. 1996. *Spatial analysis of biodemographic data / Analyse spatiale de données biodémographiques*. Paris, John Libbey – INED, 367 pages.
- BOISVERT, Y. 2010. « Quand la Cour marie un million de gens », *La Presse*, 4 novembre 2010. En ligne, www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/yves-boisvert/201011/03/01-4339124-quand-la-cour-marie-un-million-de-gens.php, consulté le 15 octobre 2011.
- BONVALET, C. 2003. « La famille-entourage locale », *Population*, 58 (1) : 9-43.
- BONVALET, C. 2005. « Logement et vie familiale : un parcours résidentiel en mutations », *Informations sociales*, 3 (123) : 56-65
- BONVALET, C. et É. LELIÈVRE. 2005. « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, (120-121) : 99-122.
- BONVALET, C., et P. MERLIN (éd.) 1988. *Transformation de la famille et habitat*. Travaux et documents, Paris, PUF, 371 pages.
- BOURNE, L. S. 1989. « Are new urban forms emerging? Empirical tests for Canadian urban areas », *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 33 (4) : 312-328.

- BRESSOUX, P. 2008. *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*. Bruxelles, De Boeck, 464 pages.
- BURGESS, E. W. 1967 [1925]. « The growth of the city », dans R. E. PARK, E. W. BURGESS et R. D. MCKENZIE (éd.), *The city*. Chicago, University of Chicago Press : 47-62.
- CERA 2009. « *Sorry, it's rented* » : *Measuring discrimination in Toronto's rental housing market*. Centre for Equality Rights in Accommodation, Toronto. En ligne, www.equalityrights.org/cera/wp-content/uploads/2010/04/CERAFinalReport.pdf, consulté le 13 mai 2011. 22 pages.
- CHARLES, C. Z. 2003. « The dynamics of racial residential segregation », *Annual Review of Sociology*, 29 :167-207.
- CHARRON, M. 2002. *L'évolution de la ségrégation résidentielle à Montréal de 1951 à 1996*. Mémoire de maîtrise, Département de géographie, UQÀM, Montréal. 150 pages.
- CHEVAN, A. 1982. « Age, housing choice, and neighborhood age structure », *The American Journal of Sociology*, 87 (5) : 1133-1149.
- CLARK, W. A. V., et F. M. DIELEMAN. 1996. *Households and housing : Choice and outcomes in the housing market*. New Brunswick, New Jersey, Rutgers - The State University of New Jersey, 252 pages.
- COOK, C. C., et N. M. RUDD. 1984. « Factors influencing the residential location of female householders », *Urban Affairs Review*, 20(1) : 78-96.
- COURGEAU, D. 2002. « Évolution ou révolutions dans la pensée démographique? », *Mathématiques et Sciences humaines*, 40 (160) : 49-76.
- COURGEAU, D., et É. LELIÈVRE. 1991. « The event history approach in demography », *Population : An English Selection*, 3 : 63-79.
- CRCHUM. (2011). « Megaphone ». En ligne, megaphone.crchum.qc.ca/geonetwork/srv/fr/main.home, consulté le 9 février 2010.
- DANDURAND, R. 1982. *Famille, monoparentalité et responsabilité maternelle : contribution à l'étude des rapports sociaux de sexes*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 482 pages.
- DENIS, H., B. DESJARDINS, J. LÉGARÉ et N. MARCIL-GRATTON. 1994. « Les enfants de la monoparentalité, hier et aujourd'hui », *Cahiers québécois de démographie*, 23 (1) : 53-74.

- DESROSIERS, H., H. JUBY et C. LE BOURDAIS. 1999. « Les trajectoires familiales des femmes / Les trajectoires familiales des hommes », dans Y. PÉRON, H. DESROSIERS, H. JUBY, É. LAPIERRE-ADAMCYK, C. LE BOURDAIS, N. MARCILGRATTON et J. MONGEAU (éd.), *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*. Ottawa, Statistique Canada : 103-218.
- DUMAS, J., et A. BÉLANGER 1997. « Les unions libres au Canada à la fin du XX^e siècle », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 1996*. No 91-209-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : 125-192.
- DURAND, C. 2003. *L'analyse factorielle et l'analyse de fidélité : Notes de cours et exemples*. En ligne, www.webdepot.umontreal.ca/enseignement/socio/intranet/sol6210/public/notesdecours/analyse_factorielle_texte.pdf, consulté le 6 juillet 2011, 23 pages.
- EGGERICKX, T., C. GAUMÉ et J.-P. HERMIA. 2002. « Dissolution des couples et devenir des enfants : une analyse de cheminement migratoire », dans *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Actes du colloque de l'AIDELF, Dakar : 140-156.
- FESTY, P. 1988. « Statut d'occupation du dernier domicile conjugal et mobilité résidentielle à partir de la séparation », dans C. BONVALET et P. MERLIN (éd.), *Transformation de la famille et habitat*. Paris, PUF : 95-106.
- FONG, E., et M. GULIA. 1999. « Differences in neighborhood qualities among racial and ethnic groups in Canada », *Sociological Inquiry*, 69 (4) : 575-598.
- FONG, E., et F. HOU. 2009. « Residential patterns across generations of new immigrant groups », *Sociological Perspectives*, 52 (3) : 409-428.
- FONG, E., et K. SHIBUYA. 2000. « The spatial separation of the poor in Canadian cities », *Demography*, 37 (4) : 449-459.
- FONG, E., et R. WILKES. 1999. « The spatial assimilation model reexamined : An assessment by Canadian data », *International Migration Review*, 33 (3) : 594-620.
- FOSSETT, M. 2005. « Urban and spatial demography », dans D. POSTON et M. MICKLIN (éd.), *Handbook of Population*. Springer US : 479-524.
- FRANCK, K. A., et S. AHRENTZEN (éd.) 1991. *New households, new housing*. New York, Van Nostrand Reinhold, 343 pages.
- FRIEDMAN, S., et E. ROSENBAUM. 2007. « Does suburban residence mean better neighborhood conditions for all households? Assessing the influence of nativity status and race/ethnicity », *Social Science Research*, 36 (1) : 1-27.

- GALARNEAU, D. 2005. « Scolarité et revenu des parents seuls », *L'emploi et le revenu en perspective*, no 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, 6 (12) : 5-18.
- GERMAIN, A., et D. ROSE. 2000. *Montréal : The quest for a metropolis*. Chichester et Toronto, Willey, 306 pages.
- GIRARD, C., N. THIBAUT et D. ANDRÉ. 2002. « La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001 », dans *La situation démographique au Québec 2002*, Institut de la statistique du Québec : 21-46.
- GRAFMEYER, Y., et I. JOSEPH, Eds. (1979). *L'école de Chicago*. Paris, Aubier, 334 pages.
- GROSS, A. B., et D. S. MASSEY. 1991. « Spatial assimilation models : A micro-macro comparison », *Social Science Quarterly*, 72 (2) : 347-360.
- GUEST, A. M. 1972. « Patterns of family location », *Demography*, 9 (1) : 159-171.
- HAYDEN, D. 2002 (1984). *Redesigning the American dream : Gender, housing, and family life*. New York et Londres, W.W. Norton & Company, 286 pages.
- HEISZ, A., et L. MCLEOD 2004. *Faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement, 1980 à 2000*. No 89-613-MIF au catalogue (no 001) de Statistique Canada, 91 pages.
- HEUVELINE, P., et J. M. TIMBERLAKE. 2004. « The role of cohabitation in family formation : The United States in comparative perspective », *Journal of Marriage and Family*, 66 (5) : 1214-1230.
- HOWDEN, L. M. 2005. *Household type, economic disadvantage, and residential segregation : Empirical patterns and findings from simulation analysis*. Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Texas A&M University, Houston, 118 pages.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2005. « Les familles au tournant du XXI^e siècle ». dans *Le Bilan démographique du Québec*, ISQ, Québec, 24 pages.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2011. « Naissances selon l'état matrimonial des parents, Québec, 1951-2010 ». En ligne, www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/410.htm, consulté le 14 mai 2011.
- JARGOWSKY, P. A. 1996. « Take the money and run : Economic segregation in U.S. metropolitan areas », *American Sociological Review*, 61 (6) : 984-998.
- KARSTEN, L. 2006. « Housing as a way of life : Towards an understanding of middle-class families' preference for an urban residential location », *Housing Studies*, 22 (1) : 83-98.

- KENNEDY, P. 2008. *A guide to econometrics*. Blackwell Publishing, Malden, MA, 585 pages.
- KIERNAN, K. 2001. « Cohabitation in Western Europe : Trends, issues and implications », dans A. BOOTH et A. C. CROUTER (éd.), *Just living together. Implications of cohabitation on families, children, and social policy*, Erlbaum, Mahwah, NJ : 3-31.
- KRYSAN, M. 2002. « Whites who say they'd flee : Who are they, and why would they leave? », *Demography*, 39 (4) : 675-696.
- KRYSAN, M., et R. FARLEY. 2002. « The residential preferences of blacks : Do they explain persistent segregation? », *Social Forces*, 80 (3) : 937-980.
- LACHANCE, J.-F. 2011. « Survol de la migration interrégionale au Québec en 2009-2010 », *Coup d'oeil sociodémographique* no 6, ISQ, Québec, 9 pages.
- LAGORY, M., R. WARD et T. JURAVICH. 1980. « The age segregation process », *Urban Affairs Review*, 16 (1) : 59-80.
- LAPIERRE-ADAMCYK, É., C. LE BOURDAIS et N. MARCIL-GRATTON 1996. « Familles d'aujourd'hui : forces et faiblesses de la statistique officielle », dans *Ménages, familles, parentèles et solidarité dans les populations méditerranéennes*, Actes du colloque de l'AIDELF, Aranjuez : 77-85.
- LAPIERRE-ADAMCYK, É., C. LE BOURDAIS et V. MARTIN. 2009. « Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille », *Cahiers québécois de démographie*, 38 (1) : 5-39.
- LAPIERRE-ADAMCYK, É., et N. MARCIL-GRATTON. 1999. « La situation familiale du point de vue des enfants », dans Y. PÉRON, H. DESROSIERS, H. JUBY, É. LAPIERRE-ADAMCYK, C. LE BOURDAIS, N. MARCIL-GRATTON et J. MONGEAU (éd.), *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*. Ottawa, Statistique Canada : 219-246.
- LARDOUX, S., et D. PELLETIER. à paraître. « Mariage ou union libre : séparation des parents et réussite scolaire des filles et des garçons ».
- LE BOURDAIS, C., et É. LAPIERRE-ADAMCYK. 2004. « Changes in conjugal life in Canada : Is cohabitation progressively replacing marriage? », *Journal of Marriage and Family*, 66 (4) : 929-942.
- LEAUNE, V. 1985. *La « nouvelle » monoparentalité féminine au Québec*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, Montréal, 179 pages.

- LEAUNE, V., et C. LE BOURDAIS. 1985. « L'évolution de la monoparentalité féminine dans différentes régions du Québec, 1971-1981 », *Cahiers québécois de démographie*, 14 (2) : 185-207.
- LERO, D. S., et L. M. BROCKMAN. 1993. « Single parent families in Canada : A closer look », dans J. HUDSON et B. GALAWAY (éd.), *Single parent families : Perspectives on research and policy*. Thompson Educational Publishing, Toronto : 91-114.
- LESTHAEGHE, R. 2010. « The unfolding story of the second demographic transition ». *Conference on fertility in the history of the 20th century - Trends, theories, public discourse, and policies*, Berlin. En ligne, sdt.psc.isr.umich.edu/pubs/presentations/Unfolding_2010.pdf, consulté le 13 mai 2011, 43 pages.
- LEVENTHAL, T., et J. BROOKS-GUNN. 2000. « The neighborhoods they live in : The effects of neighborhood residence on child and adolescent outcomes », *Psychological Bulletin*, 126 (2) : 309-337.
- LOGAN, J. R., et R. D. ALBA. 1993. « Locational returns to human capital : Minority access to suburban community resources », *Demography*, 30 (2) : 243-268.
- LOGAN, J. R., R. D. ALBA et S.-Y. LEUNG. 1996a. « Minority access to white suburbs : A multiregional comparison », *Social Forces*, 74 (3) : 851-881.
- LOGAN, J. R., R. D. ALBA, T. MCNULTY et B. FISHER. 1996b. « Making a place in the metropolis : Locational attainment in cities and suburbs », *Demography*, 33 (4) : 443-453.
- MARTIN, L., et F. HOU. 2010. « Elles partagent leur vie : femmes, tendances relatives aux unions et scolarité », dans *Tendances sociales canadiennes*, no 11-008-X au catalogue de Statistique Canada : 71-76.
- MASSEY, D. S. 1996. « The age of extremes : Concentrated affluence and poverty in the twenty-first century », *Demography*, 33 (4) : 395-412.
- MASSEY, D. S., G. A. CONDRAN et N. A. DENTON. 1987. « The effect of residential segregation on black social and economic well-being », *Social Forces*, 66 (1) : 29-56.
- MASSEY, D. S., et N. A. DENTON. 1985. « Spatial assimilation as a socioeconomic outcome », *American Sociological Review*, 50 (1) : 94-106.
- MASSEY, D. S., et N. A. DENTON. 1988. « The dimensions of residential segregation », *Social Forces*, 67 (2) : 281-315.
- MASSEY, D. S., et N. A. DENTON. 1995. *American apartheid*. Paris, Descartes & Cie, 383 pages.

- MASSEY, D. S., et B. P. MULLAN. 1984. « Processes of hispanic and black spatial assimilation », *American Journal of Sociology*, 89 (4) : 836-873.
- MCKIE, C. 1993. « An overview of lone parenthood in Canada », dans J. HUDSON et B. GALAWAY (éd.), *Single parent families : Perspectives on research and policy*. Toronto, Thompson Educational Publishing : 53-72.
- MILAN, A., M. VÉZINA et C. WELLS 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006*, recensement de 2006, no 97-553-XIF au catalogue de Statistique Canada, 56 pages.
- MONDOR, F. 1989. *Le rapport au logement chez les femmes chefs de famille monoparentale du Plateau Mont-Royal : itinéraires et enjeux*, Mémoire de maîtrise, Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Montréal, 88 pages.
- MONGEAU, J. 1999. « Les conditions de vie des familles : revenu et activité professionnelle », dans Y. PÉRON, H. DESROSIERS, H. JUBY, É. LAPIERRE-ADAMCYK, C. LE BOURDAIS, N. MARCIL-GRATTON et J. MONGEAU (éd.), *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*. Ottawa, Statistique Canada : 247-283.
- MUTH, R. F. 1969. *Cities and housing : The spatial pattern of urban residential land use*. Chicago, University of Chicago Press, 355 pages.
- MYERS, D. (éd.) 1990. *Housing demography : Linking demographic structure and housing markets*. Madison, University of Wisconsin Press, 317 pages.
- MYLES, J., et F. HOU. 2004. « Changing colours : Spatial assimilation and new racial minority immigrants », *The Canadian Journal of Sociology*, 29 (1) : 29-58.
- MYLES, J., F. HOU, G. PICOT et K. MYERS. 2006. *Pourquoi l'emploi et les gains ont-ils augmenté chez les mères seules durant les années 1980 et 1990?*, Direction des études analytiques : documents de recherche, no 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada - no 282, 31 pages.
- NOVAC, S., J. DARDEN, D. HULCHANSKI, A.-M. SÉGUIN et F. BERNÈCHE 2002. *Housing discrimination in Canada : The state of knowledge*. Ottawa, Société canadienne d'hypothèque et de logement, 96 pages.
- OKRAKU, I. O. 1987. « Age residential segregation in Canadian cities », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 24 (3) : 431-452.
- PARK, R. E. 1979 [1926]. « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral », dans Y. GRAFMEYER et I. JOSEPH (éd.), *L'école de Chicago*. Paris, Aubier : 193-208.

- PÉRON, Y. 1999. « L'évolution des familles de recensement de 1971 à 1991 », dans Y. PÉRON, H. DESROSIERS, H. JUBY, É. LAPIERRE-ADAMCYK, C. LE BOURDAIS, N. MARCIL-GRATTON et J. MONGEAU (éd.), *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*. Ottawa, Statistique Canada : 47-102.
- REA, W., D. MACKAY et S. LEVASSEUR 2008. *Évolution des tendances de l'accession à la propriété et des coûts d'habitation au Canada*, recensement de 2006, no 97-554-X au catalogue Statistique Canada, Ottawa, 42 pages.
- RENAUD, J., et C. LE BOURDAIS. 2001. « Using event-history analysis : Lessons from fifteen years of practice », *Canadian Studies in Population*, 28 (2) : 249-261.
- RHEIN, C. 1988. « La ségrégation démographique », dans C. BONVALET et P. MERLIN (éd.), *Transformation de la famille et habitat*. Paris, PUF : 127-148.
- ROBERTSON, I. M. 1984. « Single parent lifestyle and peripheral estate residence : a time-geographic investigation in Drumchapel, Glasgow », *The Town Planning Review*, 55 (2) : 197-213.
- RONCEK, D. W., R. BELL et H. M. CHOLDIN. 1980. « Female-headed families : An ecological model of residential concentration in a small city », *Journal of Marriage and Family*, 42 (1) : 157-169.
- ROSE, D., et C. LE BOURDAIS. 1986. « Changing conditions of female single parenthood in Montreal's inner-city and suburban neighborhoods », *Urban Resources*, 3 (2) : 45-52.
- ROSENBAUM, E., et S. FRIEDMAN. 2001. « Differences in the locational attainment of immigrant and native-born households with children in New York City », *Demography*, 38 (3) : 337-348.
- SAMPSON, R. J., J. D. MORENOFF et T. GANNON-ROWLEY. 2002. « Assessing "neighborhood effects" : Social processes and new directions in research », *Annual Review of Sociology*, 28 : 443-478.
- SCHWABE, M. 2007 « La ségrégation résidentielle dans les plus grandes villes françaises (1968-1999) : quel modèle urbain? », *Cybergeo : European Journal of Geography - Espace, Société, Territoire*, document no 398, 24 pages.
- SÉGUIN, A.-M., P. APPARICIO et P. NEGRON. 2008. *Évolution de la distribution spatiale de la population âgée dans huit métropoles canadiennes : une ségrégation qui s'amenuise*. Inédits de l'INRS, Montréal, 41 pages.
- SHLAY, A. B. 1986. « Taking apart the American dream : the influence of income and family composition on residential evaluations », *Urban Studies*, 23 (4) : 253-270.

- SHLAY, A. B. 2006. « Low-income homeownership : American dream or delusion? », *Urban Studies*, 43 (3) : 511-531.
- SOUTH, S. J., K. CROWDER et K. TRENT. 1998. « Children's residential mobility and neighborhood environment following parental divorce and remarriage », *Social Forces*, 77 (2) : 667-693.
- SOUTH, S. J., et K. D. CROWDER. 1998. « Avenues and barriers to residential mobility among single mothers », *Journal of Marriage and Family*, 60 (4) : 866-877.
- SPECTOR, A. N., et F. KLODAWSKI. 1993. « The housing needs of single parent families in Canada : A dilemma for the 1990's », dans J. HUDSON et B. GALAWAY (éd.), *Single parent families : Perspectives on research and policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing : 239 - 252.
- STATISTIQUE CANADA 2007a. *Groupes d'âge des enfants à la maison (15) et structure de la famille de recensement (7) pour les familles de recensement dans les ménages privés, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensements de 2001 et 2006 - données-échantillon (20 %)*. No 97-553-XCB2006022 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA 2007b. *Statut d'immigrant et lieu de naissance (38), sexe (3) et groupes d'âge (10) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2006 - données-échantillon (20 %)*. No 97-557-XCB2006013 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA 2008a. *Certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la scolarité, de la population active et du revenu (684), langue maternelle (4), groupes d'âge (8a) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2006 - données-échantillon (20 %)*. No 97-555-XCB2006053 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA 2008b. *Groupes de population (28), groupes d'âge (8), sexe (3) et certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu (309), pour la population totale, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2006 - données-échantillon (20 %)*. No 97-564-XCB2006009 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA 2008c. *Profil pour les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement et*

les secteurs de recensement. No 94-581-XCB2006005 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA 2008d. *Statut d'immigrant et lieu de naissance (38), statut d'immigrant et période d'immigration (8a), groupes d'âge (8), sexe (3) et certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu (277), pour la population totale, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2006 - données-échantillon (20 %)*. No 97-564-XCB2006008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA 2008e. *Tranches de revenu de la famille (22) en dollars constants (2005) et structure de la famille économique (14) pour les familles économiques dans les ménages privés, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, 2000 et 2005 - données-échantillon (20 %)*. No 97-563-XCB2006023 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA 2009. *Profil des secteurs de recensement de Montréal, recensement de 2006*. No 95-563-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. 2010. *Dictionnaire du recensement de 2006*. No 92-566-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 623 pages.

STATISTIQUE CANADA 2011. *Tableau 202-0403 : Revenu total moyen, selon le type de famille économique, dollars constants de 2009, annuel CANSIM*, Statistique Canada, Ottawa.

TOUZIN, C. et P. JOURNET. 2011. « La Cour suprême se prononcera sur l'affaire "Éric contre Lola" », *La Presse*, 24 mars 2011. En ligne, www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/justice-et-faits-divers/201103/24/01-4382728-la-cour-supreme-se-prononcera-sur-laffaire-eric-contre-lola.php, consulté le 15 octobre 2011.

TURCOTTE, M. 2007. « L'accèsion des jeunes adultes à la propriété résidentielle », *Tendances sociales canadiennes*, no 11-008 au catalogue de Statistique Canada, 84 : 24-31.

U.S. CENSUS BUREAU 2010. *Table C9 : Children by presence and type of parent(s), race, and hispanic origin*, Current Population Survey. En ligne, www.census.gov/population/www/socdemo/hh-fam/cps2010.html, consulté le 2 février 2011.

VILLEMEZ, W. J. 1980. « Race, class, and neighborhood : Differences in the residential return on individual resources », *Social Forces*, 59 (2) : 414-430.

- VILLENEUVE-GOKALP, C. 1990. « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 45 (2) : 265-297.
- WHITE, M. J. 1987. *American neighborhoods and residential differentiation*. New York, Russell Sage Foundation, 326 pages.
- WILSON, W. J. 1987. *The truly disadvantaged : The inner city, the underclass, and public policy*. Chicago, University of Chicago Press, 254 pages.